



104° EXERCICE SOCIAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 21.06.2018



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CHIFFRES-CLÉS 2017



CHIFFRE D'AFFAIRES
134.481.000 EUR

EFFECTIF **376 PERSONNES**



OUVRIERS :
176



EMPLOYÉS :
200



INVESTISSEMENTS 2017

PRODUCTION : **4.121.000 EUR**
DISTRIBUTION : **8.759.000 EUR**



CONDITIONS MÉTÉO

INSOLATION : **1.559 HEURES**
PRÉCIPITATIONS : **749 MM**



PATRIMOINE

CONDUITES D'ADDUCTION : **263 KM**
CONDUITES DE DISTRIBUTION : **3.409 KM**

NOMBRE D'OUVRAGES DE STOCKAGE
(CHÂTEAUX D'EAU ET RÉSERVOIRS) :
256 UNITÉS

CAPACITÉ TOTALE DE STOCKAGE :
96.820 M³

COMPTEURS EN SERVICE :
257.107 UNITÉS

ANALYSES-QUALITÉ DE L'EAU :
16.704 ANALYSES/AN



RESSOURCES

PRODUCTION TOTALE :
27.41 MILLIONS DE M³

DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS :



CLIENTÈLE

POPULATION DESSERVIE :
562.763 HABITANTS

CONSOMMATION MOYENNE
PAR HABITANT : **43,62 M³/AN**



FOURNITURES D'EAU :
AUX ASSOCIÉS : **33,58 MILLIONS DE M³**
À DES TIERS : **3,47 MILLIONS DE M³**



**Compagnie
Intercommunale
Liégeoise des Eaux**

Société coopérative
à responsabilité limitée

Siège social :
Rue du Canal
de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

Tél. 04.367.84.11
Fax 04.367.29.33
info@cile.be
www.cile.be

TVA BE 0202 395 052
RPM Liège

Editeur responsable :
Alain Palmans,
Rue du Canal
de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

Crédits photos :
Shutterstock
Jean-Louis Massart

Rapport d'activités
présenté le 21 juin 2018
à l'Assemblée Générale
ordinaire des associés

104^e exercice social

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux ou CILE produit et distribue l'eau potable par canalisations à plus d'un demi-million de personnes de l'agglomération liégeoise.

Elle alimente 24 communes associées en Province de Liège. Avec une autonomie de production qui couvre environ les trois quarts de ses besoins, elle procède également à des achats et ventes d'eau à d'autres producteurs-distributeurs.

Avec une volonté marquée de poursuivre son investissement dans la qualité de ses services et de ses produits, elle est certifiée selon plusieurs normes internationales (ISO 9001, ISO 17025 et ISO 22000.)

Grâce à un financement contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissements pour un montant de 82 millions d'euros, la CILE garantit plus que jamais la pérennité de ses infrastructures, la qualité de l'eau qu'elle distribue et la sécurisation de ses réseaux d'approvisionnement.

Membre du Conseil Mondial de l'Eau, la CILE partage son expérience avec d'autres organismes publics acteurs de l'eau à l'étranger.

S'appuyant aujourd'hui sur une expérience de 105 ans, son savoir-faire, sa taille et son expertise lui permettent de se positionner comme un acteur majeur de l'eau en Wallonie.

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux ou CILE fut constituée en vertu de l'arrêté royal du 12 février 1913 et par acte passé le 27 décembre de la même année. Elle est régie par l'arrêté wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux. Société civile adoptant la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée, la CILE est une intercommunale pure qui associe 27 communes essentiellement sur les arrondissements de Liège et de Huy-Waremme, la Province de Liège, la S.W.D.E., ainsi que 2 institutions du secteur de l'environnement.

Elle a pour but d'assurer la production et la distribution d'eau.

Ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 décembre 2015 (Publication aux Annexes du Moniteur belge du 29 décembre 2015).



SOMMAIRE

1. GOUVERNANCE PAGE 3



2. RAPPORT D'ACTIVITÉS PAGE 11



3. RAPPORT DE GESTION PAGE 37



4. RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES PAGE 65



5. COMPTES ANNUELS PAGE 70



GOUVERNANCE



La CILE a développé son expertise dans la captation d'eaux souterraines. Ici, travail de soudure sur cordes pour la rénovation des échelles d'accès dans un puits de nos captages de Hesbaye.

1. ADMINISTRATIONS ASSOCIÉES ET PARTS SOUSCRITES

4 |

Situation au 31/12/2017

(Production - 1 part = 250€)

CAPITAL "A"				
ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Ans	6.496,00	1.624.000,00	416.262,76	1.207.737,24
Anthisnes	687,00	171.750,00	158.347,29	13.402,71
Awans	962,00	240.500,00	61.644,82	178.855,18
Beyne-Heusay	1.380,00	345.000,00	88.430,19	256.569,81
Blegny	4.875,00	1.218.750,00	326.210,33	892.539,67
Chaufontaine	2.716,00	679.000,00	189.844,10	489.155,90
Comblain-au-Pont	969,00	242.250,00	62.093,39	180.156,61
Dison	1,00	250,00	64,08	185,92
Esneux	1.520,00	380.000,00	97.401,38	282.598,62
Flexhe-le-Haut-Clocher	372,00	93.000,00	23.837,71	69.162,29
Flémalle	10.023,00	2.505.750,00	1.601.730,45	904.019,55
Fléron	2.851,00	712.750,00	262.225,41	450.524,59
Grâce-Hollogne	2.580,00	645.000,00	300.070,40	344.929,60
Hamoir	1.380,00	345.000,00	162.178,51	182.821,49
Herstal	6.559,00	1.639.750,00	540.506,20	1.099.243,80
Huy	3.177,00	794.250,00	693.516,99	100.733,01
Kelmis	2,00	500,00	128,16	371,84
Liège	47.500,00	11.875.000,00	3.043.793,17	8.831.206,83
Marchin	1.007,00	251.750,00	64.528,42	187.221,58
Modave	571,00	142.750,00	84.202,44	58.547,56
Ouffet	382,00	95.500,00	24.061,42	71.438,58
Saint-Nicolas	3.300,00	825.000,00	211.463,51	613.536,49
Seraing	12.533,00	3.133.250,00	935.458,34	2.197.791,66
Stoumont	1,00	250,00	64,08	185,92
Tinlot	173,00	43.250,00	21.876,57	21.373,43
Trooz	1.772,00	443.000,00	199.864,65	243.135,35
Visé	2.993,00	748.250,00	245.961,89	502.288,11
S.W.D.E.	1.462,00	365.500,00	93.684,74	271.815,26
TOTAL	118.244,00	29.561.000,00	9.909.451,40	19.651.548,60

(Une part = 250€)

CAPITAL "B1"				
ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Province de Liège	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00
TOTAL	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00

CAPITAL "B2"

(Une part = 250€)

ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
A.I.D.E.	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
Intradel	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
TOTAL	798,00	199.500,00	199.500,00	0,00

CAPITAL "C"

(Distribution - 1 part = 250€)

ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Ans	17.927,00	4.481.750,00	1.499.362,84	2.982.387,16
Anthisnes	3.950,00	987.500,00	355.743,35	631.756,65
Awans	9.746,00	2.436.500,00	890.279,00	1.546.221,00
Beyne-Heusay	6.070,00	1.517.500,00	545.013,70	972.486,30
Blegny	7.547,00	1.886.750,00	689.394,52	1.197.355,48
Chaufontaine	15.506,00	3.876.500,00	1.403.588,56	2.472.911,44
Comblain-au-Pont	7.937,00	1.984.250,00	672.744,53	1.311.505,47
Esneux	12.631,00	3.157.750,00	1.102.415,20	2.055.334,80
Fexhe-le-Haut-Clocher	4.271,00	1.067.750,00	390.147,92	677.602,08
Flémalle	19.683,00	4.920.750,00	1.682.145,05	3.238.604,95
Fléron	13.988,00	3.497.000,00	1.269.825,41	2.227.174,59
Grâce-Hollogne	14.383,00	3.595.750,00	1.280.573,23	2.315.176,77
Hamoir	10.894,00	2.723.500,00	911.384,46	1.812.115,54
Herstal	22.046,00	5.511.500,00	1.820.662,89	3.690.837,11
Huy	29.833,00	7.458.250,00	2.638.624,76	4.819.625,24
Liège	80.202,00	20.050.500,00	7.165.936,58	12.884.563,42
Marchin	25.175,00	6.293.750,00	2.163.278,44	4.130.471,56
Modave	8.718,00	2.179.500,00	796.332,96	1.383.167,04
Ouffet	6.320,00	1.580.000,00	395.000,00	1.185.000,00
Saint-Nicolas	11.727,00	2.931.750,00	1.042.156,82	1.889.593,18
Seraing	35.985,00	8.996.250,00	3.199.894,52	5.796.355,48
Tinlot	3.102,00	775.500,00	214.559,12	560.940,88
Trooz	7.816,00	1.954.000,00	713.972,15	1.240.027,85
Visé	18.200,00	4.550.000,00	1.580.210,78	2.969.789,22
TOTAL	393.657,00	98.414.250,00	34.423.246,79	63.991.003,21

2. COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Francy DUPONT,
Conseiller communal à Ans

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Florence HERRY,
Echevine de la Commune
de Chaudfontaine (jusqu'au
20/12/2017)

ADMINISTRATEURS

REPRÉSENTANT LES ASSOCIÉS

- M. Mehmet AYDOGDU, Conseiller communal à Liège
- M. Marcel BERGEN, Conseiller communal à Seraing
- M. Marc CAPPÀ, Conseiller communal à Fléron
- M. Thomas CIALONE, Echevin à Ans
- M. Albert CREPIN, Conseiller communal à Herstal
- M. Michel de LAMOTTE, Conseiller communal à Liège
- M. Philippe DETROZ, Conseiller communal à Esneux
- M. Marc D'JOOS, Echevin à Flémalle
- M. Daniel GIELEN, Echevin à Grâce-Hollogne
- M. Jean-Pierre GOFFIN, Conseiller communal à Liège
- M. Philippe GROSJEAN, Echevin à Seraing (jusqu'au 06/06/2017)
- Mme Bénédicte HEINDRICHS, Conseillère communale à Liège (jusqu'au 26/10/2017)
- M. Jacques HELEVEN, Bourgmestre de Saint-Nicolas
- M. Philippe LAMALLE, Conseiller communal à Esneux
- M. Michel LEGROS, Bourgmestre f.f. de Hamoir
- M. Jean-Denis LEJEUNE, Conseiller communal à Flémalle
- M. Pierre-Henri LUCAS, Bourgmestre d'Awans
- M. Giuseppe MANIGLIA, Conseiller communal à Liège
- M. Christophe MARCK, Echevin à Trooz
- M. Robert MAYERESSE, Conseiller communal à Seraing
- M. Maurice MOTTARD, Bourgmestre de Grâce-Hollogne
- M. Grégory NAISSE, Conseiller communal à Seraing (depuis le 10/10/2017)
- Mme Diana NIKOLIC, Conseillère communale à Liège
- M. Lorenzo NOVELLO, Echevin à Tinlot
- M. Stéphane OCHENDZAN, Echevin à Herstal
- Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale à Liège
- M. André VRANCKEN, Conseiller communal à Awans
- M. Marc YERNA, Conseiller provincial à Liège



OBSERVATEURS

- M. Luc JOINE,
Directeur général
d'INTRADEL
- M. Philippe BOURY,
Membre du Comité de
Direction de la S.W.D.E.
(jusqu'au 29/12/2017)
- M. Claude TELLINGS,
Directeur général de
l'A.I.D.E. (jusqu'au
29/12/2017)

**DÉLÉGUÉS
REPRÉSENTANT LE
PERSONNEL**

- Mme Martine LACASSE,
Agent CILE
- M. Luc HAKIER,
Secrétaire régional
C.G.S.P.
- M. Michaël PROVE,
Agent CILE
- M. Vincent RAEVEN,
Agent CILE

**LE COMITÉ
DE GESTION****PRÉSIDENT**

M. Francy DUPONT,
Président du Conseil
d'Administration

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Florence HERRY,
Vice-Présidente du Conseil
d'Administration (jusqu'au
20/12/2017)

MEMBRES

- M. Daniel GIELEN,
Administrateur
- Mme Bénédicte HEINDRICHS,
Administratrice (jusqu'au
26/10/2017)
- M. Jacques HELEVEN,
Administrateur
- M. Jean-Denis LEJEUNE,
Administrateur
- Mme Diana NIKOLIC,
Administratrice
- M. André VRANCKEN,
Administrateur

**LE COMITÉ DE
RÉMUNÉRATION****PRÉSIDENT**

M. Francy DUPONT

MEMBRES

- M. Thomas CIALONE, Administrateur
- M. Daniel GIELEN, Administrateur
- M. Giuseppe MANIGLIA, Administrateur
- M. Lorenzo NOVELLO, Administrateur

**LE CONTRÔLEUR
AUX COMPTES**

Cabinet BUELENS, MATHAY et Associés SPRL

**LE DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

M. Alain PALMANS

Le Conseil d'Administration, en séance du 15 mai 2018, a arrêté comme suit l'ordre du jour :

PARTIE 1 (ORDINAIRE)

- Exercice 2017 -
Approbation des bilans
et comptes de résultats
- Solde de l'exercice 2017
- Proposition de réparti-
tion - Approbation
- Rapport de rémunéra-
tion - Approbation
- Décharge de leur
gestion pour l'exer-
cice 2017 à Mesdames
et Messieurs les
Membres du Conseil
d'Administration
- Décharge au Contrôleur
aux comptes pour
l'exercice 2017
- Cooptations d'Adminis-
trateurs - Ratification
- Lecture du procès-ver-
bal - Approbation

PARTIE 2 (EXTRAORDINAIRE)

- Modifications statutaires - Approbation
- Démission d'office des Administrateurs
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Approbation
- Fixation des rémunérations des mandataires
sur recommandation du Comité de rémuné-
ration - Approbation
- Lecture du procès-verbal - Approbation

4. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE GESTION

Conformément à la législation, la CILE a tenu deux Assemblées Générales statutaires en date des 15 juin et 14 décembre 2017.

Le Conseil d'Administration a siégé 10 fois et le Comité de Gestion s'est réuni à 18 reprises.

LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES OU DE SERVICES

ÉTABLIE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L1523-13 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION.

Marchés attribués sur base de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics en respect de son l'article Art. 5, § 2 qui précise que le présent arrêté est applicable dans son ensemble aux marchés dont le montant estimé est supérieur à 30.000 euros.

TYPE	PROCÉDURE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ OU DES LOTS ATTRIBUÉS	ADJUDICATAIRES
T	Procédure négociée avec publicité	S15-1446	Marché public de travaux Néblon II phase II lot 2c2 pose de conduite entre Boncelles et Angleur et la réalisation d'une chambre d'interconnexion des aductions Néblon/Modave et Eupen/La Gileppe	€ 1.977.731,49	SM HYDROGAZ-COLAS
S	Procédure négociée avec publicité	S15-1545	Marché public de services d'impressions de masse décentralisée et de services annexes (01/07/2017 au 30/06/2020)	€ 570.826,73	IPEX LIEGE SA
F	Procédure négociée sans publicité	S16-1280	Marché public de fournitures pour le placement d'un nouveau groupe de froid assorti d'un contrat de maintenance	€ 52.394,30	VEOLIA BELGIUM S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1487	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue du Fort à Herstal.	€ 192.488,00	NELLES FRERES S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1546	Marché public de travaux de démolition de bâtiments et d'aménagement de la parcelle située à l'angle des rues Malvaux et Verte Houmeresse à Liège.	€ 44.267,33	Entreprises DI MATTEO & Fils S.P.R.L.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1566	Marché public conjoint de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue Lamaye à Grâce-Hollogne	€ 93.517,50	NELLES FRERES S.A.
S	Procédure négociée sans publicité	S16-1640	Marché public de services relatif à l'entretien de parcelles par éco-pâturage	€ 35.221,40	DES MOUTONS, DES CANARDS ET DES OIES A.S.B.L.; ROSA CANINA; CENTRE DES TECHNOLOGIES AGRONOMIQUES
F	Procédure négociée avec publicité	S16-1680	Accord-cadre relatif à la désignation d'un fournisseur en vue de mettre à disposition un logiciel de gestion des marchés publics soumis aux réglementations belges 2017-2021	€ 251.640,00	3P S.P.R.L.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1686	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau et réfection superficielle voirie Thier Beauduin à Flémalle	€ 199.823,00	NELLES FRERES S.A.
F	Procédure négociée avec publicité	S16-1748	Marché public de fournitures de compteurs d'eau à usage domestique	€ 1.294.282,00	CONTIGEA SA (ITRON); ELSTER WATER METERING NV/SA; DIEHL METERING S.A.S.
F	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1822	Accord-cadre de fournitures relatif à l'aménagement de véhicules	€ 145.325,00	AMECAM S.P.R.L.
T	Procédure négociée sans publicité	S16-1823	Marché public de travaux de mise en place de pompes de refoulement pour la station de traitement de Waroux	€ 35.633,37	BALTEAU SA
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1824	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue Molinay à Seraing	€ 209.539,96	HYDROGAZ S.A.

TYPE	PROCÉDURE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ OU DES LOTS ATTRIBUÉS	ADJUDICATAIRES
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1825	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau Route de Souxhon et Place de la Centrale à Flémalle	€ 388.510,65	HYDROGAZ S.A.
T	Procédure négociée sans publicité	S16-1826	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue Haute Claire à Grâce-Hollogne	€ 85.771,56	LEJEUNE ET FILS S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S16-1831	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rue Tichette, Nouvelle Route à Ans	€ 176.925,00	CROSSET LEON S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1111	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rues Longue Hayoulle (partie), Chession et Magnée (parties) à Fléron	€ 151.267,34	LEJEUNE ET FILS S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1263	Marché public de travaux de renouvellement de nos installations de distribution d'eau rue Principale entre la Grand'Route et la rue Bronckart à Fexhe-le-Haut-Clocher.	€ 263.296,01	COLAS BELGIUM Agence Sud - Est S.A.
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1626	Accord-cadre relatif à la désignation d'une société qui assurera la mise à disposition de personnel intérimaire 2017>2018	€ 134.999,00	LEM INTERIM S.A.
F	Procédure négociée sans publicité	S17-1681	Accord-cadre de fournitures relatif à la mise à disposition de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et friandises (2017 à 2021)	€ 134.900,00	COFE-Ô SERVICES S.A.
F	Procédure négociée sans publicité	S17-1688	Accord-cadre de fournitures de matériels électriques	€ 105.625,21	CME S.A.
F	Procédure négociée sans publicité	S17-1750	Accord-cadre de fournitures de chaussures	€ 62.960,06	VANDEPUTTE SAFETY S.A.; DEPAIRON S.A.; CARBONE +
F	Procédure négociée sans publicité	S17-1752	Accord-cadre relatif à la fourniture d'accessoires en fonte	€ 71.111,68	AVK BELGIUM N.V.; INTER PIPE TOOL S.P.R.L.; SAINT-GOBAIN CONSTRUCTION PRODUCTS BELGIUM N.V.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1787	Accord-cadre relatif à la réalisation de travaux de pose de barrières et clôtures	€ 389.765,00	GUISSÉ & FILS S.P.R.L.
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1806	Accord-cadre de services de traitement des boues de la station de traitement des eaux d'Ans	€ 42.876,00	VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP SA
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1827	Accord-cadre relatif à des missions de support informatique de 1er niveau.	€ 153.000,00	ABAKUS S.P.R.L.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1833	Marché public de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rues du Gonhy, de Tilff et du Midi à Seraing suite à la création d'un giratoire par le S.P.W.	€ 199.287,50	TEGEC S.P.R.L.
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1834	Accord-cadre de services relatif au déneigement et à l'épandage de sel	€ 113.300,00	SCTR - SAGA - ECODREAMS S.A.
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1854	Accord cadre relatif à la désignation d'un prestataire qui accompagnera le pouvoir adjudicateur dans ses démarches qualité	€ 134.000,00	AIB VINCOTTE S.A.
T	Procédure négociée sans publicité	S17-1861	Marché public complémentaire de travaux de pose d'une membrane de dégazage combinée à des bouches d'aération sur la toiture des réservoirs dits «de Lamine» sis rue Bois Saint-Gilles à Liège (Cointe)	€ 35.735,20	LAGROU A. ENTREPRISE S.A.
F	Procédure négociée sans publicité	S17-1866	Accord-cadre de fournitures pour la mise à disposition et la location de bornes fontaine à eau réfrigérée et tempérée, assorti d'un contrat omnium d'entretien et de réparation	€ 6.307,20	HADES SA



2

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Si les réservoirs et châteaux d'eau sont les maillons les plus visibles de la distribution d'eau, il n'en demeure pas moins que l'infrastructure souterraine totalise près de 3.700 km de conduites auxquelles il faut ajouter plus de 65 km de galeries captantes et aqueducs de liaisons.



Afin de rencontrer nos objectifs en matière de gestion des ressources humaines, de les mobiliser et les développer pour une plus grande efficacité et une meilleure performance au sein de l'organisation, nous avons structuré ce département en différents domaines, intervenant à tous les stades de la vie de l'entreprise et de ses collaborateurs.

L'ADMINISTRATION RH PLEINEMENT ASSURÉE EN INTERNE

LA GESTION « PAYROLL »

La gestion du processus salarial est complètement assurée en interne.

L'administration des salaires implique le respect strict de nombreuses obligations et procédures légales et statutaires. Le calcul des salaires doit répondre à ces exigences, mais également à la situation personnelle de chaque travailleur (données individuelles, gestion des présences et des absences, des heures supplémentaires, ...)

Les formalités sociales et fiscales envers les différentes organisations (déclarations à l'ONSS, déclaration fiscale (Belcotax), déclarations des risques sociaux (ONEM, mutuelles), ...) sont également de la compétence du département RH.

En outre, il apporte un conseil et assiste les travailleurs dans leurs relations avec les différents organismes de sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales, chômage, ...).

GESTION DES CARRIÈRES ET DES TEMPS

La CILE occupait, au 31 décembre 2017, 376 collaborateurs dont 286 hommes et 90 femmes (Fig. 1).

Elle comptait :

- 351 agents sous un régime de travail à temps plein
- 21 agents à temps partiel (1/2 temps)
- 3 agents à temps partiel (3/4 temps)
- 1 agent en interruption de carrière complète

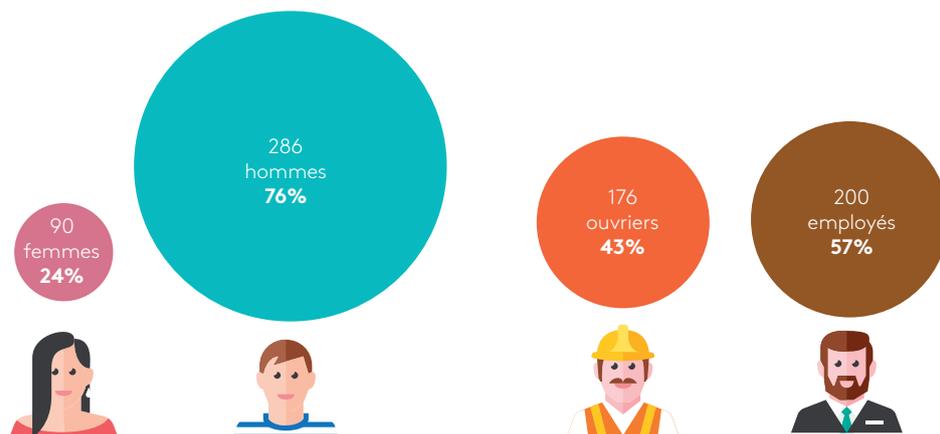
Au 31 décembre 2017, l'équivalence en temps plein s'établit donc à 370,05 unités.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de membres du personnel	379,00	365,00	380,00	374,00	376,00
Equivalents temps plein	375,75	361,55	375,50	369,05	370,05

au 31/12/2017

12 |

Fig. 1 Répartition des effectifs



En 2017, 18 personnes ont rejoint notre intercommunale, dont 5 ouvriers, 3 techniciens et 10 employés (Fig. 2).

Pyramide des âges au 31/12/2017 (Fig. 3).

Fig. 2 - Accroissement de l'effectif (basé sur les moyennes annuelles des 5 dernières années)

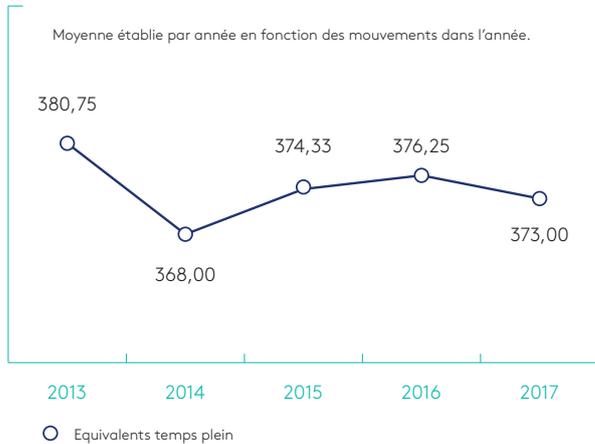
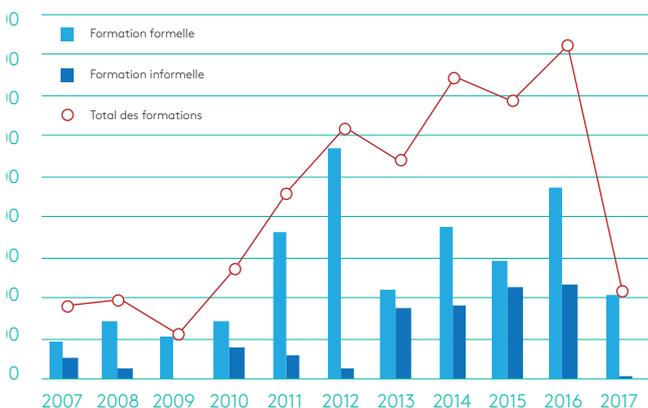


Fig. 3 - Pyramide des âges au 31/12/2017



Fig. 4 - Evolution des heures de formation



FOCUS SUR LA GESTION DES COMPÉTENCES ET LA FORMATION

En date du 13 décembre 2016, le Comité de Gestion a approuvé un plan de formation triennal 2017-2019. Le budget annuel hors charge salariale était de 233 270 EUR.

En 2017, 111 formations ont été dispensées. Leur coût hors charge salariale est de 68 668,41 EUR (frais inclus).

Le temps consacré à la formation pour l'année 2017 a été de 3 213 heures dont :

- Formation formelle : 3.033 heures
- Formation informelle : 121 heures
- Formateur interne : 59 heures

La fin des formations liées à l'intégration du système de gestion intégrée de l'information SAP initié en 2015 et l'appropriation du progiciel par ses utilisateurs explique principalement la forte diminution

DOMAINE INFORMATIQUE

- Logiciels bureautiques (Excel, Word, Access, Outlook, After Effects, ...) ;
- Système d'information géographie ELYX ;
- ...

DOMAINE DE LA QUALITÉ

- Nouvelle version de la norme ISO 17 025 ;
- Formation de nouveaux auditeurs internes ;
- ...

SPÉCIFICITÉS MÉTIERS

- Remplir complètement et correctement les documents de travail ;
- La réforme des pensions des agents statutaires ;
- Implication de la modification de la législation sur les chantiers sous, sur et au-dessous des cours d'eau et de voirie (« Décret impétrants »)
- ...

Le domaine de la sécurité est, quant à lui, détaillé dans le rapport de ce service, ci-après.

des heures de formations suivies en 2017.

Plusieurs **formations qualifiantes** ont été dispensées en 2017 telles que :

- Conseiller en prévention de niveau I ;
- Conservation du brevet en secourisme industriel (recyclage annuel obligatoire) ;
- Obtention du brevet en secourisme industriel ;
- Conservation de l'agrément en électrosoudage PEHD ;
- Obtention d'un certificat en protection des données (GPDR) ;
- Obtention de la certification Prince2 Foundation ;
- ...

En raison de la diversité de ses métiers, la CILE investit également dans différents domaines spécifiques de formation (Fig. 4).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DANS LA GESTION DES PENSIONS

Le département s'occupe de l'accompagnement des agents proches de l'admission à la retraite.

A partir de 58 ans et afin que chacun bénéficie d'une information quant aux conséquences des dernières réformes, les agents sont reçus individuellement.

Lors de cet entretien, il est communiqué :

- la date à partir de laquelle l'agent concerné peut bénéficier d'une pension de retraite anticipée ;
- une simulation du montant perçu s'il est admis à la retraite à cette date ;
- des explications quant aux formalités devant être accomplies ;

En 2017, 6 agents ont été admis à la retraite anticipée.

Aujourd'hui, l'âge légal de la pension est de 65 ans. La retraite anticipée est toutefois possible à partir de 60 ans pour autant que des conditions d'âge et de carrière soient remplies.

La retraite temporaire pour inaptitude physique est, quant à elle, accordée sur base de conditions spécifiques par la commission médicale du Medex.

En 2017, la moyenne d'âge pour les agents admis à la retraite était de plus de 60 ans. On observe ainsi que la réforme des pensions de 2012 continue à produire ses effets et retarde l'âge de l'admission à la retraite légale et à la retraite anticipée. Par ailleurs, on constate une diminution des retraites pour inaptitude physique.

14 |

Tranche d'âge	Nbre d'agents retraités
50/60 ans	3
60/61 ans	1
61/62 ans	0
62/63 ans	1
63/64 ans	0
64/65 ans	1
Moyenne 60,09 ans	

Fig. 5 - Nombre d'agents retraités



2. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL

La sécurité du personnel au travail reste au centre de notre attention permanente. Des conseils sont dispensés régulièrement au personnel et notamment lors des visites de chantier ou de l'accueil de nouvelles recrues.

Malgré la prévention attentive, 33 accidents ont été déclarés en 2017, soit un de plus que l'année précédente.

Ces accidents n'ont pas systématiquement fait l'objet de jours d'incapacité de travail (ITT). 22 d'entre eux en ont entraîné pour un total de 1.004 jours calendrier, soit 150 jours en plus qu'en 2016.

La répartition des accidents suivant leur cause est la suivante :

- Effort physique : 400 jours ;
- Heurt : 273 jours ;
- Membre coincé : 128 jours ;
- Chute d'objet sur le travailleur : 103 jours ;
- Chute inférieure à 1 m de hauteur : 36 jours ;
- Glissade : 33 jours ;
- Accident de circulation : 10 jours ;
- Agression par animaux : 9 jours.

Notons également que 5 accidents n'ont pas été reconnus comme accident du travail par notre assureur.

Nous avons également enregistré 2 accidents sur le chemin du travail. Un seul a engendré 12 jours d'incapacité de travail suite à une collision sur l'autoroute.

La CILE est fière de compter 57 secouristes industriels en interne. Il a été fait appel à leur intervention à 2 reprises en 2017 pour les motifs suivants :

- Hématome suite à une glissade
- Coupure à un doigt

Nos lieux de travail sont multiples puisque nous comptons sur du personnel d'intervention itinérant et totalisons 3 implantations permanentes en plus du siège social, ce qui demande une bonne répartition de ces secouristes.

Années	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre d'accidents ayant entraîné des ITT	29	48	27	37	43	47	31	26	36	22	31	34	24	25	22
Nombre de jours d'ITT	902	898	827	750	872	1644	764	1178	771	385	995	597	451	854	1004

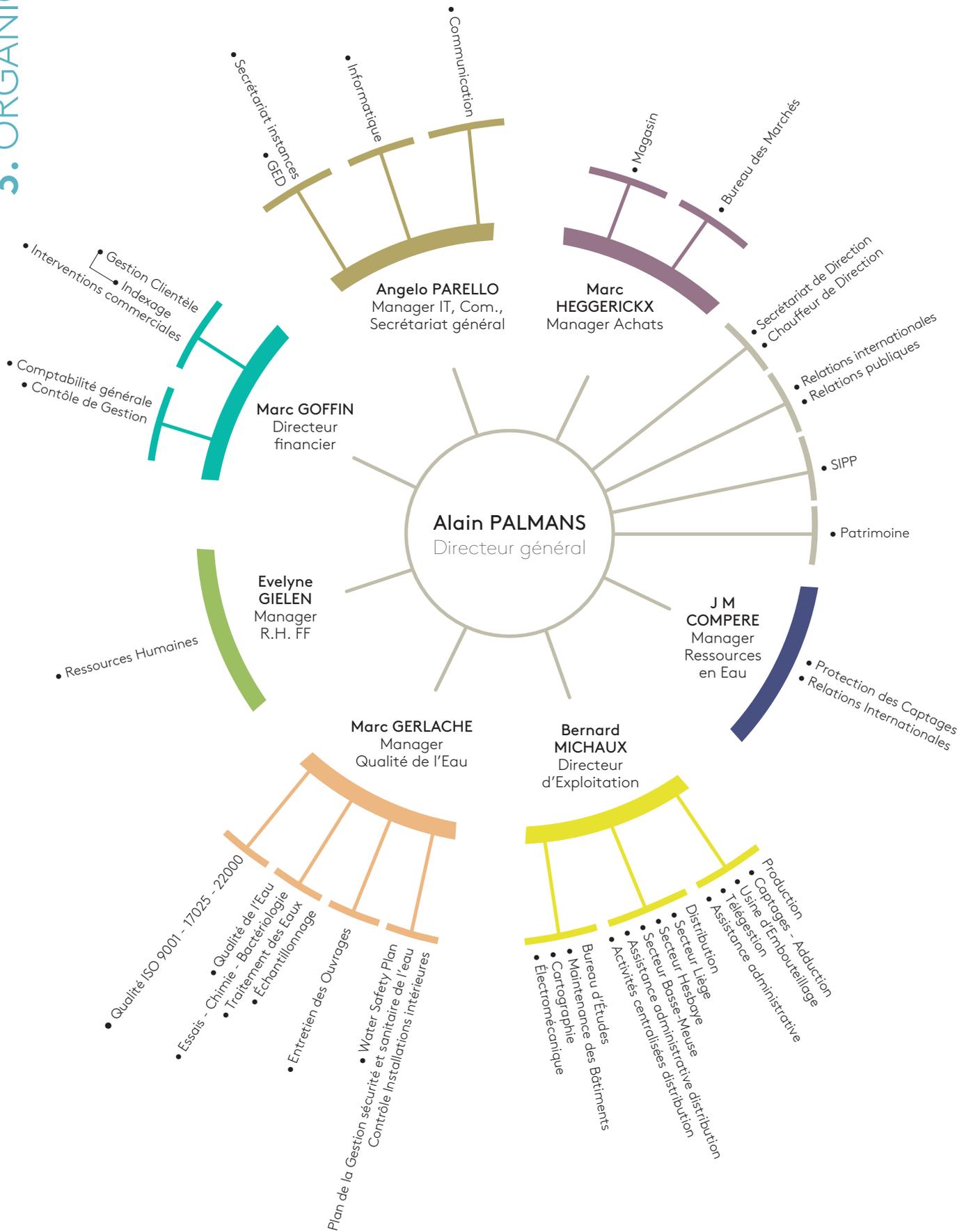
137 travailleurs ont participé à des formations techniques relatives à la sécurité pour un total de 981 heures.

- Maîtriser les techniques d'électrochloration
- Recyclage en vue du maintien de l'agrégation en électrosoudage PEHD
- Utilisation adéquate du matériel de progression sur cordes
- Obtention des habilitations BA4 - BA5
- Utilisation des postes à plasma
- Prise en main et gestion du nouveau chariot élévateur
- Fonctionnement des vannes de régulations CLAVAL
- Obtention du brevet de cariste
- Appliquer les règles relatives à la sécurité au laboratoire
- Obtention du brevet en secourisme industriel et recyclage du personnel précédemment breveté
- Participation à la journée sécurité et bien-être au travail
- Participation à la journée sectorielle des conseillers en prévention
- Participation au colloque sur l'intégration de la notion de «sûreté» dans les missions du conseiller en prévention
- Le nouveau trajet de réintégration en pratique
- Participation à la journée Inter-Réseau pour personnes de confiance

LA CONSCIENCE DU RISQUE D'EXPOSITION À L'AMIANTE-CIMENT

17 interventions ont été enregistrées sur des canalisations en amiante-ciment, elles ont concerné un total de 19 travailleurs pour une durée totale d'exposition de 194 heures. Ce nombre d'heures comprend la durée des terrassements, le temps de l'intervention, ainsi que le temps passé pour ranger le matériel et le véhicule. La durée d'exposition réelle est donc bien inférieure aux heures enregistrées.

3. ORGANIGRAMME



4. CELLULE QUALITÉ

UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ EN CONSTANTE ÉVOLUTION

L'année 2017 a été marquée par un accompagnement accru des acteurs du système de management de la qualité dans la mise en place des exigences de la dernière version de la norme ISO 9001 sortie en 2015.

La CILE a désigné en avril 2017 un organisme certificateur pour une durée de quatre années.

L'audit de reconduction du certificat ISO (ISO 9001 : 2008) a eu lieu au premier semestre 2017. Au terme de ces trois journées d'audit avec deux auditeurs de la société VINÇOTTE, la CILE a démontré la conformité de son système de management de la qualité par rapport aux exigences de la norme ISO 9001 : 2008. Aucune non-conformité majeure n'a été relevée lors de cet audit externe. Les auditeurs ont relevé sept points d'attention, deux non-conformités mineures, dix opportunités d'amélioration et quatre points positifs.

LE SMQ EN CHIFFRES

15 audits internes réalisés en 2017. L'équipe d'auditeurs internes s'est étoffée en accueillant 5 nouveaux auditeurs.

Mise à jour de 236 documents du Système de management de la qualité (SMQ) : avec près de 150 documents révisés, 40 supprimés et la création d'une cinquantaine de nouveaux, la CILE fait l'objet chaque année d'une révision de sa documentation.

Dans un but de sensibilisation des agents aux SMQ, la cellule qualité a mis en place une présentation d'accueil des nouveaux agents. 22 agents ont été rencontrés dans ce cadre.

Evaluation de 63 fournisseurs « critiques ».

Création de 18 « dossiers processus ».

Il s'agit d'un document reprenant, entre autres, les informations suivantes :

- Les parties intéressées et leurs besoins et attentes
- Les exigences légales et réglementaires
- Le descriptif du processus
- L'analyse SWOT
- L'approche par les risques
- ...

DES SONDAGES POUR S'AMÉLIORER

Une enquête de satisfaction a été réalisée par le processus CAP auprès des agriculteurs. Cette enquête s'intitulait « Nitrate, eau potable – Ensemble, préservons l'avenir ». Le but est de maintenir le dialogue et de développer, en partenariat avec les agriculteurs, des actions répondant aux besoins et attentes identifiés lors des rencontres organisées par la CILE.

Au-delà de son action de protection de la ressource en eau, la CILE s'engage en faveur de la biodiversité. Une autre enquête de satisfaction en 2017 a été lancée, elle visait à recueillir les différentes réactions de la population par rapport aux actions mises en place par la CILE en biodiversité (moutons, ...).

DES ÉCHANGES

Dans le cadre de la participation de la CILE au Club des auditeurs internes croisés du Mouvement Wallon pour la Qualité, un audit a été réalisé au CHU de Liège « Mise en fonction d'une nouvelle définition de fonction en imagerie médicale ». Un audit interne croisé a été réalisé à la CILE sur le thème de « l'amélioration des audits internes ».

Accueil d'un stagiaire du Polygone de l'eau « Qualité-Sécurité-Environnement - QSE » durant le 2^e trimestre 2017. L'objet du stage portait sur la mise en place d'une méthodologie d'analyse des risques.

MAIS ENCORE...

Depuis le 1^{er} octobre 2014, la CILE a adhéré au service de médiation externe de la région Wallonne. Il s'agit d'une démarche volontaire de notre société pour améliorer sans cesse la satisfaction des usagers.



LA NORME DE SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES ISO 22000 POUR LES EAUX EMBOUTEILLÉES À HAMOIR

Depuis le 14 février 2014, l'usine d'embouteillage est certifiée ISO 22000. Une reconduction du certificat, arrivant à échéance le 13 février 2017 s'est déroulée en mai 2017. Le certificat a été reconduit sans non-conformité majeure. Toutes les remarques de l'audit ont été prises en compte et seront réexaminées lors du prochain audit.



LES AUTRES RÉFÉRENTIELS

Au travers des différentes actions entreprises en faveur de l'environnement, la CILE souhaite répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : 2015. Les relais qualité, les propriétaires de processus, les auditeurs internes et les agents de la cellule qualité ont d'ailleurs été formés à la dernière version de la norme de système de management de l'environnement. Une certification est envisagée dans le futur.

Le service IT souhaite suivre les recommandations du référentiel ISO 27001 : 2014 « Management de la sécurité informatique » pour accompagner la mise en place de la Roadmap IT.

ISO 17025 : SYSTÈME MANAGEMENT DE LA QUALITÉ AU LABORATOIRE ACCRÉDITATION – AUDIT EXTERNE BELAC

Le 3^e audit de surveillance ISO 17025 du troisième cycle s'est déroulé en septembre 2017 au sein des infrastructures du laboratoire.

Les non-conformités relevées lors de l'audit précédent ont fait l'objet d'actions correctives qui ont toutes été évaluées positivement par les auditeurs externes.

Compte tenu des constatations faites lors de ces deux journées d'audit, de l'évaluation des plans d'actions proposés par le laboratoire pour répondre aux non-conformités relevées, l'équipe d'auditeurs externes n'a émis aucune objection à ce que le renouvellement de l'accréditation soit proposé au bureau BELAC. Le scope d'accréditation a été étendu à l'analyse de la turbidité in-situ.

AGRÈMENTS

Le laboratoire est titulaire des agréments de la région Wallonne pour les analyses officielles en matière de protection des eaux de surface pour les catégories A (analyses physico-chimiques) et B (analyses microbiologiques).

Depuis avril 2016, notre laboratoire est également titulaire de l'agrément de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour le prélèvement et l'analyse des chloramines dans l'air des bassins de natation dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique.

Cet agrément permet à notre laboratoire de poursuivre ses activités liées aux analyses et aux prélèvements de la chlo-

ramine dans l'air suivant les exigences de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13 juin 2013 qui fixe les conditions d'exploitation pour les bassins de natation couverts et ouverts utilisés dans un cadre autre que purement privatif.

PROJET « SPACELAB »

Ce projet, qui a pour finalité d'équiper le laboratoire de la CILE d'un système de gestion intégrée de l'information axé sur l'amélioration de son fonctionnement et du renforcement de son efficacité, se poursuit. La sélection des candidatures est terminée. Les soumissionnaires ont également remis leurs offres qui sont à l'analyse. L'attribution du marché devrait se clôturer au printemps 2018.

En intégrant et en consolidant l'ensemble des activités du laboratoire, l'outil devra garantir une information analytique intégrée, fiable, sécurisée et conforme aux exigences de la norme ISO 17025 permettant d'encore améliorer en continu la qualité de service auprès des clients internes et externes.

EAUX USÉES

Dans le cadre du projet contrôle des eaux usées, le laboratoire met en place de nouvelles méthodes pour la détermination des paramètres imposés par le Code de l'Eau (MES, NKjeldhal, DCO, DBO5,...). Le matériel est acquis, les méthodes d'analyses basées sur des normes belges ou internationales sont sélectionnées et le laboratoire entre dans la dernière ligne droite pour pouvoir proposer ses services dans ce domaine.

DIRECTIVE EAU POTABLE

Les révisions des annexes II et III de la directive européenne 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ont été traduites dans le code de l'eau et le laboratoire est prêt pour honorer les nouvelles obligations.

Orientations générales de la révision (directive 2015/1787) :

- Adoption d'une approche par plan de gestion de la sécurité sanitaire (Plan de Gestion Sécurité Sanitaire de l'Eau) ;
- Prise en compte des informations relatives aux masses d'eau utilisées pour le captage de l'eau potable ;
- Fréquence de surveillance flexible (possible réduction des coûts) ;
- Référence à de nouvelles méthodes analytiques pour certains paramètres et modification de certaines exigences de performances.

RADIOACTIVITÉ

La Directive Euratom (2013/51/Euratom) définissant les exigences pour la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine a été transposée en droit belge.

Sur base des consommations d'eau, il sera nécessaire de démontrer aux autorités compétentes que les eaux distribuées par la CILE ont un niveau de radioactivité qui ne dépasse ou n'atteint pas la valeur de la DTI autorisée (0.1 mSv/an). Un plan de contrôle sera proposé à l'AFCN courant du premier semestre 2018.

5. COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

La communication d'entreprise cible avant tout trois publics :

- le personnel de l'entreprise,
- les clients-consommateurs,
- les représentants des Villes et Communes Associées.

Par extension, elle vise le consommateur d'eau en Wallonie et les différents experts intéressés à notre secteur d'activités dans sa plus large extension.

Le service poursuit des missions d'information et de sensibilisation aux métiers de l'eau, à la protection de la ressource, mais aussi à la qualité du produit et des services assurés par l'intercommunale tout en veillant à sa notoriété dans le respect des valeurs d'entreprise.

Afin de s'inscrire valablement dans l'évolution technologique des différents métiers de la communication et de répondre à une intensification de ses missions, le département a été renforcé de 2 collaborateurs.

OUVRIR NOS PORTES

Afin de rencontrer la cible des consommateurs et des associés, de nombreuses visites guidées sont proposées au cours de l'année à la demande de groupes structurés ou selon notre initiative. En 2017, nous avons organisé plus de 35 points de rencontre. Nous proposons également ces activités à des experts de notre secteur ou à la presse.

En 2017, nous avons inauguré notre nouvelle antenne de Tinlot en présence des autorités communales.

A la demande de l'ADL d'Awans, nous avons organisé des portes ouvertes de l'unité de traitement de Waroux en octobre pour un public de proximité lors du WE Wallonie Bienvenue.

UNE COMMUNICATION EN ÉVOLUTION VERS LE NUMÉRIQUE

En 2017, la politique de publications s'est recentrée sur les supports numériques.

La modernisation du site internet s'inscrit naturellement dans notre agenda de rénovation informatique. Dans l'attente d'être en mesure de proposer des solutions plus interactives offrant à la clientèle un espace personnalisé de type MyCILE, une politique de publications a été développée sur les réseaux sociaux et plus spécifiquement sur Facebook, LinkedIn et Youtube. Elle relaie notamment des conseils consommateurs, des mesures de prévention, facilite l'échange avec les clients, mais offre aussi une vitrine positive de nos activités permettant d'accroître l'audience et le capital sympathie. Nous y enregistrons un trafic en intensification propice à y instaurer une communauté. Un community manager a été engagé dans cette perspective pour rejoindre l'équipe dès le mois de juin. Le nouveau site internet est en cours de développement. Il est désormais responsive,

mais aussi compatible avec les nouveaux programmes de gestion clientèle mis en place dans l'entreprise. Il relaie les offres d'emploi et assure leur redirection vers le partenaire gérant cet interface spécifique.

Un nouvel outil nous permet de communiquer de manière plus rapide vers l'ensemble du personnel au travers d'écrans placés à des endroits stratégiques du siège social. Un écran de ce type est également installé aux guichets d'accueil des clients. La réflexion est poursuivie afin d'équiper prochainement nos 3 antennes délocalisées et d'investir davantage dans des présentations animées.

Des publications papier continuent cependant à exister en parallèle pour répondre à des besoins différents. Des dépliants de présentation de l'entreprise viennent favorablement en appoint lors de salons de l'emploi auxquels nous participons comme, par exemple, Talentum, lors de déplacements ou de conférences ou pour l'ac-

cueil de nouveaux collaborateurs.

Des brochures décrivant le processus d'abatement des nitrates et des pesticides ont vu le jour pour accompagner les visites techniques des stations d'Ans et de Waroux.

Nous désirons cependant investir dans un support d'accompagnement plus imagé des guides sur la station d'Ans et un marché de réalisation d'un parcours didactique accompagné de projections-vidéos a été lancé en collaboration avec les experts techniques. Le marché devrait être attribué incessamment. De plus, l'outil proposé pourra venir enrichir le contenu et la présentation de notre site internet.

Au sein de la Commission V d'Aquawal, dont un des membres du service assure la Présidence, un projet de valorisation de l'eau du robinet sous forme de capsules vidéos a été développé. Les scénarios sont écrits et les tournages auront lieu en 2018.

AU SERVICE DES AUTRES SERVICES INTERNES

Le département propose un branding approprié pour chaque type d'action. Pour ce faire, il se repose sur les compétences d'une graphiste interne pour les petits projets et assure le suivi de production avec des agences pour les projets de plus grande envergure.

La CILE s'investit dans une démarche de Développement Durable par la mise en place de solutions spécifiques comme la gestion raisonnée des espaces verts ou la promotion de solutions respectueuses de l'environnement. Le service communication prête son soutien à diverses activités de sensibilisation, ainsi qu'à la conception de supports d'information afin de sensibiliser l'ensemble du personnel et le grand public à ces valeurs d'entreprise.

Le service communication apporte un support technique pour les présentations des services et s'assure

du respect de la charte graphique dont il est détenteur. Il met à disposition des autres services un ensemble de supports de communication adaptés.

Il a travaillé en collaboration avec les services de manière à parfaire notre offre sur le colloque de l'ASTEE organisé fin du premier semestre et à encadrer l'accueil des Régulateurs Européens de l'Eau en visite sur nos infrastructures.

Dans le cadre du futur passeport eau, le service communication participe aux réunions d'experts pour la rédaction de supports d'information vers le tout public d'une part et vers les professionnels d'autre part.

Le bar à eau mobile de la CILE a de suite été plébiscité et a connu un succès important

À LA RENCONTRE DU CONSOMMATEUR

Depuis plusieurs années, la CILE poursuit une politique de mise à disposition d'eau, contre retour d'image, dans le cadre de manifestations culturelles ou sportives sur le territoire des Villes et Communes associées.

En 2017, cette mise à disposition s'est matérialisée par la fourniture de 92 conteneurs de 1.000 litres, de 2.478 bonbonnes de 10 L d'eau et de 110.000 gobelets durables lors de près de 100 événements.

Mais la spécificité de 2017 fut notre expé-

rience-pilote d'un bar à eau gratuite sur 5 événements sélectionnés :

- les Beach Days à Esneux,
- les Ardentes à Liège
- le jogging de la Belliloise à Angleur
- le jogging de la forme du cœur à Liège
- le Bal de l'ULiège

Notre cible visait ici essentiellement les jeunes et les sportifs. Il s'agit de publics plus dubitatifs, selon les études, par rapport à la qualité de l'eau du robinet.

Ce bar à eau mobile a de suite été plébiscité

et a connu un succès important. Si nous regrettons que certains événements, pour des raisons légitimes, ne puissent pas accepter nos gobelets durables en leur sein, les demandes pour le bar à eau se multiplient et une réflexion tant sur un concept de contenant à empreinte environnementale limitée que sur les situations de raccordement de ce bar mobile à la conduite de distribution dans les meilleures conditions de sécurité se poursuivent avant de pouvoir étendre la formule.



PRÉSENCE SUR LE VILLAGE DE L'EAU AU SALON DES MANDATAIRES

Au sein des Groupes de Travail d'AQUAWAL, et par sa présence pour la 12^e année consécutive sur le Salon des Mandataires, le service a contribué au succès du Village de l'Eau.

DES INTERACTIONS AVEC LA PRESSE

Le service offre plusieurs entrées permettant un relais positif vers la presse, y compris dans la communication de crise.

Il gère l'interface avec les journalistes de la presse écrite, radiophonique et télévisée accordant des interviews et proposant des communiqués de presse et des infos services relayés, notamment, en partenariat avec VIVACITE.

Il assure journalièrement une revue de presse numérique en interne et réfléchit à des moyens de veille informative toujours plus performants.

SANS OUBLIER LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

Soutenant des événements locaux, le service dynamise cet investissement par l'animation d'équipes représentant la CILE lors de rencontres sportives ou associatives.

Il propose des sorties culturelles au personnel et organise tout le processus de l'événementiel comme celui de la fête du personnel ou de divers points de rencontre à son attention.

Il espère ainsi contribuer à renforcer l'affiliation des agents à l'entreprise et à ses valeurs.

6. CELLULE INTERNATIONALE

STRATÉGIE SELON 3 AXES :

**AXE 1 :
VEILLE DES
TECHNOLOGIES
ET DE LA
GOUVERNANCE
DE L'EAU
(PARTICIPATION
À DES
CONGRÈS, DES
GROUPE DE
TRAVAIL ET
D'EXPERTISES
DIVERSES)**

AQUA PUBLICA EUROPEA

Participation aux groupes de travail « Performance » pour la comparaison des enquêtes de satisfaction réalisées par différents opérateurs européens ;

Participation à plusieurs enquêtes visant à établir une cartographie des meilleures pratiques et des besoins de connaissance des membres, à recueillir leurs approches dans les domaines de la transparence, la responsabilité et la participation et à développer une vision commune des priorités d'investissement.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU (OIEAU)

Journée d'information sur « l'Intelligence numérique : nouveaux outils pour la gestion des réseaux d'eau » ;

Journée d'information sur « la Protection des ouvrages d'eau face aux actes de malveillance » ;

Formation sur le thème des « Règles Techniques et sanitaires dans les réseaux intérieurs ».

PROJET SMART.MET

Ce projet vise à promouvoir une recherche pour le développement de solutions nouvelles et innovantes dans le domaine du comptage intelligent qui répondra aux besoins des opérateurs au niveau de la lisibilité des données, de la durée de vie des batteries, d'interopérabilité et de coûts. Le processus utilisé à ce niveau suit la logique du Pre Commercial Procurement (PCP), de façon à permettre aux services publics de trouver une solution commune répondant aux besoins techniques exprimés et de créer des opportunités pour des sociétés européennes de prendre le leadership international sur des nouveaux marchés. Il est doté d'un budget européen (H2020) de 3.5 millions d'euros sur une période de 4 ans, dont près de 500.000 € sont dédiés à la CILE. En 2017, le groupe des 7 opérateurs publics (2 Belges (CILE & VIVAQUA), 2 Français (EAU DE PARIS & SDEA), 1 Espagnol (PROMEDIO), 1 Hongrois (BUDAPEST WATERWORKS) et 1 Italien (VIVERACQUA)), aidés de quelques spécialistes, s'est réuni à de nombreuses reprises pour préparer et concevoir le PCP ; une PIN (Prior Information Notice) a été publiée en juin et des OMC (Open Market Consultation) avec des entreprises qui pourraient rentrer dans le projet se sont organisées en septembre. Un cahier des charges, qui devrait se finaliser dans le courant du 1er semestre 2018, donnera lieu à un appel d'offre dans la foulée.

- Association Scientifique et Technique de l'Eau et de l'Environnement (Astee)
- Journée d'information sur le thème de la sécurité de l'eau potable et de l'assainissement ;
- Inscription au groupe de travail sur les Water Safety Plan qui sera constitué en 2018.
- Réunion des Régulateurs européens de l'eau en Wallonie. Accueil, exposés et visite de la station de traitement des nitrates d'Ans.
- COP23 – Soutien à la déclaration internationale pour l'intégration des solutions fondées sur la nature, la gestion de l'eau et le changement climatique dans le Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Globale.

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

En 2017, la CILE a assisté au 63^e Conseil des Gouverneurs.

Les rapports d'activités, le rapport financier, le budget, et la stratégie de l'association y ont été discutés entre les 86 participants inscrits (22 gouverneurs, 19 suppléants et 45 observateurs).

En particulier, le projet d'une réforme de la gouvernance de l'association en vue de l'adapter au monde d'aujourd'hui a fait l'objet d'un large débat. Des adaptations nécessaires pour ancrer

INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE L'EAU (IME)



La CILE a établi le contact avec l'Institut Méditerranéen de l'Eau en même temps qu'elle adhère au Conseil Mondial de l'Eau. L'IME rassemble des acteurs importants du secteur de l'eau, publics et privés, dans les pays du bassin méditerranéen. Il peut être un relais efficace pour nouer des contacts et développer des activités dans ces pays.

En 2017, des négocia-

AQUA PUBLICA EUROPEA (APE)



La CILE a participé à l'Assemblée Générale de l'APE le 29 mai 2017 qui a approuvé deux thématiques prioritaires concernant « l'impact du changement climatique sur la stratégie d'investissement des opérateurs » et « l'évolution des relations entre usagers et opérateurs au niveau de la transparence ».

Elle suit l'évolution du projet « Water Erasmus » qui vise à favoriser le partage de connaissances entre les membres d'APE au travers d'échanges de personnel.

WATER SECURITY MANAGEMENT ASSESSEMENT, RESEARCH & TECHNOLOGY (W-SMART)



Des représentants de la CILE ont été invités en juin 2017 en tant qu'observateurs externes, à l'exercice de crise organisé par les autorités israéliennes visant à évaluer les réactions des opérateurs de l'eau entre autres, suite à la survenance d'un tremblement de terre. En décembre, un workshop organisé à Amsterdam ayant pour thème le Smart Utility Network for Resilient Infrastructure & Sustainable Eco-security-SUNRISE a

permis à la CILE d'exposer le projet SMART. MET (voir ci-avant).

Quelques réunions ont également été organisées avec les Président et Directeur Général de l'association en vue de l'organisation d'un exercice de crise sur la Ville de Liège en 2018 ou 2019.

MEKOROT



Complémentaire à la participation à l'exercice de crise en juin 2017 (voir ci-avant), nous avons pu, au travers des nombreuses réunions et visites de sites managés par MEKOROT (opérateur national en charge de la production et de l'assainissement des eaux en Israël), découvrir un nouveau modèle de production d'eau potable et industrielle dans un pays sujet à des sécheresses déjà intenses avec une perspective d'aggravation de celles-ci et où tout est mis en œuvre pour utiliser pratiquement 2 fois chaque goutte d'eau.

La CILE souhaite approfondir les premiers contacts établis avec MEKOROT pour d'une part améliorer son propre plan d'urgence (PIUI) et d'autre part profiter de leur expérience pour améliorer sa productivité et les performances de ses réseaux.

EAU DE PARIS



Poursuite des échanges avec un expert d'Eau de Paris sur le suivi de l'étude du comportement des pollutions diffuses en Hesbaye et le rôle des vallées sèches. Recherche d'une communication conjointe au congrès de l'Astee à Liège.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (ASTEE)



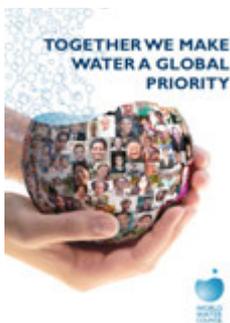
La CILE est membre de l'Astee. Elle occupe un siège au Conseil d'Administration pour le compte d'Aquawal qui le détient en alternance avec Vivaqua.

En 2017, la CILE a pris une part active dans l'organisation de son 96^e congrès qui s'est tenu à Liège au mois de juin 2017. Elle a été le relais local pour la logistique et l'interface avec les autorités locales, l'Université de Liège, les entreprises et, plus généralement les acteurs wallons de l'environnement. Elle a en particulier :

- recherché les ressources financières locales ;
- assuré la présidence du Comité de programme ;
- organisé le traditionnel dîner de Gala en collaboration

AXE 2 : ADHÉSION ET PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS ORGANISMES INTERNATIONAUX – PARTENARIATS

le CME dans l'évolution rapide de la situation mondiale seront proposées et devraient être soumises au vote des membres en 2018.



tions ont porté sur un projet de convention entre l'IME et Liexuti mais les conditions prévoyant une contribution forfaitaire annuelle de 10.000 euros n'étaient pas acceptables. Une autre possibilité a été discutée en marge du Conseil des Gouverneurs du CME en novembre, qui consisterait à devenir membre de l'association et à envisager des collaborations au cas par cas. Cette piste sera examinée en 2018

- avec la société PAM Belgique ;
- participé à plusieurs exposés du congrès, en tant qu'orateur et président de session ;
 - organisé une visite des galeries de captage de Hesbaye et de la station de dénitrification d'Ans.

CHARTRES MÉTROPOLE



Organisation conjointe d'une session de conférences sur le thème des Water Safety Plan au congrès de l'Astee à Liège : comparaison des démarches wallonnes, flamandes, bruxelloises et françaises. Point de vue comparé des régulateurs et des opérateurs.

Eaux de Marseille



Rencontre entre les directions générales de la CILE et d'Eaux de Marseille. Evaluation de pistes potentielles de collaboration et d'échanges d'expertises dans les domaines du Smart Metering, de la modélisation des réseaux et de la gestion de la clientèle. Une rencontre entre les techniciens concernés est prévue en 2018.

PROJETS ET PARTICIPATIONS

Accueil en retour d'une mission d'industriels chinois en vue du développement d'un système de comptage conjoint eau/énergie.

Offre de service au Gouvernement Guinéen pour deux dossiers identifiés au cours de la mission multisectorielle du mois de novembre 2016.

Service National des Points d'Eau : modalités d'un partenariat pour l'organisation des services de l'eau dans les villes de province et les communautés rurales ;

Office National de

PARTENARIATS INDUSTRIELS

Négociations pour un partenariat avec des industriels wallons en vue d'offrir une gamme large de services et d'expertises.

Recherche et analyse des conditions d'un partenariat pour le développement d'activités à l'international avec Eaux de Marseille.

Participation à des réunions pour l'identification de pistes de collaboration entre la Province de Liège, le Mexique et la Grèce.

Contribution à l'accueil d'une délégation marseillaise en Wallonie en retour d'une mission de

PARTENARIATS DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

ONU-HABITAT – parrainage de l'Entreprise de l'Eau du Liban Nord en collaboration avec la SWDE et la SPGE.

Participation à la mission pour le lancement officiel du projet européen CoM-SSA « Lubumbashi 2030 » dans le cadre de la participation des villes subsahariennes à la convention des Maires pour le climat et l'énergie. Réalisation d'un premier audit des ressources en eau de la ville et des principales menaces pesant sur sa pérennité.

Soutien financier et opérationnel de l'asso-

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT D'OPÉRATIONS DE VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE DE LA CILE



Contrôle de Qualité : projet d'équipement de 4 laboratoires régionaux d'analyses d'eau.

Recherche avec les autorités seychelloises en vue d'un partenariat dans les domaines de l'eau potable, de la sécurité alimentaire, des énergies vertes et de la gestion des déchets.

Recherche avec les autorités du Rwanda en vue d'identifier des pistes de collaboration pour des projets dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et des déchets.

Cockerill Maintenance & Ingénierie (CMI) avec l'Union Wallonne des Entreprises (UWE).

ciation Objectif Ô pour la réalisation de forages et de latrines dans les zones rurales de Calcutta, région du Bengale occidental. Contrôle in situ de la bonne exécution des ouvrages.

Assistance à l'Institut Scientifique et Technique de l'Eau (ISTE) pour la formation d'agents du Ministère délégué chargé de l'eau au Maroc sur le thème « de la Gestion et du suivi des projets dans le domaine de l'eau ». Séminaire et visite de nos ouvrages.

Participation à des manifestations de soutien aux activités de Young Water Solution qui responsabilise des jeunes leaders en leur fournissant les outils pour mener à bien des projets d'eau et d'assainissement dans leurs communautés.

POLITIQUE GÉNÉRALE DE VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE HYDRIQUE ET SÉCURISATION

RÉPARTITION GLOBALE DES MOYENS DE PRODUCTION (en m³)

	2013	2014	2015	2016	2017
Captages Hesbaye	14.532.004	14.363.642	14.179.026	14.504.385	16.493.022
Captages Néblon	9.966.765	9.611.975	9.155.781	11.242.798	9.750.617
Captages locaux	1.700.822	1.490.613	1.111.715	1.301.360	1.167.267
Fourn. par D.G.P. (*)	6.833.054	6.573.118	7.579.999	6.746.955	6.752.506
Fourn. par S.W.D.E.	1.801.155	1.721.242	1.711.874	1.789.912	1.889.607
Fourn. par Vivaqua	865.479	1.278.345 (**)	2.046.230 (***)	1.723.770 ^(§)	2.319.008 ^(§§)
TOTAL	35.699.279	35.038.935	35.784.625	37.309.180	38.372.027

(*) D.G.P. = Direction de la Grande Production de la S.W.D.E.
 (**) dont 527.769 m³ via la nouvelle liaison Modave - Warzée
 (***) dont 1.024.703 m³ via la nouvelle liaison Modave - Warzée
 (§) dont 873.058 m³ via la nouvelle liaison Modave - Warzée
 (§§) dont 1.294.412 m³ via la nouvelle liaison Modave - Warzée

A l'analyse de ces relevés, nous constatons :

- Une diminution de la production des captages de Néblon (- 13 % par rapport à 2017) - sur le deuxième semestre essentiellement - liée à une pluviométrie réduite. A noter que la mise en décharge de la galerie Communale plus sensible par météo très pluvieuse a également été moindre sur 2017 (une seule occurrence en fin d'année).
- Au niveau des captages locaux, les productions sur Visé, Hamoir et Huy sont également en-deçà des moyennes des autres années (- 10 % par rapport à 2017). Il est à noter que le captage de Triffoy a à nouveau été mis en décharge forcée les deux dernières semaines d'avril à la suite de travaux de maintenance menés par VIVAQUA sur son aqueduc.

- Une forte augmentation des prises en Hesbaye (+ 14 %) entre 2016 et 2017. Ceci s'explique par la diminution de production des autres captages.
- Des achats d'eau globaux pour les mêmes raisons en augmentation principalement sur la prise Vivaqua/Modave pour compenser une partie de la perte de production du Néblon.

L'ensemble de ces éléments permet dès lors de valoriser nos ressources propres à hauteur de 81,42%. On peut noter en parallèle une importante augmentation du volume global de près de 3,1% mis à la disposition de la distribution et des tiers.

Parmi les faits marquants 2017, il faut noter l'indemnisation de près de 400.000 € obtenue de l'entrepreneur qui avait provoqué un incendie sur la conduite de liaison entre les sites de production de Ans

et de Hologne rue de l'Hippodrome logiquement mise HS en juin 2015 au moment du démarrage des essais de l'UT de Ans. Cette mise à l'arrêt forcée avait nécessité l'achat externe de volumes importants d'eau.

L'indicateur d'efficacité des interventions réalisées (rapport du nombre d'incidents type pannes électriques ou accidents sur un ouvrage de production sans répercussion sur l'alimentation des réseaux de distribution au nombre d'incidents totaux) reste bien au-dessus de la cible de 90% (98,06% en 2017).

Le ratio énergétique (kWh haute tension/m³ produit (hors achats)) reste bien inférieur à la moyenne européenne de 0,50 (0,39 en 2017) ; cette tendance est à mettre en corrélation avec la bonne production de la galerie moins profonde en Hesbaye (ayant donc nécessité moins de pompage au départ de la galerie nord), d'un hiver moins

rigoureux avec moins de fuites compensées habituellement par des volumes de production ponctuellement plus importants et de la poursuite de l'optimisation des économies d'énergie menées à la CILE.

Du côté de l'usine d'em-bouteillage, l'année 2017 a vu la production de 14.800 bonbonnes, suite notamment à des livraisons à la commune de Manhay, à l'IECBW ainsi que pour la première fois à la SWDE. La CILE reste le fournisseur exclusif d'AQUAFLANDERS représentant les producteurs et distributeurs d'eau en Flandre (l'équivalent d'AQUAWAL en Wallonie) pour les situations d'urgence.

RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS ELECTROMÉCANIQUES ET REMPLACEMENT DE CONDUITES

Outre le chantier de dédoublement de l'adduction de Néblon, évoqué ci-avant, nos services ont œuvré aux chantiers/travaux suivants :

Poursuite des renouvellements de conduites d'adduction d'eau :

- Cheratte (Visé), rue Pré d'Awans : remplacement de la fontainerie dans le tunnel sous le chemin de fer.

Divers

- Pose/remplacement de nouveaux débitmètres,

- Poses de barrières et clôtures autour d'ouvrages de captage,
- Rénovation de la toiture des réservoirs de Lamine,
- Remplacement de châssis sur les bâtiments de Jeneffe, Lamine, Ans et Néblon,
- Démolition du bâtiment rue Verte Houmeresse à Liège,
- Aménagement des abords du Puits de Secours,
- Démarrage du remplacement de la fontainerie sur le site de la Transition.

QUALITÉ DE L'EAU ET STATIONS DE TRAITEMENT

Après la station d'Ans en 2016, la seconde unité de traitement située à Waroux, permettant d'abattre les teneurs en nitrate et en produits phytosanitaires dans les eaux produites au départ des captages de Hesbaye, a été réceptionnée en mars 2017.

Avec une capacité de production nominale de 2.000 m³ par jour, cette station est capable d'alimenter les villages avoisinants y compris les futurs lotissements prévus entre cette même station et la Nationale 3.

La technique employée pour réduire de moitié la teneur en nitrate diffère du procédé mis en place à Ans. Les nitrates enlevés de l'eau brute sont concentrés dans un faible volume d'eau avant d'être envoyés vers la station d'épuration de l'A.I.D.E. située à moins de 2 kilomètres, pour y être dégradés en azote. Si le procédé utilisé fait appel à un principe physico-chimique classique, l'échange ionique sur résine, la technologie

et le design sont novateurs et constituent une première dans notre pays. Qui plus est de conception entièrement belge. La conséquence en est une consommation amoindrie en réactif, du sel, et surtout une perte en eau négligeable de moins de 0,5% soit 10 fois moins que dans les processus classiques de résine échangeuse d'ions.

Les produits phytosanitaires sont quant à eux réduits sur un filtre charbon actif en grains classique par un simple phénomène physique d'adsorption, sans aucun réactif.

La robustesse du procédé permet de produire en full automatique avec une présence humaine réduite de moins d'une journée par semaine sur site.

Nos services d'entretien des ouvrages ont, quant à eux, aménagés les espaces verts et mis en place leur première prairie fleurie.

Au niveau de la station d'Ans, après correction des très rares aléas liés à la mise en service de nouveaux bâtiments, les différents ouvrages et installations ont démontrés leur performance et leur fonctionnalité. D'un point de vue traitement de l'eau, les procédés liés à l'élimination des produits phytosanitaires et d'électrochloration ont démontré leur fiabilité et efficacité. L'année 2017 a été consacrée à l'amélioration et à la maîtrise du procédé de biodénitrification avec recirculation des eaux de lavage qui est, pour rappel, une première européenne.

Une analyse de risque au sens Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau a été également débutée au niveau de la station d'Ans.

Plusieurs groupes d'experts dans le domaine de l'eau ont été accueillis à la station de traitement d'Ans.

Parmi eux,

- La réunion/visite des infrastructures pour l'END-WARE (41st European Network of Drinking Water REgulators meeting) organisé pour la première fois en Wallonie.
- Un cours dispensé aux étudiants de master en génie chimique de la faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège ayant pour thème le traitement de l'eau associé à la gestion de projet ;
- Le lancement par Phytofar, Inagro et Protect'eau du nouvel outil Fytauscan, un outil numérique qui permet d'éviter la pollution ponctuelle des eaux sur une exploitation agricole.
- Plusieurs visites d'entreprises, d'organismes de formations dans le domaine du traitement de l'eau au niveau international.

PROTECTION DES CAPTAGES

DÉLIMITATION DES ZONES DE PRÉVENTION

Captages de Hesbaye :

Le contenu du rapport sur les incidences environnementales a été soumis à enquête par le Ministre auprès des communes concernées, ainsi que du Conseil Wallon pour l'Environnement et le Développement Durable (CWEDD) qui a remis un avis favorable. Le dossier est en attente de l'accord du Ministre pour le lancement de l'étude.

Captages de Pêchet : Les nouvelles dispositions du Code de l'Eau concernant les dépôts d'hydrocarbures sont entrées en vigueur. Le programme de protection a été actualisé et transmis à la SPGE. Il est en cours d'examen par l'Administration.

Captage de Triffoy : L'arrêté désignant la zone est paru au Moniteur Belge le 1^{er} juin 2017.

Captages de Visé : Un projet d'étude simplifiée des zones de prévention est à l'examen.

TRAVAUX EN ZONE DE PRÉVENTION

Captages de Hesbaye :

Début de l'étude visant à vérifier la contamination préférentielle par les nitrates et les pesticides au droit des dépressions topographiques (vallées sèches).

Captages du Néblon :

finalisation du placement des panneaux de signalisation d'entrée et de sortie de la zone de prévention du Néblon sur les principales voiries d'accès. La mise en place d'un système d'évapotranspiration des eaux usées domestiques épurées au château de Himbe est en attente d'un arrêté ministériel autorisant la dérogation au Code de l'Eau.

SURVEILLANCE DES ZONES DE CAPTAGE

En 2017, le service a analysé et remis un avis sur 467 dossiers concernant des demandes de permis unique, d'urbanisme, d'urbanisation, d'environnement, intégré et d'avis préalable :

- 405 demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation ou certificat (318 immeubles d'habitation, 42 commerces ou bâtiments industriels, 18 exploitations agricoles, 6 projets de lotissement et 21 projets d'aménagements publics) ;
- 30 demandes de permis d'environnement, uniques et intégrés, dont 5 exploitations agricoles ;
- 8 demandes de permis de prises d'eau souterraines privées et 2 demandes de forage géothermique ;
- 24 dossiers concernant des demandes d'avis préalable ou divers, provenant directement de bureaux d'études, d'architectes ou d'administrations.

Le nombre de dossiers traités est en augmentation (+6 % par rapport à 2016 et +20% par rapport à 2015). Le service a continué à suivre les projets d'aménagement autour de l'aéroport de Liège, visant en particulier les zones de développement économique, la constitution de remblais, l'assainissement des anciennes installations militaires et la gestion des eaux pluviales.

Les actions visant à maintenir des contacts étroits avec les administrations des communes dont le territoire est situé en zone de prévention de captage ont été continuées.

La sensibilisation des particuliers, des architectes, des entrepreneurs, des agriculteurs et des conseillers en environnement dans des PME reste une priorité. Les services ont ainsi visité 25 anciens puits domestiques et 19 piézomètres. Le suivi des avis rendus a été réalisé sur une sélection de 34 chantiers de construction dont 25 (74 %) se sont avérés conformes avec les impositions des permis délivrés. Diverses actions de relations publiques ont été réalisées telle que la distribution en main propre du calendrier de la CILE aux agents des services d'urbanisme et d'environnement des 20 communes concernées par les zones de captage, de la DGO3 et de la DGO4, ainsi qu'aux Coordinateurs des Contrats rivières Meuse-Aval et Ourthe.

La surveillance générale des zones de captage a continué suivant un rythme soutenu en 2017. Elle a représenté 55 tournées en Hesbaye, 21 au Néblon, 10 à Triffoy et 1 à Visé-devant-le-Pont. A Pêchet, 50 tournées de surveillance ont été réalisées conformément au plan de gestion des risques (HACCP), de la ressource à l'entrée de l'usine d'emballage, tandis que l'ensemble des zones boisées ont été visitées 3 fois en étroite concertation avec le Département Nature et Forêt de la Région Wallonne. Un tour de garde est organisé pour réagir aux incidents de pollution dans les zones de prévention. En 2017, le Plan Interne d'Urgence et d'Intervention a été activé dans 3 cas.



SURVEILLANCE D'INSTALLATIONS PARTICULIERES

Le service a traité 15 dossiers particuliers nécessitant un suivi à long terme tel que l'assainissement de sites contaminés et diverses procédures administratives ou judiciaires. En particulier, les dossiers sensibles des bassins autoroutiers en Hesbaye et de l'extension de la carrière de Jenneret au Néblon ont été relancés. Un dossier concernant la régularisation de la plantation de poiriers a été clôturé. La dépollution d'une station-service pour poids-lourds à Hognoul est en voie de finalisation.

Le service continue de participer activement au comité de suivi technique concernant le dispositif de traitement des effluents par ferti-irrigation d'une plantation de saules sur une plateforme de compostage de déchets verts à Grâce-Hollogne.

Les recours introduits par la CILE auprès du Conseil d'Etat contre des permis délivrés pour des forages de prise d'eau et géothermiques ont été poursuivis.

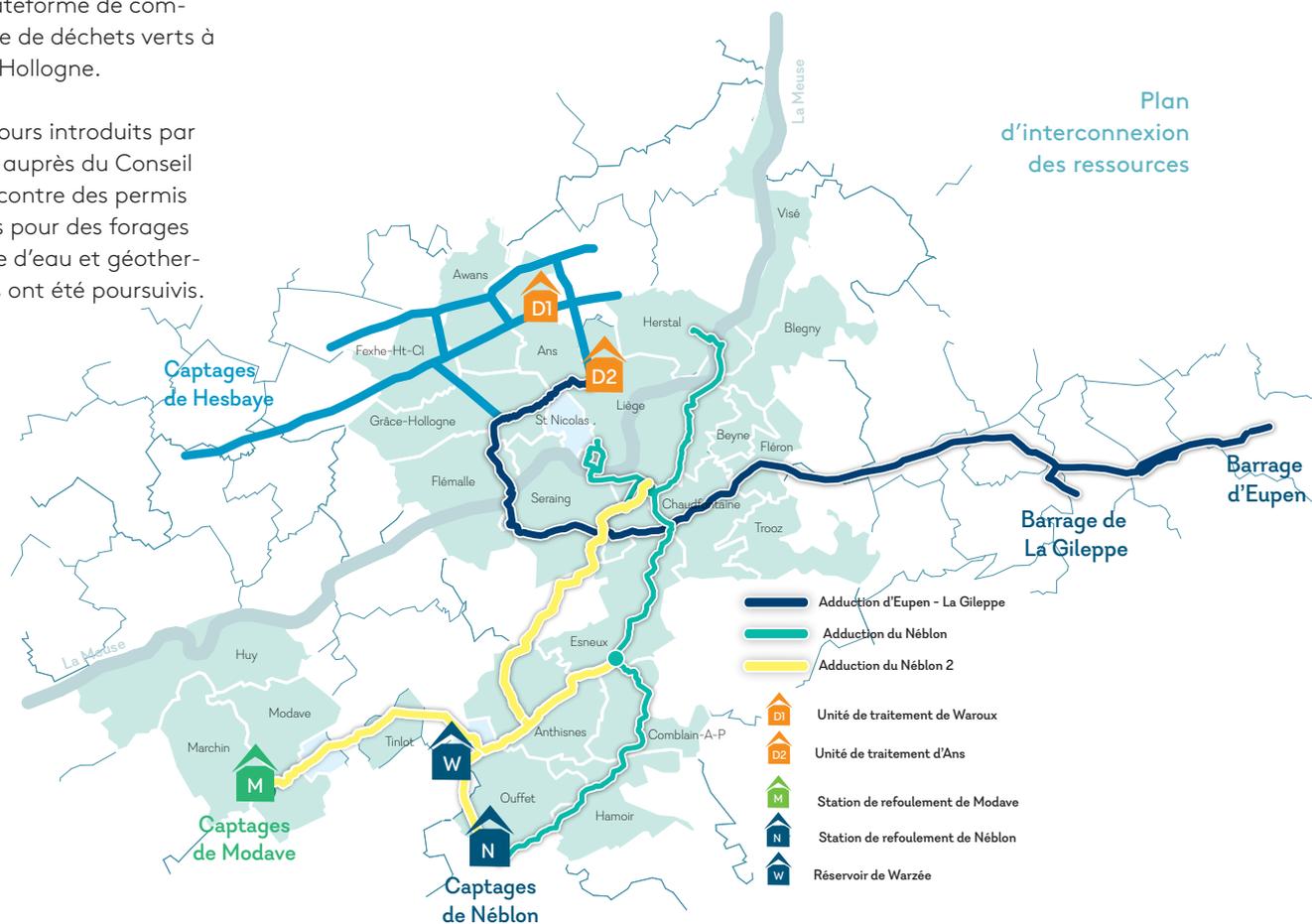
SÛRETÉ DES OUVRAGES

En 2017, 93 tournées de surveillance aléatoire des ouvrages jugés sensibles ont été réalisées. Les 99 ouvrages concernés ont été vus entre 23 et 40 fois sur l'année.

PARTICIPATION A DIVERS PROGRAMMES OU ORGANISMES

Le service assure toujours la représentation d'AQUAWAL au Conseil d'Administration de PROTECT'EAU. Il représente le secteur au sein du nouveau Pôle de l'Eau du Conseil Economique et social de Wallonie, ainsi que dans divers programmes ou organismes tels que les comités d'accompagnement d'études commandées par les Services Publics de Wallonie. Il est un membre actif des Contrats de Rivière de la Meuse Aval et de l'Ourthe, ainsi que des GAL (Groupe d'Action Local « du Pays des Condruses » et groupement en Hesbaye).

Il assume également la coordination de la nouvelle Commission « Protection de la Ressource » d'AQUAWAL. Il participe à diverses évaluations concernant la mise en place du Programme de Gestion durable de l'Azote en agriculture, ainsi qu'au groupe d'experts mis en place en 2011 au sein d'Aquawal pour le suivi de la politique relative à l'usage des pesticides. Il occupe le poste d'administrateur détenu par Aquawal au sein de l'ASTEE, ayant contribué activement à l'organisation du 96ème congrès tenu à Liège en juin 2017.



ETAT DES RESSOURCES

Le service suit le niveau des nappes aquifères en relevant une sélection de piézomètres, dressant régulièrement les courbes et interprétant leur évolution. Un peu plus de 160 relevés ont été réalisés en 2017 sur 10 piézomètres.

L'année 2017 a été marquée par un important déficit pluviométrique. La sécheresse a commencé en juillet 2016 et il n'y a pas eu de recharge hivernale à l'exception d'une légère remontée de la nappe aquifère du Condroz en mars/avril. Les relevés piézométriques hebdomadaires ont montré des niveaux plus bas que ceux que nous enregistrons dans le Condroz depuis 2008, baissant de manière continue jusqu'en novembre. En Hesbaye, par contre, le niveau a peu évolué, confirmant une légère tendance à la baisse amorcée à la mi-janvier, mais toujours supérieur à la cote la plus basse enregistrée en 2013.

La production des galeries du Néblon a diminué significativement depuis le milieu du mois de mars. La perte a été compensée par des prélèvements plus importants dans les galeries profondes de Hesbaye.

Les réserves ont fortement diminué dans les barrages d'Eupen/La Gileppe. La situation n'a cependant pas été critique à court terme, la réserve encore disponible calculée à la fin du mois de juin correspondant à 160 jours de production d'eau potable dans des conditions normales. Le niveau s'est finalement stabilisé fin juillet pour commencer à remonter dans le courant du mois d'août. La situation est redevenue normale en fin d'année.

D'importantes précipitations ont été enregistrées fin 2017 et au début de l'année 2018. La recharge hivernale de la nappe du Condroz a été importante, les niveaux sont aujourd'hui proches des maxima que nous enregistrons depuis 2008. En Hesbaye, la tendance à la baisse devrait se poursuivre encore un peu vu le décalage avec les précipitations.

La production des galeries du Néblon est remontée significativement et l'on peut considérer que les perspectives sont bonnes pour 2018.

GESTION FORESTIÈRE ET BIODIVERSITÉ EN ZONE DE CAPTAGE

Suivi de la plantation de haies sur les chantiers de la nouvelle adduction du Néblon.

Participation à l'élaboration des mesures compensatoires pour l'aménagement du parking du siège social de la CILE à Angleur.

Elaboration d'un projet de boisement de parcelles en Hesbaye.

Passation du marché d'éco-pâturage pour 4 ans sur 12 parcelles de la CILE. Mise en place et démarrage d'une étude scientifique avec l'Université de Liège concernant la lutte contre la renouée du Japon par éco-pâturage. Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des riverains concernés.

Contacts avec la SPI+ et l'A.I.D.E. en vue d'étendre des projets de gestion de la biodiversité sur des parcelles leur appartenant en zone de captage.

Intégration du site du Néblon et du puits 5 à Voroux au Réseau Nature de l'Asbl Natagora. Réalisation de panneaux didactiques à placer au bord du sentier pédestre traversant le site du Néblon.

Poursuite du dossier de création d'une réserve naturelle sur le site de l'ancien captage de Saint-Pierre. Préparation d'une convention de cession au DNF.

DIVERS

Finalisation de l'étude des ressources potentielles d'eau brute à Liège.

Elaboration d'un parcours didactique sur l'histoire de l'eau en agglomération liégeoise.

Suivi et mise à jour du Plan Interne d'Urgence et d'Intervention. Assistance des services de la CILE en cas d'incidents de pollution.

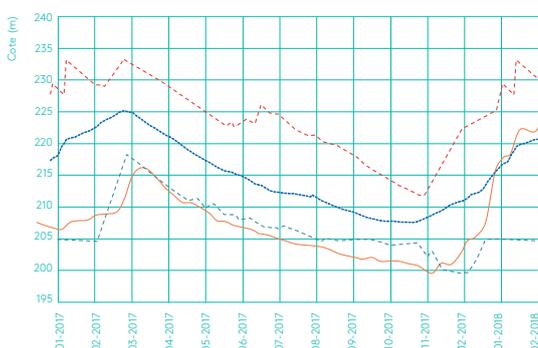
Participation au Job Day «Sciences & Technologies» à l'invitation de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Participation à des missions à l'étranger : première mission du projet européen Lubumbashi 2030 avec la Ville de Liège. Développement des réseaux avec le Conseil Mondial de l'Eau, l'Institut Méditerranéen de l'Eau et d'autres opérateurs étrangers.

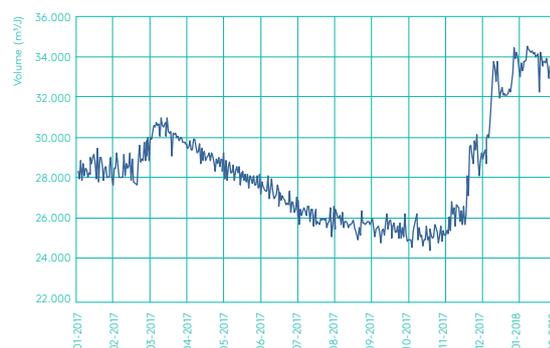
Elaboration d'un premier module de formation en partenariat avec l'Université de Liège, le thème « Eau dans la Ville » ayant été sélectionné au sein de la Structure Collective d'Enseignement Supérieur.

Participation active à divers forums et manifestations ayant pour thèmes la protection des ressources en eau potable.

2017 - Piézométrie au Néblon



2017 - Production totale des galeries du Néblon



8. ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION

TRAVAUX INITIÉS PAR LES SECTEURS

RENOUVELLEMENT DE CONDUITES VÉTUSTES ET EXTENSIONS DE RÉSEAUX

Un investissement global de 3.438.310 € a été consacré aux chantiers de renouvellement complet de nos installations ainsi qu'aux chantiers d'extensions, et plus précisément :

- un montant de 573.418 EUR pour le remplacement ou le déplacement de 1.770m de conduites de DN50 à DN160 mm dont 165.602 EUR pris en charge par des tiers ;
- un montant de 449.483 EUR pour la pose de 2.041m de conduites de DN50 à DN110 mm dont 244.480 EUR pris en charge par des tiers dans le cadre d'extensions de réseau;
- un montant de 1.626.340 EUR pour le remplacement de 706 raccordements particuliers en plomb ;
- un montant de 752.967 EUR pour le remplacement de 306 raccordements particuliers autres qu'en plomb (acier, fonte, ...) ;
- un montant de 30.102 EUR pour la pose de 12 nouvelles vannes de sectionnement, de 3 réducteurs de pression et 1 ventouse ;
- un montant de 6.000 EUR pour le raccordement de 4 chambres à vannes à l'égout.

MAINTENANCE DES RÉSEAUX

Divers travaux d'entretien de réseaux. Interventions sur raccordements, conduites et vannes.

Travaux d'entretien des réseaux Interventions sur raccordements, conduites et vannes

Année	Raccordements	Conduites	Vannes
2008	2.782	615	343
2009	2.956	892	351
2010	3.209	799	225
2011	3.233	720	282
2012	3.183	853	301
2013	2.735	734	266
2014	2.807	624	267
2015	2.722	633	300
2016	2.427	755	285
2017	2.654	825	228

Evolution des travaux sur branchements

Années	Nouveaux branchements	Modifications de branchements	Pose de compteurs supplémentaires
2008	739	66	2.129
2009	858	83	1.729
2010	697	73	2.055
2011	822	72	1.944
2012	693	64	1.808
2013	687	70	1.740
2014	679	119	1.762
2015	624	117	1.564
2016	670	50	1.458
2017	685	77	1.390

9. SUPPORT TECHNIQUE

ÉTUDES, PRESTATIONS & TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2017

ÉTUDES

PROJETS DE CONDUITES ADDUCTION/ DISTRIBUTION

Principales études réalisées
et/ou engagées en 2017

Distribution

- Fexhe-le-Haut-Clocher : rue Principale (Mise à jour du projet initial) ;
- Flémalle : route de Souxhon ;
- Flémalle : Grand'Route (pie) ;
- Fléron : place du Marché (Retinne) ;
- Herstal : rue E. Solvay – N671 – (conjoint avec le SPW)
- Huy : chaussée des Forges (étude externe par le S.T.P.) ;
- Liège : carrefour des rues Vicinal et Arbre Courte Joie (giratoire SPW) ;
- Liège : voiries d'accès au CHR de la Citadelle (dossier SPW) ;
- Liège : rue Reine Astrid ;
- Liège : rue Destriveaux ;
- Liège : rue Saint-Jean en Isle.

Ces études, terminées et/ou engagées en 2017, ont généré un engagement estimé à 3.744.744,00 €.

Etudes menées en 2017 et/ou à terminer
en 2018 - Budgets non engagés :

Adduction

- Liège : construction d'une CV de sécurisation Néblon/Eupen – carrefour des rues Verte-Houmeresse et Malvaux ;
- Liège : pont de Fétille (Pont SPW – Partie Adduction)

Distribution

- Ans : rue de Jemeppe ;
- Comblain-au-Pont : rue de l'Aunaie ;
- Huy : giratoire SPW du pont Baudouin ;
- Liège : pont de Fétille (Pont SPW – Partie distribution) ;
- Liège : impasse Macors ;
- Liège : TRAM – second projet ;
- Liège : rue des Bonnes Villes et site de Bavière ;
- Liège : rue Matrognard ;
- Seraing : rues de la Province et du Halage ;
- Trooz : rue de la Résistance ;
- Visé : place Reine Astrid.

Ces études, non terminées en 2017, pourraient générer un engagement estimé à 2.165.000,00 €.

PROJETS D'ÉQUIPEMENT DE LOTISSEMENTS ET ZONINGS.

En 2017, la cellule Lotissements a instruit 37 dossiers d'avant-projets et a étudié et facturé 8 projets de lotissements et de zones industrielles pour un montant total de 35.087,22 EUR.

PROJET DE RATIONALISATION DU RÉSEAU DE PRODUCTION D'EAU DE LA COMMUNE DE TROIS-PONTS.

En 2017, pour le compte de la Commune de Trois-Ponts et via un marché de service, notre bureau d'études a réalisé :

- La pré-étude de la première phase du projet de rationalisation du réseau de production d'eau de Trois-Ponts (Liaison Sur-le-Meez – Fosse – Dairomont) ;
- Le projet sollicité en urgence de liaison des réseaux de Logbiermé Centre et Logbiermé Haut.

Ces études ont généré une facturation en 2017 d'un montant total de 3.335,00 EUR.

PROJETS DE BÂTIMENTS – OUVRAGES – MAINTENANCE

Ouvrages

- CILE : site du Siège social – Renouvellement de la toiture des ateliers en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques
- CILE : site du Siège social – Création d'une nouvelle zone de parking entre les sites de la CILE et de la SOFICO et réfections ponctuelles du revêtement hydrocarboné des voies d'accès.

Maintenance

- Liège : siège social – renouvellement du groupe de froid (projet engagé en 2016 et réalisé en 2017) ;
- Liège : acquisition de nouvelles bornes fontaines (installées en 2017).

Ces études, débutées en 2017 et/ou non encore abouties, pourraient générer un engagement estimé à 585.000,00 €.

DÉDOUBLEMENT DE L'ADDUCTION DU NÉBLON ET INTERCONNEXION NÉBLON-MODAVE

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) constitué entre la CILE et VIVAQUA, sous la dénomination « Néblon-Modave GIE », a poursuivi ses travaux en 2017.

Le coût des études réalisées par VIVAQUA en 2017 s'élève à 9.190,25 €.

Phase I

Le troisième lot de la phase I, entre Anthisnes et Esneux, a débuté en 2011. Suite à la découverte d'installations souterraines inconnues à Poulseur, les derniers travaux relatifs à ce lot ont dû être reconsidérés et cette partie du projet a été réétudiée en 2016 au niveau de la centrale de pompage de Mont. Un marché de travaux spécifique, au montant estimatif de 103.000,00 €, a été lancé en 2017 pour la construction d'une chambre d'interconnexion à proximité directe de la centrale de pompage de Mont. Ce marché sera attribué début 2018 pour une réalisation programmée dès mars 2018.

Phase II

L'étude du troisième lot de cette phase (2C2 – de Bonnelles-N63 au site du Bol d'Air), a été finalisée début 2016. Ce lot de pose de conduites a été attribué en 2017. Toutefois, les délais d'attribution de marché et de livraison des fournitures nous ont amenés à postposer le début du chantier, lequel démarrera effectivement en mars 2018.

Phase III

Cette phase ne comporte qu'un seul tronçon de conduites de 4,5 kilomètres entre le Bol d'Air et Angleur. Les études de cette phase ont été finalisées début 2017. Le marché de travaux associé à cette phase est en cours d'attribution. Le démarrage des travaux est envisagé pour le mois de septembre 2018.

Parallèlement, un projet spécifique a été dressé pour l'équipement électromécanique de deux ouvrages d'interconnexion, au montant estimatif de 380.000,00 €. Ce projet consiste à équiper 2 ouvrages dont le génie civil est compris dans les 2 derniers lots distincts des phases II et III (CV de « Bol d'Air » et « d'Angleur – Belle Jardinière »). Le marché de travaux devrait être attribué en avril 2018.

SURVEILLANCE ET SUIVI DES TRAVAUX

TRAVAUX DE RENOUELEMENT D'INSTALLATIONS D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION - TRAVAUX DE DÉMOLITION, CONSTRUCTION ET RÉNOVATION D'OUVRAGES ET BÂTIMENTS.

En 2017, les travaux de renouvellement complets et terminés (hors dédoublement de l'adduction du Néblon et hors unités de traitement d'eau) de nos installations et nos ouvrages et bâtiments, ont généré un investissement global de 4,46 millions € contre :

- 2,40 millions EUR en 2016 ;
- 4,70 millions EUR en 2015 ;
- 3,10 millions EUR en 2014 ;
- 10,92 millions EUR en 2013 ;
- 7,55 millions EUR en 2012 ;
- 5,08 millions EUR en 2011 ;
- 2,73 millions EUR en 2010 ;
- 1,84 millions EUR en 2009 ;
- 11,39 millions EUR en 2008 ;
- 7,53 millions EUR en 2007.

Il s'agit des chantiers suivants :

Conduites Distribution

- Ans : Nouvelle Route et rue Tichette;
- Anthisnes : chemin du Paradis ;
- Awans : place Communale;
- Chaudfontaine : avenue des Thermes;
- Grâce-Hollogne : rue Lamaye ;
- Grâce-Hollogne : rue des Sarts;
- Grâce-Hollogne : rue Haute Claire;
- Hamoir : rues Ravenne et Pré Limbor;
- Herstal : rue de l'Amitié, Aunaye et Patar;
- Liège : rue Saint-Léonard;
- Liège : Tram (Pré PPP) - (SRWT);
- Liège : rue Winston Churchill;
- Liège : rues Dossin et Buisseret;
- Liège : rue des Tawes ;
- Marchin : rue Pierpont – Equipement électromécanique du réservoir ;
- Seraing : rue de Montegnée;
- Seraing : rue du Molinay.

L'ensemble des chantiers de pose de conduites de distribution (et d'adduction) d'eau (à l'exclusion du dédoublement de l'adduction du Néblon), réceptionnés en 2017, représente la pose de 7.777 mètres de conduites de DN.60 mm à DN.300 mm et le renouvellement de 968 branchements particuliers.

Bâtiments

Ouvrages d'adduction

- Ans : Unité de traitement d'eau de Waroux ;
- Liège : Démolition et aménagement de parcelle rue Verte-Houmeresse ;
- Liège : Site de Lamine – rénovation de la toiture.

D'autres chantiers entamés durant l'année écoulée n'ont pu être clôturés financièrement ou nécessitent la poursuite de leur exécution en 2018, à savoir :

- Beyne-Heusay : rues du Vieux Thier, Vallée et Hélène (chantier en cours) ;
- Chaudfontaine : rues Hêtre Pourpre et Radoux Rogier (chantier en cours) ;
- Chaudfontaine : place de la Bouxhe (SPW) (attente du décompte final) ;
- Fexhe-le-Haut-Clocher : rue Principale (chantier en cours) ;
- Flémalle : thier Beauvuin (chantier en cours) ;
- Fléron : rue Général de Gaulle (attente du décompte final) ;
- Fléron : rue Noirefontaine ; (chantier en cours) ;
- Fléron : rue Longue Hayoulle (attente du décompte final) ;
- Grâce-Hollogne : liaison Hollogne – Réservoir de Bierset – SOWAER (en cours) ;
- Hamoir : rue Xhignesse (attente du décompte final) ;
- Herstal : rue du Fort (chantier en cours) ;
- Huy : rue des Vignes (chantier en cours) ;
- Liège (Rocourt) : déplacement de conduites suite à la création de 2 giratoires N20 (attente du décompte final) ;
- Liège : place des Martyrs (attente du décompte final) ;
- Liège : rue Degré des Tisserands (chantier en cours) ;
- Liège : rue du Centenaire (chantier en cours) ;
- Liège : bd. Fosse Crahay (attente du décompte final) ;
- Marchin : rue Beau Séjour (chantier en cours) ;
- Saint-Nicolas : rue du Vieux Thier (chantier en cours) ;
- Saint-Nicolas : rue F. Nicolay – phase 3 (chantier en cours) ;
- Seraing : rues Brialmont et Collard Trouillet (chantier en cours) ;
- Seraing : impasse Collard (attente du décompte final) ;
- Seraing : giratoire rues de Tilff, Midi, Gonhy (SPW) (attente du décompte final).

Les données statistiques de ces chantiers, en cours ou terminés mais non encore clôturés, seront reportées au prochain rapport annuel.

SURVEILLANCE DES CHANTIERS D'ÉQUIPEMENT DE LOTISSEMENTS ET ZONINGS.

16 chantiers d'équipement de lotissements et de zonings industriels ont été surveillés et clôturés financièrement en 2017.

L'équipement de ces lotissements a nécessité la pose de 7.379 mètres de conduites de DE 90 mm à DE 160 mm pour un montant global de 668.536,41 €.

Ces 16 dossiers ont fait l'objet d'une facturation de frais de surveillance pour un montant global de 35.299,53 €.

PRESTATIONS DE GÉOMÈTRE

En 2017, la cellule « Géomètre » du bureau d'études a été en charge de 74 dossiers :

- 51 dossiers en cours dont 18 sous-traités ;
- 4 dossiers à réaliser ;
- 19 dossiers terminés dont 6 ont été sous-traités.

Les 19 dossiers terminés sont répartis de la manière suivante :

- 4 bornages et levés de terrain, sous-traités ;
- 8 plans As-built dont 4 sous-traités ;
- 1 nivellement de terrain pour recherche de fuites ;
- 6 implantations de bâtiments, chambres de vannes, conduites, clôtures, ...

Depuis juin 2015, la CILE est signataire de la convention «WALTOPO» qui implique l'obligation de réaliser l'ensemble des levés de terrain suivant la méthode et la légende WALTOPO dressées par le département de la géomatique de la Wallonie.

Début 2016, notre géomètre a donc adapté ses outils de travail en fonction de cette contrainte. Il n'a cependant pas eu l'opportunité de réaliser un premier levé suivant la méthode WALTOPO (notre géomètre ayant été absent de juin 2016 à juin 2017).

En 2017, il a établi sa nouvelle table de codification en WALTOPO et a sélectionné un premier chantier pour lequel il réalisera le levé de la nouvelle voirie en WALTOPO.

CARTOGRAPHIE

En 2017, l'activité de la cellule « cartographie » du support technique s'est répartie comme suit :

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Réponses aux courriers de demandes de renseignements (%)	39	41	43	50	55	68
Mises à jour des plans de fonctionnement des réseaux (%)	23	19	25	14	12	10
Repérages de conduites sur terrain et reports sur plans (%)	2	2	3	3	5	6
Numérisations de plans et croquis et classement (%)	3	1	2	4	6	4
Tirages et impressions de plans (%)	2	2	1	2	4	3
Réunions, formations et divers (%)	1	3	4	6	2	4
Prestations et réunions pour préparation du nouvel SIG (%)	21	28	20	21	16	5
Poses de plots enregistreurs pour recherche de fuites (%)	1	1	2			
Autres (%)	8	3				

Soit :

- 11.318 courriers de réponse traités ;
- 699 mises à jour de plans de fonctionnement des réseaux ;
- 2,6 kilomètres de conduites repérées sur terrain ;
- 42 nouveaux plans et croquis inventoriés et scannés ;
- 2.781 croquis scannés dont 3.079 indexés ;
- 1.850 croquis triés mais non encore scannés ni indexés provenant de la Cellule plomb.

| 33

ATELIER ÉLECTROMÉCANIQUE

Cet atelier a procédé, en 2017, à :

- La maintenance de 85 vannes de régulation Cla-Val,
- La visite et aux contrôles de 97 centrales et ouvrages d'eau,
- La révision de l'ensemble des protections cathodiques,
- Le remplacement d'une dizaine de débitmètres électromagnétiques de gros diamètre,
- Le façonnage d'une quarantaine de butées pour les compteurs.

A noter également la réalisation de travaux de plus grande ampleur, comme :

- Sur la Centrale de Mont Pousseur :
 - Modification et adaptation de la tuyauterie,
 - Montage de deux vannes « Claval » de gros diamètre
 - Montage des débitmètres,
 - Montage des vannes électriques.
- La réparation de la tuyauterie acier dans le pont d'Ougrée
- Sur la nouvelle station de pompage sur le site du Néblon, la confection des décharges pour les prises d'échantillons.



INDEXAGE

Nos services ont procédé, pour l'exercice 2017, aux relevés de 257.107 compteurs.

Les indexiers ont effectué 174.022 relevés annuels.

Parmi ceux-ci, 561 compteurs ont été relevés à l'aide de lecteurs à distance, hors tournées habituelles, et sont considérés comme vus. Ce système devient progressivement obsolète, le producteur du système de lecture reportée a cessé ses activités depuis 2002 et les compteurs équipés de ce système sont en phase de remplacement.

Il reste donc 173.461 relevés annuels ainsi répartis en tournées :

Index relevés de visu	54.448
Index affichés	69.470
Index non communiqués – répertoriés absents	47.389
Index non communiqués – épertoriés inaccessibles	2.154

Indépendamment des relevés annuels, il y a lieu d'ajouter les relevés spéciaux pour 4.666 compteurs dans le cadre d'enquêtes de relevés trimestriels, de relevés difficiles, de bassins laveurs, etc.

Enfin, 78.419 index ont été communiqués avant le passage de notre agent, principalement via le site WEB.

LA CLIENTÈLE

LE FONDS SOCIAL 2017

Le "Fonds social de l'eau" constitue un mécanisme financier dont le fonctionnement repose sur la participation active des Distributeurs d'eau, des C.P.A.S. et de la SPGE. Ce mécanisme intervient principalement dans le paiement des factures d'eau de consommateurs en difficulté de paiement et dans le financement d'interventions techniques contre les déperditions d'eau au sein des logements.

Conformément à la nouvelle circulaire ministérielle du 23/02/2017, modifiant la gestion du Fonds Social de l'Eau, un droit de tirage unique a été créé.

Il est constitué

- de la contribution au F.S.E. perçue à hauteur de 0,0250 EUR sur chaque m³ consommé en 2016.
- du solde non utilisé des droits de tirages pour l'année 2016.
- du solde non utilisé de la provision pour améliorations techniques de 2016.

L'objectif de ce droit de tirage unique est de permettre aux C.P.A.S. de disposer de toutes les données relatives au fonds social de l'eau en début d'année.

L'allocation unique du Fonds Social de l'Eau à la CILE pour l'exercice 2017 s'élève à 760.059,80 EUR, dont

- 638.974,26 EUR destinés aux droits de tirage des C.P.A.S. (80%) ;
- 60.542,77 EUR destinés à la couverture des frais de fonctionnement des C.P.A.S. et SPGE (10%) ;
- 60.542,77 EUR destinés aux fonds pour améliorations techniques (10%).

Les seuils annuels d'interventions financières des C.P.A.S. par le biais du F.S.E. pour les consommateurs qualifiés en difficulté de paiement sont revalorisés à 500,00 EUR par ménage, majorés de 100,00 EUR par personne, à partir de la quatrième personne faisant partie du ménage. (Article R.320)

Rappelons également que le montant de l'intervention peut être supérieur à ces maxima :

- dans le cas d'une fuite provoquant une surconsommation et moyennant un avis favorable du distributeur,
- pour un usager qui a cumulé plusieurs années d'arriérés de paiement sans avoir sollicité l'intervention du Fonds Social de l'Eau chaque année,
- dans le cas d'une situation exceptionnelle ou d'une difficulté financière temporaire connue du C.P.A.S.

BILAN

Au cours de cet exercice, le Service Clientèle a traité 1.739 demandes de droit de tirage.

Le montant disponible pour les droits de tirage potentiels de 2017 s'élevait à 638.974,26 EUR.

Cette allocation a été utilisée durant cet exercice à concurrence de 616.227,65 EUR, soit un taux d'utilisation de 96,44%.

L'intervention moyenne sur les droits de tirage du Fonds Social de l'Eau s'élève à 354,36 EUR par demande. (voir tableau)

Remarques :

- le solde non utilisé au 31 décembre 2017 soit 22.746,61 EUR a été reversé à la SPGE pour répartition en 2018 sur base des critères régionaux.
- les entités d'Anthisnes, de Blégny, de Comblain-au-Pont et d'Esneux ont eu en 2017 une utilisation de leurs droits de tirage inférieure à 80% de leur attribution unique.
- la répartition en 2018 des sommes reversées à la SPGE ne concerne que les entités ayant un taux d'emploi de leurs droits de tirage 2017 supérieur à 80%.
- en application de l'article D330-1 du Code de l'eau, la contribution au F.S.E. est passée au 01/01/2017 de 0,0250 EUR à 0,0259 EUR.

FONDS SOCIAL DE L'EAU 2017

	Dotations 2017	Montant utilisé	Nbre demandés	Solde au 31/12/2017	% Utilisé	Moyenne/ demande
Ans	25.113,57 €	25.113,57 €	65	0,00 €	100,00%	386,36 €
Anthisnes	2.119,48 €	1.393,43 €	4	726,05 €	65,74%	348,36 €
Awans	5.638,26 €	5.638,26 €	27	0,00 €	100,00%	208,82 €
Beyne-Heusay	10.879,84 €	10.879,84 €	44	0,00 €	100,00%	247,27 €
Blegny	7.856,09 €	6.241,13 €	21	1.614,96 €	79,44%	297,20 €
Chaufontaine	14.314,14 €	14.314,14 €	43	0,00 €	100,00%	332,89 €
Comblain-au-Pont	5.119,29 €	3.196,59 €	12	1.922,70 €	62,44%	266,38 €
Esneux	7.099,56 €	4.679,66 €	14	2.419,90 €	65,91%	334,26 €
Fexhe-le-Haut-Clocher	1.810,83 €	1.810,83 €	12	0,00 €	100,00%	150,90 €
Flémalle	30.911,76 €	27.597,85 €	81	3.313,91 €	89,28%	340,71 €
Fléron	13.315,55 €	13.315,55 €	56	0,00 €	100,00%	237,78 €
Grâce-Hollogne	22.119,38 €	18.419,79 €	66	3.699,59 €	83,27%	279,09 €
Hamoir	2.805,91 €	2.805,91 €	10	0,00 €	100,00%	280,59 €
Herstal	41.504,21 €	39.786,51 €	142	1.717,70 €	95,86%	280,19 €
Huy	24.723,48 €	24.723,48 €	67	0,00 €	100,00%	369,01 €
Liège	283.116,90 €	283.116,90 €	679	0,00 €	100,00%	416,96 €
Marchin	3.586,44 €	3.444,68 €	13	141,76 €	96,05%	264,98 €
Modave	2.821,66 €	2.821,66 €	12	0,00 €	100,00%	235,14 €
Ouffet	209,98 €	199,38 €	2	10,60 €	94,95%	99,69 €
Saint-Nicolas	26.884,81 €	22.863,05 €	104	4.021,76 €	85,04%	219,84 €
Seraing	83.742,85 €	83.742,85 €	184	0,00 €	100,00%	455,12 €
Tinlot	516,65 €	516,65 €	4	0,00 €	100,00%	129,16 €
Trooz	6.674,68 €	6.674,68 €	26	0,00 €	100,00%	256,72 €
Visé	16.088,94 €	12.931,26 €	51	3.157,68 €	80,37%	253,55 €
TOTAL	638.974,26 €	616.227,65 €	1.739	22.746,61 €	96,44%	€ 354,36

CONSOMMATION D'EAU

Entités	Consommations (m ³)	Nombre de compteurs	Population
Ans	1.107.342	12.902	28.237
Anthisnes	142.942	1.919	4.198
Awans	362.765	4.210	9.352
Beyne	409.369	5.519	12.008
Blegny	578.138	5.875	13.309
Chaufontaine	863.609	9.547	20.927
Comblain au pont	192.867	2.539	5.390
Esneux	513.782	6.139	12.885
Fexhe-Haut-Clocher	134.820	1.433	3.259
Flémalle	975.710	12.792	26.167
Fléron	591.796	7.122	16.487
Grâce-Hollogne	1.525.210	10.387	22.524
Hamoir	201.751	1.862	3.867
Herstal	1.535.354	17.438	39.948
Huy	1.002.054	10.112	21.280
Liège	9.151.379	88.927	196.337
Marchin	217.385	2.416	5.450
Modave	148.072	1.675	3.788
Ouffet	91.283	1.009	2.161
St-nicolas	879.730	10.813	24.242
Seraing	2.694.831	30.019	64.141
Tinlot	40.578	396	881
Trooz	309.934	3.818	8.173
Visé	904.559	8.238	17.752
TOTAL	24.575.260	257.107	562.763



RAPPORT DE GESTION

Les volants de manoeuvres installés sur les conduites permettent d'ajuster les débits passants notamment en fonction de mesures de pression. Ici, vanne et pressostat de la nouvelle unité de traitement de Waroux.

3

1. ÉVOLUTION DES AFFAIRES, RÉSULTATS ET SITUATION DE L'INTERCOMMUNALE

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017 AYANT UNE INCIDENCE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTATS

- L'indexation au 1^{er} janvier 2017 de la contribution au fonds social de l'eau, en application de l'article D330-1 du Code de l'Eau ; cette contribution s'établit à 0,0259 €/m³ venant de 0,0250 €/m³.
- L'augmentation du C.V.A. au 1^{er} juillet 2017, qui passe de 2,1150 €/m³ à 2,3650 €/m³.
- L'augmentation des volumes produits tant par rapport à l'exercice 2016 (+ 1,050 million de m³), qu'aux prévisions budgétaires 2017 (+ 3,292 millions de m³).
- Le recul de notre autonomie hydrique à 71,4% pour 2017, venant de 72,4% en 2016 et comparé à l'estimation budgétaire fixée à 72,2%.
- L'entrée en vigueur au 1^{er} mai 2017 de l'article 5 de la convention cadre SWDE – CILE, qui règle les conditions tarifaires du prix de cession du m³ d'eau dans les échanges volumétriques entre les deux entités.
- L'augmentation des volumes consommés et facturés à l'activité de Distribution, après plusieurs années de régression :
 - + 1,37% par rapport à 2016 (+ 332.000 m³) ;
 - + 0,95% par rapport à la moyenne établie entre 2014 et 2016 (+ 232.000 m³) ;
 - + 1,33% par rapport à nos prévisions budgétaires (323.000 m³).
- L'évolution constante des cessions externes de l'activité de Production, qui s'élèvent à 3,471 millions de m³ en 2017, pour 3,333 millions en 2016 et une estimation budgétisée à 3,160 millions de m³.
- Léger redressement du rendement global des réseaux de distribution qui remonte à 73,1% en 2017 pour 72,5% en 2016 ; ce rendement demeure cependant bien en deçà de l'approche budgétaire puisque ce taux y était défini à 78% en regard de l'efficacité des exercices antérieurs (78,9% en 2013, 79,3% en 2014 et 76,1% en 2015).
- Les effets complets et multiples de la migration des applications comptables, commerciales et techniques sous l'environnement S.A.P. pour ce qui concerne :
 - Le calcul prorata temporis des amortissements ;
 - La rigueur de mise en exploitation des nouveaux investissements ;
 - L'établissement des factures de régularisation annuelle, trimestrielle ou mensuelle, ainsi que les décomptes finaux en nombre de jours et non plus de mois ;
 - La reprise progressive des procédures de recouvrement ;
 - La réactivité sur le suivi des créances commerciales non récupérables ;
 - Le recours à l'intérim, puis à des contrats de durée déterminée de 6 mois, pour le renforcement du contact center clientèle ;
 - L'allongement du traitement de certains processus commerciaux ;
 - Le renforcement des procédures de contrôle dans la validation des données comptables, techniques et commerciales récoltées.
- L'impact favorable de la migration informatique sur le résultat d'exploitation ; diminution importante des coûts directs liés aux redevances et maintenances des applications informatiques. Comparé à un an plus tôt nous relevons un gain direct sur cette nature de charge de 2,047 millions d'EUR. Le boni budgétaire portant sur les frais informatiques s'élève à 676 mille EUR.
- Les conditions climatiques de l'année 2017 sont restées dans la normalité ; les charges d'exploitation externes associées à l'entretien des équipements et aux réparations des réseaux progressent de 230 mille EUR par rapport à 2016 (5,078 millions d'EUR pour 4,848 millions d'EUR). Le boni budgétaire se limite à 1%, soit 54 mille EUR.

- Le remboursement d'une deuxième tranche anticipative sur le prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE à hauteur de 1 million d'EUR au 27 décembre 2017.
- Le remboursement de la deuxième annuité en capital sur l'emprunt de la B.E.I. pour la tranche relative au prélèvement du 1er octobre 2010 (un million d'EUR au 28 septembre 2017).
- L'anticipation de l'échéance de paiement de certaines dettes commerciales qualifiées de certaines à fin décembre 2017, en ce qu'elles concernaient l'avance du 4ème trimestre 2017 pour l'assainissement, la contribution de prélèvement et la redevance de protection sur les captages.
- La stricte gestion dans l'échéance des dettes des autres fournisseurs.
- Le retard puis la renonciation d'attribution des lots 2, 3, 4 et 5 du marché cadre pour le remplacement des raccordements vétustes, au motif d'une trop importante distorsion de prix.
- Le report d'exécution des travaux du dédoublement de l'adduction des eaux du Néblon pour les lots finaux 2C2 (conduites et chambres) et 3 (conduites) sur les exercices 2018 et 2019, suite aux durées de négociation pour l'obtention des emprises nécessaires le long des tronçons Boncelles - Bol d'Air et Bol d'Air - Angleur.
- Le retour à des dépenses d'investissement inférieures à notre capacité d'autofinancement. Le montant investi sur 2017 atteint 12,9 millions d'EUR, dont 2,9 millions d'EUR ont été exécutés sur fonds de tiers (déplacements d'installations, nouveau raccordements, lotissements et extensions).
- L'effectif moyen du personnel diminue en 2017 de 3,7 unités, passant de 372,7 ETP pour 2016 à 369,0 ETP pour 2017. Cette réduction d'agents CILE (statutaires ou contractuels) est compensée par un recours plus intensif à du personnel intérimaire. Sous cette rubrique, en 2017, nous comptabilisons une moyenne de 3 ETP en plus (3,9 ETP en 2017 pour 0,9 ETP en 2016).
- La comptabilisation d'un saut d'index sur les rémunérations en juillet 2017, dont l'impact cumulé à celui d'un an plus tôt (juillet 2016) est calculé à 375.000 EUR.
- La maîtrise de l'inflation sous les 2%, le prix contenu du baril de pétrole, l'absence de conflit notoire à proximité de nos frontières et une certaine stabilité socio-économique en Belgique ont permis de contenir l'évolution des charges d'exploitation dans les marges budgétisées 15 mois plus tôt. Cette constatation vaut également pour la rentabilité presque nulle du placement des produits financiers.
- La fiscalisation des intercommunales à l'Impôt des Personnes Morales sous l'exception de la troisième catégorie génère le retour d'une cotisation fiscale sur certains types de revenus, dont les produits locatifs perçus pour pose d'antennes de téléphonie mobile sur nos châteaux d'eau. Cette éventualité n'avait pas été budgétisée pour l'exercice 2017.

LE BILAN

Le bilan s'appuie sur un pied de 425,049 millions d'EUR venant de 419,582 millions d'EUR l'exercice précédent.

ACTIF

Les actifs immobilisés totalisent 324,306 millions d'EUR.

Les immobilisations incorporelles se chiffrent à 4,540 millions d'EUR, elles diminuent de 530 mille EUR suite à l'amortissement pratiqué en 2017.

- Amortissements de l'exercice 0,530 million d'EUR

Les immobilisations corporelles diminuent de 6,534 millions d'EUR, passant de 319,487 millions d'EUR à 312,953 millions d'EUR, par les mouvements de l'exercice en acquisitions, désaffectations et amortissements :

- Acquisitions de l'exercice : + 17,945 millions d'EUR
 - via achats directs 0,793 million d'EUR
 - via travaux 17,152 millions d'EUR
- Transferts de rubrique : - 5,064 millions d'EUR
- Cessions désaffectations sur :
 - les valeurs d'acquisition - 0,710 million d'EUR
 - les plus-values actées - 0,002 million d'EUR
 - les amortissements 0,697 million d'EUR
- Amortissements de l'exercice : 19,400 millions d'EUR

Les désaffectations de l'exercice ont généré 64 mille EUR d'amortissements exceptionnels (charges d'exploitation non récurrentes).

L'évolution des immobilisations corporelles est répartie comme suit :

Terrains et constructions :	+ 1,425 million d'EUR
Installations, machines et outillage :	- 2,688 millions d'EUR
Mobilier et matériel roulant :	- 0,157 million d'EUR
Location-financement et droits similaires :	- 0,030 million d'EUR
Autres immobilisations corporelles :	- 0,020 million d'EUR
Immobilisations en cours :	- 5,064 millions d'EUR

Le montant total des dépenses d'investissement en 2017 atteint 12,881 millions d'EUR (*), pour lesquelles une participation de tiers à concurrence de 2,928 millions d'EUR a été obtenue ; ce subside porte sur les nouveaux raccordements (1,330 million d'EUR), sur les extensions de réseaux (214 mille EUR), sur les lotissements (902 mille EUR), sur la protection des captages (131 mille EUR) et sur le déplacement forcé de nos installations (351 mille EUR).

L'usine d'embouteillage de Hamoir étant techniquement fonctionnelle, tous les biens d'équipement, inhérents à l'exploitation sous cette forme de l'eau de source du captage dit de Pêchet, subissent un amortissement depuis 2010. La rentabilité purement économique du potentiel de ces installations n'est toujours pas effective, mais cet outil justifie pleinement son utilité en gestion de crise, notamment lors d'interruptions d'alimentation d'eau en raison de réparations de fuites ou de problèmes temporaires de qualité d'eau. D'autres opérateurs du secteur de la distribution d'eau ont opté pour notre conditionnement et s'approvisionnent chez nous, en bidons de 10 L, pour garantir une alimentation temporaire palliative à tout incident.

La valeur des immobilisations financières passe de 7,400 millions d'EUR à 6,813 millions d'EUR, elle diminue de 587 mille EUR, répartis à hauteur de :

- 598 mille EUR suite au remboursement de 1.462 parts B2 détenues par la CILE dans le capital variable d'ECETIA FINANCES Scrl ;

(*) Dépenses d'investissement nettes de transfert à savoir pour un total des acquisitions de 17,945 millions d'EUR et déduction des transferts de rubriques pour 5,064 millions d'EUR.

- mille EUR pour la cession onéreuse à la commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY d'une part sociale de type M1 totalement libérée et détenue par la CILE dans le capital d'AQUAWAL ;
- 6 mille EUR pour la souscription et la libération de 5 nouvelles parts de type M1 dans l'augmentation du capital d'AQUAWAL décidée en 2017 ;
- 6 mille EUR de supplément de cautionnements en numéraire déposés en 2017, dont 5 mille EUR en faveur de la société SATELLIC sur les équipements de nos camions pour la taxe kilométrique et mille EUR en faveur d'INFRABEL pour des travaux sur la Ligne 214, Route 7 au port de Monsin.

Les actifs circulants augmentent de 13,118 millions d'EUR, passant de 87,625 à 100,743 millions d'EUR.

La valeur des stocks s'élève à 3,396 millions d'EUR, elle diminue de 66 mille EUR par rapport à un an plus tôt. Les stocks sont répartis comme suit :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les approvisionnements :	1,563 M€	1,494 M€	+ 0,069 M€
Les en-cours de fabrication :	1,820 M€	1,958 M€	- 0,138 M€
Les produits finis de l'unité d'embouteillage :	0,013 M€	0,010 M€	+ 0,003 M€

Les créances à un an au plus régressent de 1,433 million d'EUR par rapport à 2016, pour atteindre 26,685 millions d'EUR. L'implication de S.A.P. dans la facturation journalière des relevés d'index accélère la perception du produit des ventes d'eau. Les autres créances sont majorées suite à l'anticipation du versement de l'avance à l'O.N.S.S. couvrant le mois de janvier 2018, le 29 décembre 2017.

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les créances commerciales :	23,808 M€	26,007 M€	- 2,199 M€
Les autres créances :	2,877 M€	2,111 M€	+ 0,766 M€

Les placements de trésorerie progressent de 9,977 millions d'EUR suite à l'achat d'un titre Belfius d'une durée de 3 ans, remboursable annuellement suivant les tranches 50/25/25. Cette opération financière au taux minimum de 0,10 % l'an (intérêts semestriels) et dont le capital est garanti, nous évite des intérêts créditeurs négatifs. Ce placement est consécutif à un excédent temporaire de liquidité vu le report d'exécution de plusieurs travaux d'investissement, en regard des engagements validés.

La cotation boursière au 31 décembre 2017 du placement Belfius Bk 3Y génère un ajustement négatif de 11 mille EUR ; réduction de valeur temporaire (exprimée, mais non réalisée) sur les actifs circulants.

Enfin, nous avons comptabilisé, en novembre 2017, la vente des 24 actions Dexia valorisées pour mille EUR et la cession, en décembre 2017, des 250 actions Elia détenues pour 11 mille EUR.

Les valeurs disponibles sont en hausse de 2,694 millions d'EUR, passant de 37,344 millions au 31-12-2016 à 40,038 millions au 31-12-2017. Le renforcement de nos liquidités immédiates doit être mis en parallèle avec la diminution de nos créances commerciales, par le raccourcissement du délai de réalisation et d'envoi de nos factures de régularisation annuelles, trimestrielles et mensuelles.

Les comptes de régularisation d'actif augmentent de 1,946 million d'EUR ; ils se totalisent à 20,567 millions d'EUR venant de 18,621 millions d'EUR. La majoration du C.V.A. au 1er juillet 2017 de 0,25 €/m³ justifie la majeure partie de cette croissance.

Ils se composent :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Du produit à recevoir sur l'assainissement :	16,653 M€	15,132 M€	+ 1,521 M€
Du produit à recevoir sur les acomptes émis :	3,043 M€	3,059 M€	- 0,016 M€
Des charges à reporter :	0,797 M€	0,344 M€	+ 0,453 M€
De produits divers à percevoir :	0,074 M€	0,086 M€	- 0,012 M€

PASSIF

Les capitaux propres s'élèvent à 310,598 millions d'EUR, venant de 306,376 millions d'EUR un an plus tôt, ils enregistrent une augmentation de 4,222 millions d'EUR.

- Le capital, tant souscrit que libéré, reste identique ; il est de 45,300 millions d'EUR.
- Les primes d'émission n'ont pas évolué en 2017 ; elles sont de 4,537 millions d'EUR.
- Les plus-values de réévaluation totalisent 73,667 millions d'EUR. Par rapport à un an plus tôt, elles sont en retrait de 4,190 millions d'EUR en conséquence des amortissements pratiqués pour l'exercice 2017 sur les valeurs résiduelles comptables des réévaluations antérieurement opérées sur les actifs corporels fixes. Conformément aux recommandations des normes comptables, la contrepartie de l'amortissement acté sur ces réévaluations a été transférée aux réserves disponibles.
- A la clôture de l'exercice les réserves s'élèvent à 157,418 millions d'EUR. Elles croissent de 4,355 millions d'EUR par rapport à la situation du 31 décembre 2016 suite :
 - au transfert des réévaluations amorties en 2017 (+ 4,190 millions d'EUR) ;
 - à l'affectation à la réserve légale de 5 % du bénéfice à affecter (+ 165 mille EUR).
- La présentation du plan stratégique 2014-2016 nous a permis de compléter l'article 50 de nos statuts, en ouvrant la possibilité que tout ou partie du bénéfice à affecter puisse être reporté après la dotation à la réserve légale. Cette nouvelle opportunité de la répartition bénéficiaire répond au principe de régulation du prix de l'eau, puisqu'elle permet de reporter, sur l'exercice comptable suivant, l'excédent de revenus issu de l'application du C.V.D. autorisé.
- Compte tenu de la volonté exprimée à l'adoption du plan stratégique 2017-2019 de maintenir pour les années 2017 et 2018 le C.V.D. tel qu'autorisé au 1er février 2015, soit 2,8086 €/m³, le solde bénéficiaire après la dotation à la réserve légale est totalement affecté au bénéfice à reporter ; cette affectation s'élève à 3,140 millions d'EUR.

42 |

- Bénéfice reporté au 01-01-2017 : 7,385 millions d'EUR.
- Bénéfice reporté au 31-12-2017 : 10,525 millions d'EUR.

- Les subsides en capital augmentent de 917 mille EUR, passant de 18,234 à 19,151 millions d'EUR, par la valorisation aux immobilisés des nouveaux raccordements, des nouveaux lotissements et extensions de réseaux à charges de tiers, mais aussi par l'intervention d'autrui dans le déplacement forcé de nos installations et une participation financière de la SPGE dans le coût de la protection de nos captages (+ 2,928 millions d'EUR), sous déduction de l'amortissement financier pratiqué en 2017 sur les subsides obtenus (- 1,495 million d'EUR). A ces montants il faut encore soustraire 516 mille EUR, qui correspondent à la variation de l'état des subsides en cours (subsides à reporter en raison de l'achèvement futur des travaux pour lesquels ils ont été perçus).
- Depuis cet exercice, du fait de l'intégration du calcul des amortissements sous S.A.P., le produit financier de la première année, érodant le subside, est établi prorata temporis, au même rythme que le bien pour lequel l'intervention financière du tiers a été obtenue. Comme pour les immobilisés, les subsides reçus non matérialisés par la mise en exploitation du travail ne subissent pas d'amortissement financier ; ils constituent un encours.

Globalement **les provisions** croissent de 157 mille EUR, passant de 1,731 à 1,888 million d'EUR à la clôture de l'exercice 2017.

En mouvements de l'exercice les provisions s'articulent sur :

- Des dotations à concurrence de 1,504 million d'EUR
- Des utilisations et reprises à concurrence de 1,347 million d'EUR

Dans le détail, ces mouvements sur les provisions se ventilent comme suit :

Libellés des provisions	Situation au 01-01	Mouvements de l'exercice			Situation au 31-12
		Dotations	Utilisations	Reprises	
Engagements statutaires	681.222,68	683.930,01	-741.102,48		624.050,21
Fonds Social droit tirage	484.342,16	508.651,34	-484.342,16		508.651,34
Fonds Social frais de gestion	60.542,77	63.581,42	-60.542,77		63.581,42
Fonds Social améliorations techniques	60.542,77	63.581,42		-60.542,77	63.581,42
Remplacement compteurs vétustes	195.232,07	121.117,08			316.349,15
Remplacement compteurs « Box »	168.788,24	63.001,44			231.789,68
Réhabilitation d'ouvrages	80.000,00				80.000,00
TOTAL au 31-12-2017	1.730.670,69	1.503.862,71	-1.285.987,41	-60.542,77	1.888.003,22

A la clôture de l'exercice et toutes échéances confondues, **les dettes** augmentent de 1,087 million d'EUR, passant de 111,476 millions d'EUR au 31-12-2016 à 112,563 millions d'EUR au 31-12-2017.

Les dettes à plus d'un an, composées uniquement de dettes financières, s'élèvent à 77,991 millions d'EUR, elles régressent de 5,272 millions d'EUR par :

- Le remboursement anticipé d'un million d'EUR du prêt consenti par ECETIA INTERCOMMUNALE Scrl ;
- Le transfert des échéances 2018 relatives au contrat de leasing immobilier de l'unité d'embouteillage à Hamoir (64 mille EUR), aux échéances de remboursement en capital à la B.E.I. (2,250 millions d'EUR) et à notre volonté de clôturer pour fin 2018 le solde du prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE Scrl (1,958 million d'EUR).

Les dettes à plus d'un an se décomposent en :

- Dettes de leasing immobilier via Belfius banque pour 241 mille EUR ;
- Dettes d'emprunts B.E.I. consolidées pour un total de 78 millions d'EUR.
 - 17 millions d'EUR prélevés le 01-10-2010 sur 25 ans au taux de 3,243 %
 - 24 millions d'EUR prélevés le 02-05-2012 sur 25 ans au taux de 3,559 %
 - 25 millions d'EUR prélevés le 15-12-2014 sur 25 ans au taux de 1,773 %
 - 12 millions d'EUR prélevés le 29-05-2015 sur 25 ans au taux de 1,312 %

Au 31 décembre 2017, les dettes à un an au plus sont en hausse de 6,139 millions d'EUR, passant de 27,627 à 33,766 millions d'EUR.

- Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année se totalisent à 4,272 millions d'EUR, elles progressent de 3,208 millions d'EUR du fait du remboursement, à fin avril 2018, de la première annuité en capital sur le 2ème prélèvement de l'emprunt B.E.I (1,250 million d'EUR) et de la restitution du solde du prêt ECETIA INTERCOMMUNALE Scrl, à fin décembre 2018 pour 1,958 million d'EUR.
- Les dettes commerciales augmentent de 2,221 millions d'EUR par rapport à la situation d'un an plus tôt, passant de 17,552 à 19,773 millions d'EUR. Cette situation à la hausse des dettes commerciales arrêtées au 31-12-2017 s'explique par :
 - L'évolution du C.V.A. au 1er juillet 2017 (+ 0,2500 €/m³), dont l'impact complémentaire sur la facture à recevoir pour le décompte final de 2017 s'élève à 1,115 million d'EUR ;
 - La perception tardive, hors délai du paiement de l'échéance « Fournisseurs » de fin décembre 2017, de plusieurs factures d'entrepreneurs, ainsi que de la facture d'ajustement de l'assurance R.C. exploitation (577 mille EUR) ;
 - Le report en 2018 du recouvrement du solde de la contribution de prélèvement de l'exercice 2016 (540 mille EUR maintenu en factures à recevoir).
- Les avances perçues en confirmation de commandes pour travaux (raccordements, extensions, compteurs supplémentaires, ...) se totalisent à 114 mille EUR, elles augmentent de 21 mille EUR par rapport à 2016.

- Le cumul des dettes fiscales, salariales et sociales de 2017 est à l'identique de celui de 2016, il s'élève à 5,508 contre 5,507 millions d'EUR. Cette stabilité n'est cependant par reconduite dans l'analyse des données, puisque nous avons :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Une diminution des dettes d'impôts de 172 mille EUR.			
T.V.A. sur la facturation des ventes d'eau	1,435 M€	1,636 M€	- 0,201 M€
Charge fiscale estimée	0,216 M€	0,219 M€	- 0,003 M€
Précomptes professionnels à payer	0,156 M€	0,124 M€	+ 0,032 M€
Une augmentation des dettes salariales et sociales de 173 mille EUR.			
Provision pour le double pécule de vacances	3,168 M€	2,981 M€	+ 0,187 M€
Provision pour la prime de fonctionnement	0,430 M€	0,419 M€	+ 0,011 M€
Autres frais de personnel à payer	0,029 M€	0,023 M€	+ 0,006 M€
Rémunérations et ONSS à payer	0,074 M€	0,105 M€	- 0,031 M€

- Les autres dettes à un an au plus se globalisent à 4,099 millions d'EUR, elles sont en hausse de 688 mille EUR par rapport à 2016 au motif de l'évolution des comptes courants de certains associés communaux du fait de paiements tardifs d'arriérés commerciaux. L'indemnité d'occupation du domaine public à verser pour l'exercice 2017 augmente de 14 mille EUR.

Au 31 décembre 2017, les comptes de régularisation de passif se totalisent à 806 mille EUR.

Ils se scindent en :

- prorata de charges financières dues pour 180 mille EUR ;
- charges d'exploitation à imputer pour 168 mille EUR ;
- produits locatifs à reporter pour 20 mille EUR ;
- produits à reporter sur travaux pour 438 mille EUR.

Par rapport à un an plus tôt, les comptes de régularisation de passif augmentent de 221 mille EUR, dont 157 mille EUR concernent des charges à imputer et 64 mille EUR des produits à reporter.

LE COMPTE DE RÉSULTATS

Le **résultat d'exploitation** de l'exercice 2017 se clôture par un bénéfice de 3,750 millions d'EUR.

Ce bénéfice est 4,197 millions d'EUR supérieur aux prévisions budgétaires (perte d'exploitation estimée à 447 mille EUR). Globalement les ventes et prestations sont 2% supérieures aux prévisions, ce qui représente un produit supplémentaire de 2,830 millions d'EUR, alors qu'à l'inverse le coût des ventes et prestations est 1% inférieur aux estimations, ce qui correspond à un boni complémentaire de 1,367 million d'EUR.

Ces deux écarts portent sur des budgets déposés respectivement à 137,218 millions d'EUR pour les produits et 137,665 millions d'EUR pour les charges.

Comparé à l'exercice 2016, le bénéfice d'exploitation a été multiplié par 2,5 ; il progresse de 2,298 millions d'EUR.

Les ventes et prestations de 2017 s'élèvent à 140,048 millions d'EUR ; par rapport à l'exercice 2016, elles augmentent de 7,898 millions d'EUR principalement justifiés par la hausse du C.V.A. au 1er juillet 2017 (+ 0,2500 €/m³), par la progression des volumes vendus (+ 1,7% au cumul des deux activités), par une production immobilisée accrue et par la perception d'indemnités complémentaires liées notamment au recouvrement des créances et aux dommages sur sinistres.

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Eclatement du chiffre d'affaires			
Produit des ventes d'eau par l'activité de Production	3,122 M€	2,933 M€	+ 0,189 M€
Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.D.	73,808 M€	71,294 M€	+ 2,514 M€
Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.A.	52,428 M€	48,883 M€	+ 3,545 M€
Produit de la contribution au fonds social de l'eau	0,626 M€	0,606 M€	+ 0,020 M€
Produit des locations compteurs	0,440 M€	0,404 M€	+ 0,036 M€
Produit des activités annexes	4,057 M€	3,420 M€	+ 0,637 M€
	134,481 M€	127,540 M€	+6,941 M€
Variation des encours & produits finis	-0,135 M€	0,376 M€	- 0,514 M€
Production immobilisée	2,552 M€	1,907 M€	+ 0,645 M€
Autres produits d'exploitation	3,056 M€	2,153 M€	+ 0,903 M€
Produits d'exploitation non récurrents	0,094 M€	0,171 M€	- 0,077 M€

Evolution des cessions volumétriques

(en millions de m ³)	Budget	2017	2016	2015	2014
Cessions Production	3,160	3,471	3,333	3,185	3,240
Cessions Distribution	24,226	24,549	24,217	24,226	24,506
Total des cessions	27,386	28,020	27,550	27,411	27,746
Rendement global	78,03 %	72,99 %	73,79 %	76,69 %	79,17 %

Les charges d'exploitation 2017 se chiffrent à 136,298 millions d'EUR ; comparées à l'exercice 2016, elles augmentent de 5,600 millions d'EUR.

- Les approvisionnements et marchandises sont comptabilisés pour 68,011 millions d'EUR, ils croissent de 4,322 millions d'EUR, aux motifs de l'évolution du C.V.A., de la hausse des volumes captés et achetés (+ 2,8%), de l'augmentation des achats pour stocks et sous-traitants à facturer.

| 45

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Coût de l'assainissement	51,667 M€	48,286 M€	+ 3,381 M€
Coût net des achats d'eau	7,161 M€	6,811 M€	+ 0,350 M€
Redevance de protection des captages	2,885 M€	2,799 M€	+ 0,086 M€
Contribution de prélèvement	3,045 M€	2,931 M€	+ 0,114 M€
Achats de marchandises	2,713 M€	2,457 M€	+ 0,256 M€
Coût de la sous-traitance à facturer	0,540 M€	0,405 M€	+ 0,135 M€

Évolution des ressources et approvisionnements

(en millions de m ³)	Budget	2017	2016	2015	2014
Captages de Hesbaye	13,174	16,493	14,504	14,179	14,364
Captages de Néblon	10,767	9,751	11,243	9,156	9,612
Autres captages	1,400	1,167	1,301	1,112	1,490
Production interne	25,341	27,411	27,048	24,447	25,466
Achats externes	9,755	10,977	10,290	11,296	9,579
Production totale	35,096	38,388	37,338	35,743	35,045

La production totale de 2017 excède de 1,050 million de m³ celle de 2016 (+ 2,8%). Ce dépassement porte tant sur les prélèvements aux captages CILE (+ 1,3% ou 363 mille m³), que sur les approvisionnements externes (+6,7% ou 687 mille m³).

L'autonomie hydrique de la CILE recule à 71,41% en 2017, pour 72,44% en 2016.

- Les services et biens divers se totalisent à 17,019 millions d'EUR. Globalement, ils diminuent de 1,438 million d'EUR par rapport à un an plus tôt, ce résultat favorable est la conséquence de la migration des applicatifs techniques, logistiques, comptables et commerciaux sous S.A.P. en 2016, à l'arrêt progressif des applications sous IMS et de facto à l'abandon des redevances informatiques y associées en 2017.

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les frais sur achats	0,061 M€	0,016 M€	+ 0,045 M€
Les indemnités d'occupation du domaine public	2,598 M€	2,584 M€	+ 0,014 M€
Les autres indemnités conventionnelles	0,142 M€	0,158 M€	- 0,016 M€
Les charges locatives	0,303 M€	0,238 M€	+ 0,065 M€
Les frais d'entretien et de réparations	5,078 M€	4,848 M€	+ 0,230 M€
Les frais informatiques	2,692 M€	4,739 M€	- 2,047 M€
Les fournitures à l'intercommunale	2,835 M€	2,636 M€	+ 0,199 M€
Les redevances et assurances	0,812 M€	0,655 M€	+ 0,157 M€
Les honoraires et cotisations	1,536 M€	1,585 M€	- 0,049 M€
Les frais de mission et de visibilité	0,466 M€	0,645 M€	- 0,179 M€
La charge du personnel intérimaire	0,189 M€	0,045 M€	+ 0,144 M€
Les émoluments aux organes de gestion	0,307 M€	0,308 M€	- 0,001 M€

- Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 28,614 millions d'EUR, elles augmentent de 969 mille EUR par rapport à l'exercice 2016 aux motifs :
 - d'un saut d'index en juillet 2017 (dernière indexation des salaires en 07/2016) ;
 - de l'évolution barémique (annales et plans de carrière) ;
 - de l'alignement en 2017 de l'allocation pour double pécule de vacances des agents statutaires au mode de calcul des agents contractuels (92% du montant brut du mois de mars) ;
 - de l'allègement de l'effectif moyen du personnel de 3,7 E.T.P. pour atteindre en 2017 le nombre de 369,0 E.T.P. ;
 - de la croissance de la cotisation de responsabilisation (751 mille EUR en 2017, pour 626 mille EUR en 2016, 541 mille EUR en 2015 et 330 mille EUR en 2014) ;

En valeur ces variations portent sur :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les rémunérations directes	19,135 M€	18,625 M€	+ 0,510 M€
Les charges patronales	8,086 M€	7,816 M€	+ 0,270 M€
Les assurances lois	0,270 M€	0,226 M€	+ 0,044 M€
Les autres frais de personnel	0,925 M€	0,948 M€	- 0,023 M€
Les mouvements de provision pour péculs de vacances	0,187 M€	0,020 M€	+ 0,167 M€
Les mouvements de provision pour primes d'évaluation	0,011 M€	0,010 M€	+ 0,001 M€

Les charges sociales et salariales sont 167 mille EUR inférieures au budget adopté pour 2017 (28,781 millions d'EUR), ce qui représente un écart budgétaire bénéficiaire limité à 0,6%.

- Les amortissements se chiffrent à 19,866 millions d'EUR, ils augmentent de 911 mille EUR par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est justifiée par le fait que les investissements de 2016 subissent leur premier impact annuel complet en terme de dépréciation comptable, alors que ceux de l'exercice sont amortis prorata temporis depuis leur date d'acquisition ou de mise en exploitation effective.

La charge globale des amortissements ordinaires actés en 2017 est conforme à notre prévision budgétaire, qu'elle dépasse seulement de 0,2% (+ 47 mille EUR).

Les dépenses d'investissement en 2017 s'élèvent à 12,881 millions d'EUR, dont 2,928 millions sont couverts par des interventions de tiers (compensation de la charge d'amortissement par un produit financier).

Les amortissements 2017 se scindent pour :

- 0,530 million sur des immobilisations incorporelles ;
- 19,336 millions sur des immobilisations corporelles.

En synthèse les dépenses d'investissement 2017 se présentent comme suit :

Dépenses d'investissements	
Travaux	17.151.921,12 €
En cours au 01-01-2017	11.506.781,09 €
En cours au 31-12-2017	6.442.562,44 €
Sous-total travaux	12.087.702,47 €
Acquisitions directes terrains	261.138,95 €
Autres acquisitions directes	531.536,06 €
Dépenses d'investissements 2017	12.880.377,48 €
Dont financées sur fonds de tiers	2.928.167,44 €

- Les réductions de valeur de l'exercice 2017, d'un montant total de 805 mille EUR, portent uniquement sur l'ajustement des créances commerciales douteuses ventes d'eau et travaux, en application de l'article R.305 bis-20 du Code de l'eau.

En dépit du doublement et de l'indexation de la contribution du fonds social de l'eau mis à disposition des C.P.A.S. pour l'octroi d'une aide financière en faveur des usagers en difficulté de paiement, les réductions de valeur sur créances commerciales augmentent de 11 mille EUR par rapport à un an plus tôt. Cette relative stabilité (+ 1,4 %) doit cependant être pondérée par l'évolution défavorable des abandons de créances repris à la rubrique des autres charges d'exploitation (+ 352 mille EUR).

Reprise des procédures de relance en février 2017, alors qu'elles avaient été interrompues entre les mois de septembre et de décembre 2016, suite à la période d'arrêt précédant la migration des données sous S.A.P. et au temps nécessaire à la stabilisation de la nouvelle gestion des données de facturation.

Au surplus, l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 août 2016 visant à réglementer l'usage du limiteur de débit a fortement ralenti nos interventions coercitives dans le recouvrement amiable de nos créances sur ventes d'eau. La gestion automatisée du processus de pose de limiteurs de débit n'est toujours pas opérationnelle sous S.A.P. Un nouveau projet de décret devrait encore réduire l'usage du limiteur de débit aux seules factures impayées, établies sur base d'un index relevé ou communiqué.

Pour l'exercice 2017, le taux d'irrecouvrable sur le produit de la facturation des ventes d'eau est de 1,4526907 %, venant de 1,2218637 % en 2016 et 0,9927043 % en 2015.

- Les mouvements de provisions de l'exercice 2017 se soldent par une charge de 157 mille EUR, résultat de la contraction entre :
 - des dotations à concurrence de 1,504 million d'EUR, dont :
 - 684 mille EUR de provision pour les engagements sociaux statutaires ;
 - 636 mille EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau ;
 - 63 mille EUR de provision pour le remplacement des compteurs « Box » ;
 - 121 mille EUR de provision pour le rattrapage dans la mutation des compteurs vétustes
 - des utilisations et reprises à concurrence de 1,347 million d'EUR, dont
 - 741 mille EUR de provision pour les engagements sociaux statutaires ;
 - 606 mille EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau.
- Les autres charges d'exploitation se totalisent à 1,750 million d'EUR, elles augmentent de 363 mille EUR par rapport à 2016 en raison de la hausse des réductions de valeur et abandons de créances commerciales.

- Les autres charges d'exploitation se répartissent entre :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Moins-values et abandons sur créances commerciales	1,113 M€	0,761 M€	+ 0,352 M€
Taxes diverses d'exploitation	0,017 M€	0,019 M€	- 0,002 M€
Frais de gestion et droits de tirage sur F.S.E.	0,606 M€	0,601 M€	+ 0,005 M€
T.V.A. non déductible & procès-verbaux	0,014 M€	0,006 M€	+ 0,008 M€

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à 76 mille EUR, elles correspondent pour 64 mille EUR à des amortissements exceptionnels sur des désaffectations d'actifs et pour 12 mille EUR à des indemnités versées sur des clôtures de chantier.

Le résultat financier est déficitaire de 183 mille EUR, en comparaison de l'exercice 2016, il s'améliore de 240 mille EUR grâce au gain d'intérêts sur le remboursement de l'annuité B.E.I. (32 mille EUR), sur le remboursement partiel du prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE (80 mille EUR), sur la suppression de la dette PUBLIFIN en 2016 (40 mille EUR) et de l'évolution de l'amortissement des subsides en capitaux (128 mille EUR).

Les produits financiers de 2017 s'élèvent à 2,067 millions d'EUR et s'éclatent entre :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les revenus d'actions	0,541 M€	0,526 M€	+ 0,015 M€
Les intérêts sur placements et valeurs disponibles	0,014 M€	0,035 M€	- 0,021 M€
Les plus-values sur cessions d'actifs circulants (cession des 250 actions ELIA)	0,001 M€	0,000 M€	+ 0,001 M€
L'amortissement des subsides en capital	1,495 M€	1,367 M€	+ 0,128 M€
Les escomptes obtenus	0,001 M€	0,007 M€	- 0,006 M€
Les produits financiers non récurrents (Intérêts perçus sur indemnités judiciaires)	0,015 M€	0,049 M€	- 0,034 M€
			+ 0,083 M€

48 |

Les charges financières de 2017 se totalisent à 2,250 millions d'EUR et se ventilent entre :

	Ex. 2017	Ex. 2016	Ecart
Les intérêts sur le prêt ECETIA INTERCOMMUNALE	0,118 M€	0,238 M€	- 0,120 M€
Les intérêts sur les leasings de l'usine d'embouteillage	0,018 M€	0,026 M€	- 0,008 M€
Les intérêts sur les emprunts B.E.I.	2,099 M€	2,131 M€	- 0,032 M€
Réduction de valeur sur actifs circulants (sur le placement titre Belfius à 3 ans 50/25/25)	0,011 M€	0,000 M€	+ 0,011 M€
Moins-values sur réalisation d'actifs circulants (sur la cession des 25 actions DEXIA)	0,001 M€	0,000 M€	+ 0,001 M€
Les charges financières diverses (intérêts de retard)	0,003 M€	0,012 M€	- 0,009 M€
			- 0,157 M€

La charge fiscale de l'exercice se chiffre à 262 mille EUR, elle est constituée :

- du précompte mobilier retenu sur les revenus d'actions pour 149 mille EUR ;
- du précompte mobilier sur le produit des placements et valeurs disponibles pour 4 mille EUR ;
- de la charge à l'IPM pour l'exercice d'imposition 2018 (bilan 2017) pour 110 mille EUR ;
- de la régularisation du précompte mobilier estimé sur le dividende d'Aquawal 2015 pour mille EUR.

L'affectation bénéficiaire porte sur 3,305 millions d'EUR et se répartit comme suit

- 5% à la réserve légale, soit 165 mille EUR ;
- Le solde de 3,140 millions d'EUR est affecté au bénéfice à reporter conformément à la volonté de prolonger le C.V.D. en usage depuis le 1er février 2015 au-delà des exercices 2017 et 2018.

2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE L'INTERCOMMUNALE ET À SON DÉVELOPPEMENT FUTUR

Bien que les résultats de 2017 soient favorables, nous devons tenir compte :

- De l'évolution future des consommations domestiques, industrielles et agricoles ;
- Du rendement des réseaux, tant de production que de distribution, dont les infrastructures restent tributaires des conditions climatiques rencontrées, de leur maintenance, de leur renouvellement et de l'intensité de leur utilisation ;
- De l'assimilation par les utilisateurs des mises à niveau et autres futurs développements dans S.A.P., de l'intégration de ceux-ci dans un schéma organisationnel admis et respecté par tous ;
- Des tensions sociales nées de l'allongement de la durée de carrière, de la pénibilité reconnue ou pas à certaines catégories de travailleurs ;
- Du risque de black-out électrique et de l'impact d'éventuelles mesures de délestage sur le pompage, le refoulement et le traitement des eaux ;
- De la mise en œuvre de POWALCO, plan régional wallon de coordination des travaux, tant en ce qui concerne les difficultés rédactionnelles du cahier spécial des charges, que l'extension des délais d'études, d'attribution et d'exécution des futurs marchés conjoints ou pas ;
- Des implications issues du R.G.P.D., des nouvelles obligations nées du respect impératif des données à caractère privé, de leur gestion, de leur diffusion, du droit sous condition à l'oubli ;
- D'une manière générale des risques et pénalités liés à l'exploitation de bases de données privées tant internes, qu'externes à l'entreprise ;
- Des difficultés liées au recouvrement de créances associées à des prestations ou des fournitures payantes à caractère public, couplées au projet de décret visant à organiser et à restreindre l'autonomie d'actions amiables, gratuites et légales menées par le Distributeur pour limiter le service ;
- De l'évolution à venir de l'inflation, des conséquences sur l'indexation des salaires, sur le coût du crédit, sur le prix des matières et services ;
- De l'évolution future des cotisations patronales versées à l'O.N.S.S. pour le fonds solidarisé de pension en regard des agents statutaires, de l'impact des taux de responsabilisation ;
- De l'avancement futur des dépenses dans l'exécution des travaux d'investissement adjugés, dont le solde prévisionnel des engagements au terme de l'exercice 2017 s'élève à 17,606 millions d'EUR ;
- De l'estimation des engagements validés par les organes de gestion, qui au stade de projet se cumulent au 31 décembre 2017 à 14,762 millions d'EUR ;
- De l'élasticité maximale du prix global du m³ d'eau distribué, coût de l'assainissement compris ;
- De la volonté de reconduire le CVD 2015 au-delà des exercices 2017 et 2018 ;
- De la régulation du prix de l'eau ;
- Des conséquences et aboutissements de l'étude, commandée par le Gouvernement wallon, relative à la rationalisation du secteur de l'eau.

Le dénominateur commun des plans stratégiques successifs 2008-2010, 2011-2013 et 2014-2016 porte sur l'ampleur des travaux d'investissement rendus possibles par le cofinancement de la Banque Européenne d'Investissement. Si les travaux de renforcement et de sécurisation des adductions d'eau alimentaire répondent à une stratégie développée par les dirigeants de la CILE, les travaux visant la suppression totale du contact eau et plomb, ainsi que les infrastructures permettant de satisfaire aux nouvelles exigences de la qualité de l'eau résultent de directives de la Commission européenne.

Le financement et l'amortissement de ces travaux, les nouvelles missions et obligations qui nous ont été imposées au travers des décrets successifs portant sur le fonds social, les conditions de la distribution publique de l'eau, la qualité alimentaire de l'eau, la tarification, le plan comptable de l'eau, ainsi que l'évolution continue des charges d'exploitation nous ont conduits à solliciter annuellement et de manière successive la révision de notre coût véritable distribution.

A l'adoption du plan stratégique 2017-2019, il a été unanimement décidé de maintenir le niveau actuel du C.V.D. pour les exercices 2017 et 2018. Nos objectifs restent constants, nous cherchons à diversifier nos revenus en optimisant les opportunités de valoriser nos prestations, notre potentiel et savoir-faire. Nous perséverons dans la recherche d'économies à réaliser afin de prolonger ce niveau de tarif.

3. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

4. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALE

Néant

5. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

6. SUCCURSALES

Néant

50 |

7. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale gère ses avoirs financiers au travers de comptes à vue, de comptes à terme et de placements garantissant le retour total du capital.

8. DIVERS

Au vu de la réalisation de son objet social, l'Intercommunale a mis en place et suit les indicateurs de performances propres à son secteur d'activité.

Alain PALMANS,
Directeur général.

Francy DUPONT,
Président.

9. CONCLUSION

A l'aube de quitter mes fonctions, je suis heureux de vous annoncer que, grâce aux décisions prises par notre Conseil d'Administration et à tous les efforts fournis par le personnel de notre société, nous maintiendrons le CVD à son niveau actuel jusqu'en 2020.

Ce travail d'équipe a également permis de boucler définitivement le plan d'investissement de 201 millions d'euros cofinancés par la Banque Européenne d'Investissement.

Je suis fier d'avoir présidé aux destinées d'une entreprise performante qui assure au quotidien un service public de qualité à près de 600.000 personnes.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas nos associés pour leur confiance et la qualité des relations que nous entretenons depuis de très nombreuses années.

Un grand merci à tous.

Francy Dupont,
Président



RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DISPOSITIONS LÉGALES

Vu la loi du 08 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel ;

Vu l'article L1523-17 §2 du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation et (ci-après, le CDLD) qui précise que le Comité de Rémunération établit annuellement un rapport écrit comprenant les informations complètes sur :

1. les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion;
2. les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Vu l'article L1523-16, alinéa 4 du CDLD qui précise que le rapport annuel du Comité de Rémunération devra être adopté par le Conseil d'Administration et annexé au rapport de gestion approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire ;

Vu l'article 3131-1, §3, 2° du CDLD qui précise que l'approbation des comptes annuels est soumise au Gouvernement wallon (qui recevra donc le rapport de gestion approuvé par le Conseil d'Administration, ndlr) ;

Vu la circulaire du 27 mai 2013 qui précise, notamment, que le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration fait partie des pièces justificatives (et donc, le rapport annuel du Comité de Rémunération) devant être transmis dans le cadre de l'approbation des comptes annuels.

DÉCISIONS ANTÉRIEURES

Revu la décision prise par l'Assemblée Générale du 21 juin 2001 qui fixe les émoluments et indemnités des administrateurs ;

Revu la décision prise par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2004 qui adapte les émoluments et indemnités des administrateurs ;

Revu la décision du 12 février 2008 qui prenait acte des éléments d'application à la date d'institution dudit Comité (jetons de présence et émoluments alloués aux membres du Conseil d'Administration, rémunération et autres allocations allouées aux membres du Comité de Direction et remboursement de frais propres à l'employeur dont : les frais de communication, de représentation, véhicules de fonction, intervention dans les assurances véhicule, mise à disposition de matériels informatiques et remboursement des frais de repas) ;

Revu la décision du Conseil d'Administration du 14 octobre 2008 qui désignait le Directeur au Développement (le Directeur général aujourd'hui, ndlr) et chargeait le Président de conclure le contrat dans ses modalités détaillées ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 18 décembre 2008 qui, en exécution de la décision du Conseil d'Administration du 14 octobre 2008, décidait de conclure une assurance groupe de type prestations définies en capital au bénéfice de l'actuel Directeur général ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 10 février 2009 qui, décidait de mettre à disposition de Monsieur le Président une ligne téléphonique DATA et FAX fixe et une ligne téléphonique mobile ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 13 avril 2010 qui, en exécution de la décision du Conseil d'Administration du 12 janvier 2010, décidait de constituer une assurance groupe au profit d'un Directeur contractuel (actuel Directeur de l'exploitation, ndlr) ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 21 juin 2011 qui, en exécution de la décision du Conseil d'Administration du 14 juin 2011, décidait d'adapter l'annuité de l'assurance groupe souscrite au bénéfice du Directeur Général et de constituer une réserve complémentaire pour anticipation favorable à 60 ans dans le fond de financement ;

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Revu la décision de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2013 qui décidait de mettre à disposition des membres du Comité de Gestion une tablette numérique ;

Revu les décisions du Comité de Rémunération du 26 juin 2014 et du 9 septembre 2014 qui, en exécution de la décision du Comité de Gestion du 10 juin 2014, décidait d'octroyer au Directeur d'Exploitation, au Manager Qualité de l'eau, au Manager Achats, au Directeur Technique, au Directeur Financier, au Manager Ressources Humaines et Juridique, au Manager Ressources en eau et au Conseiller technique une voiture de société ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 9 septembre 2014 qui, sur recommandation du Comité de Gestion du même jour, décidait de proposer un avenant au contrat de travail du Directeur Général adaptant sa rémunération ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 14 juillet 2016 qui décidait, en application de l'article 5.8 des statuts du personnel, de faire bénéficier le Directeur Général d'une prime managériale ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 14 juillet 2016 qui décidait de mettre à disposition du Directeur Général un véhicule électrique ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 14 juillet 2016 qui décidait de constituer au profit de Directeur non-statutaire une assurance groupe ;

Revu la décision du Comité de Rémunération du 22 mai 2017 qui, en exécution de la décision du Conseil d'Administration du 17 avril 2017, décidait de mettre à disposition du chef de service en charge des départements IT, communication et secrétariat général une voiture de société.

Plafond barémique art 5311-1 § 5 du CDLD	41.829,06 EUR (non indexé)
Montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01) EUR/séance	205,08 EUR (index 1,6406 au 01/07/2016) 209,18 EUR (index 1,6734 au 01/07/2017)
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale	2
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	10
Nombre de réunions du Comité de Gestion	18
Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit	néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	néant

DÉTAILS DES RÉMUNÉRATIONS

Fonction	Rémunération annuelle brute	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton			Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction	
		Type	Montant	ATN		Objet	Rémunération
Président	39.874,62 €	rétribution	39.642,18 €	232,44 €	article 5311 du CDLD	néant	néant
Vice-présidente	29.814,12 €	rétribution	29.731,68 €	82,44 €	article 5311 du CDLD	néant	néant
Membres Comité de Gestion	139.189,33 € pour 6 administrateurs	rétribution	23.785,32 €	82,44 €	article 5311 du CDLD	néant	néant
Administrateurs Conseil d'Administration	33.915,98 € pour 22 administrateurs	jeton de présence	néant	néant	néant	néant	néant
Observateurs	7.850,44 € pour 7 observateurs	jeton de présence	néant	néant	néant	néant	néant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Associés	Prénom - NOM	Séance du 15-06-2017	Séance du 01-12-2017	Taux de participation
ANS	Francy DUPONT	1	1	100%
ANS	Christophe KERSTEENS	0	0	0%
ANS	Raphaël QUARANTA	1	1	100%
ANS	Guy VIALLARD	1	0	50%
ANS	Thierry COENEN	0	0	0%
ANTHISNES	Françoise TRICNONT-KEYSERS	0	0	0%
ANTHISNES	Michel EVANS	0	0	0%
ANTHISNES	Aimé CLOSJANS	1	0	50%
ANTHISNES	Lina SERVELLO	0	0	0%
ANTHISNES	René HARRAY	0	0	0%
AWANS	André VRANCKEN	0	0	0%
AWANS	Louis VANHOEF	1	0	50%
AWANS	Pierrot GRECO	0	0	0%
AWANS	Catherine NOEL	0	1	50%
AWANS	Jean-Jo MACOURS	0	0	0%
BEYNE-HEUSAY	Michel HECKMANS	1	1	100%
BEYNE-HEUSAY	Richard MACZUREK	0	0	0%
BEYNE-HEUSAY	Ozgür YUCEL	0	0	0%
BEYNE-HEUSAY	Philippe GILLOT	1	0	50%
BEYNE-HEUSAY	Véronique DE CLERCK	0	0	0%
BLEGNY	Luc WARICHET	0	1	50%
BLEGNY	Marc RASSENFOSSE	0	0	0%
BLEGNY	Christophe BERTHO	0	0	0%
BLEGNY	Ismail KAYA	0	0	0%
BLEGNY	Patrick OFFERMANS	0	0	0%
CHAUDFONTAINE	Marie-Paule LHOEST-GAUTHIER	1	1	100%
CHAUDFONTAINE	Florence HERRY	1	1	100%
CHAUDFONTAINE	Jean-Michel WUIDAR	0	0	0%
CHAUDFONTAINE	Dominique VANHEESBEKE-LENAERTS	0	0	0%
CHAUDFONTAINE	Jacques QUOILIN	0	0	0%
COMBLAIN-AU-PONT	Didier PIRLET	0	0	0%
COMBLAIN-AU-PONT	Pierre WARZEE	0	1	50%
COMBLAIN-AU-PONT	Marc MORMONT	0	0	0%
COMBLAIN-AU-PONT	Richard MARCHAL	0	0	0%

Associés	Prénom - NOM	Séance du 15-06-2017	Séance du 01-12-2017	Taux de participation
COMBLAIN-AU-PONT	Jean PAULUS	0	0	0%
DISON	Véronique BONNI	0	0	0%
DISON	Gérard LIEGEOIS	0	0	0%
DISON	Benoît DANTINE	0	0	0%
DISON	Yoann ARNAUTS	0	0	0%
DISON	Jean MONTENAIR	0	0	0%
ESNEUX	Léon MARTIN	1	0	50%
ESNEUX	Vincent LEVEQUE	0	0	0%
ESNEUX	Adrien CALVAER	0	0	0%
ESNEUX	Philippe DETROZ	1	1	100%
ESNEUX	Brigitte CAPPELLE-PERCY	1	0	50%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Sandrine MALCHAIR	0	0	0%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Carole NACHTERGAELE	0	0	0%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Henri CHRISTOPHE	0	0	0%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Xavier JARBINET	0	0	0%
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Raphaël LEBLANC	0	0	0%
FLEMALLE	Sophie THEMONT	0	0	0%
FLEMALLE	Marc D'JOOS	1	1	100%
FLEMALLE	Jérôme DISTER	0	0	0%
FLEMALLE	Frédéric VANDELLI	0	0	0%
FLEMALLE	Fabian PAVONE	0	0	0%
FLERON	Pierre VANDERHEYDEN	0	0	0%
FLERON	Jean-Pierre GUERIN	0	0	0%
FLERON	Mileck LECLERCQ	0	0	0%
FLERON	Clément LIMET	0	0	0%
FLERON	Marc PEZZETTI	0	0	0%
GRACE-HOLLOGNE	Agnès CALANDE	1	0	50%
GRACE-HOLLOGNE	Daniel GIELEN	1	1	100%
GRACE-HOLLOGNE	Manuel DONY	0	0	0%
GRACE-HOLLOGNE	Sébastien BLAVIER	0	0	0%
GRACE-HOLLOGNE	Didier PAQUE	1	1	100%
HAMOIR	Raymond MOMIN	1	1	100%
HAMOIR	Anne-Cécile COLIN	0	0	0%
HAMOIR	Michel LEGROS	1	0	50%
HAMOIR	Jean-Claude PONCELET	0	1	50%
HAMOIR	Oscar DALEM	1	1	100%
HERSTAL	Nermin CETIN	0	0	0%
HERSTAL	Chantal DISLINS	0	0	0%
HERSTAL	Christian LAVERDEUR	1	0	50%
HERSTAL	Maxime LIRADELFO	0	0	0%
HERSTAL	Norbert WEYTJENS	1	0	50%
HUY	Samuel COGOLATI	0	1	50%
HUY	Alexis HOUSIAUX	0	0	0%
HUY	Philippe CHARPENTIER	0	0	0%
HUY	Christophe PIRE	0	0	0%
HUY	Grégory VIDAL	0	0	0%
KELMIS	Jean OHN	0	0	0%
KELMIS	Sally THAETER	0	0	0%
KELMIS	Rainer HINTEMANN	0	0	0%
KELMIS	Herman CAMPO	0	0	0%
KELMIS	Sandy NYSSSEN	0	0	0%

Associés	Prénom - NOM	Séance du 15-06-2017	Séance du 01-12-2017	Taux de participation
LIEGE	Jean-Pierre GOFFIN	1	0	50%
LIEGE	Giuseppe MANIGLIA	1	1	100%
LIEGE	Mehmet AYDOGDU	1	1	100%
LIEGE	Diana NIKOLIC	0	0	0%
LIEGE	Michel de LAMOTTE	0	0	0%
MARCHIN	Marianne COMPERE	0	1	50%
MARCHIN	Pierre FERIR	0	1	50%
MARCHIN	Valentin ANGELICCHIO	0	0	0%
MARCHIN	Loredana TESORO	0	0	0%
MARCHIN	Bruno PETRE	0	0	0%
MODAVE	Catherine GREINDL	0	0	0%
MODAVE	Bruno DAL MOLIN	0	0	0%
MODAVE	Magali De MEYER	0	0	0%
MODAVE	Manuel LARANJEIRA-TORRES	0	0	0%
MODAVE	Serge ROBERT	0	0	0%
OUFFET	Emilie SERVAIS	1	0	50%
OUFFET	Noëlle DECROUPETTE	0	0	0%
OUFFET	Francis FROIDBISE	1	1	100%
OUFFET	Paul WAUTELET	0	0	0%
OUFFET	Brice JOLY	0	0	0%
SAINT-NICOLAS	Jacques HELEVEN	0	0	0%
SAINT-NICOLAS	Valérie MAES	0	0	0%
SAINT-NICOLAS	Michel FRANCUS	1	0	50%
SAINT-NICOLAS	Fuat AGIRBAS	1	0	50%
SAINT-NICOLAS	Cédric VRANKEN	0	1	50%
SERAING	Jean-Louis DELMOTTE	0	0	0%
SERAING	Eric VAN BRABANT	1	0	50%
SERAING	Jacques LAREMANS	0	0	0%
SERAING	Anne-Françoise VALESIO	0	1	50%
SERAING	Marcel BERGEN	0	0	0%
STOUMONT	Philippe GOFFIN	0	0	0%
STOUMONT	Albert ANDRE	0	0	0%
STOUMONT	Bernadette WEYKMANS-ABRAS	0	0	0%
STOUMONT	Samuel BEAUVOIX	0	0	0%
STOUMONT	Daniel LAMBOTTE	0	0	0%
TINLOT	Cécile THOMAS-LOUVIAUX	0	0	0%
TINLOT	Sylvie RAQUET	0	0	0%
TINLOT	Lorenzo NOVELLO	0	0	0%
TINLOT	Denis CRAISSE	0	0	0%
TINLOT	Freddy PROUVEUR	0	0	0%
TROOZ	Caroline TRICOT	0	0	0%
TROOZ	Fabien BELTRAN	1	1	100%
TROOZ	Nicolas SOOLS	0	0	0%
TROOZ	Christophe MARCK	1	0	50%
TROOZ	Etienne VENDY	0	0	0%
WISE	Maureen PAULISSEN	0	0	0%
WISE	Ernur COLAK	1	0	50%
WISE	Stéphane KARIGER	0	0	0%
WISE	Nicolas LABIOUSE	0	0	0%
WISE	Cédric PAPAGEORGIU	0	0	0%
S.W.D.E.	Guy LANUIT	0	1	50%

Associés	Prénom - NOM	Séance du 15-06-2017	Séance du 01-12-2017	Taux de participation
PROVINCE	Katty FIRQUET	0	0	0%
PROVINCE	Dominique DRION	0	0	0%
PROVINCE	Miguel FERNANDEZ	0	0	0%
PROVINCE	Marc YERNA	0	1	50%
PROVINCE	Jean-François BOURLET	0	0	0%
A.I.D.E. Désigné pour toute la législature	Fabrice DELFOSSE	0	0	0%
INTRADEL	Christophe CLAES	0	0	0%
INTRADEL	Luc JOINE	1	1	100%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Brut non indexé EUR/séance	Brut indexé (1,6406 au 01/07/2016) EUR/séance	Brut indexé (1,6734 au 01/07/2017) EUR/séance
Membre du Conseil d'Administration	125,00	205,08	209,18

RELEVÉ NOMINATIF DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRÉSENCE À CHAQUE SÉANCE

Nom	Institution	Qualité	Séance du CA du										Taux de présence		
			10/01/17	14/02/17	14/03/17	18/04/17	09/05/17	20/06/17	12/09/17	10/10/17	07/11/17	12/12/17			
DUPONT Francy	Administration communale de Ans	Président	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
AYDOGDU Mehmet	Administration Communale de Liège	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	90,00%
BERGEN Marcel	Administration Communale de Seraing	Administrateur	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	80,00%
CAPPA Marc	Administration Communale de Fléron	Administrateur	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	80,00%
CIALONE Thomas	Administration Communale de Ans	Administrateur	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	80,00%
CREPIN Albert	Administration Communale de Herstal	Administrateur	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1	70,00%
DE LAMOTTE Michel	Administration Communale de Liège	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
DETROZ Philippe	Administration Communale de Esneux	Administrateur	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	40,00%
D'JOOS Marc	Administration Communale de Flémalle	Administrateur	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	40,00%
GIELEN Daniel	Administration communale de Grâce-Hollogne	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0	1	1	70,00%
GOFFIN Jean-Pierre	Administration Communale de Liège	Administrateur	0	1	0	0	1	1	1	0	1	0	1	0	50,00%
GROSJEAN Philippe	Administration Communale de Seraing	Administrateur	1	1	0	1	1	x	x	x	x	x	x	x	80,00%
HEINDRICHS Bénédicte	Administration communale de Liège	Membre du Comité de Gestion (jusqu'au 31/10/2017)	1	1	1	0	1	0	1	0	x	x	x	x	62,5%
HELEVEN Jacques	Administration communale de Saint-Nicolas	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	50,00%
HERRY Florence	Administration communale de Chaudfontaine	Vice-Présidente	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	90,00%
LAMALLE Philippe	Administration Communale de Esneux	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
LEGROS Michel	Administration Communale de Hamoir	Administrateur	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	90,00%
LEJEUNE Jean-Denis	Administration communale de Flémalle	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	90,00%
LUCAS Pierre-Henri	Administration Communale de Awans	Administrateur	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	90,00%
MANIGLIA Giuseppe	Administration Communale de Liège	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
MARCK Christophe	Administration Communale de Trooz	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	80,00%
MAYERESSE Robert	Administration Communale de Seraing	Administrateur	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	60,00%
MOTTARD Maurice	Administration Communale de Grâce-Hollogne	Administrateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
NAISSE Grégory	Administration Communale de Seraing	Administrateur	x	x	x	x	x	x	x	1	1	1	1	1	100,00%
NIKOLIC Diana	Administration communale de Liège	Membre du Comité de Gestion	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	20,00%
NOVELLO Lorenzo	Administration Communale de Tinlot	Administrateur	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	70,00%
OCHENDZAN Stéphane	Administration Communale de Herstal	Administrateur	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	90,00%
SCHLITZ Sarah	Administration Communale de Liège	Administrateur	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	80,00%
VRANCKEN André	Administration communale de Awans	Membre du Comité de Gestion	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0	1	0	60,00%
YERNA Marc	Province de Liège	Administrateur	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	80,00%
BOURY Philippe	SWDE	Observateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
TELLINGS Claude		Observateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
JOINE Luc	Intradel Association intercommunale de traitement des déchets	Observateur	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	1	70,00%
HAKIER Luc	CGSP-FGTB ALR Liège	Observateur	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00%
PROVE Michaël	CGSP-FGTB ALR Liège	Observateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
RAEVEN Vincent	CGSP-FGTB ALR Liège	Observateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
LACASSE Martine	CSC Services Publics-Liège	Observateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%

1 = présent / 0 = absent / x = n'est pas ou n'est plus administrateur

RELEVÉ DES JETONS DE PRÉSENCE LIQUIDÉS

Nom	Institution	Jetons de présence 2017 (Montant imposable)	Séance du CA du									
			10/01/17	14/02/17	14/03/17	18/04/17	09/05/17	20/06/17	12/09/17	10/10/17	07/11/17	12/12/17
Administrateurs												
AYDOGDU Mehmet	Administration Communale de Liège	1 858,02	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	absent	209,18	209,18
BERGEN Marcel	Administration Communale de Seraing	1 657,04	205,08	205,08	205,08	absent	absent	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
CAPPA Marc	Administration Communale de Fléron	1 657,04	205,08	205,08	absent	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	209,18	209,18
CIALONE Thomas	Administration Communale de Ans	1 652,94	205,08	205,08	absent	205,08	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	209,18
CREPIN Albert	Administration Communale de Herstal	1 447,86	205,08	205,08	absent	absent	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	absent
DE LAMOTTE Michel	Administration Communale de Liège	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
DETROZ Philippe	Administration Communale de Esneux	824,42	205,08	205,08	205,08	absent	absent	absent	absent	absent	absent	209,18
D'JOO Marc	Administration Communale de Flémalle	820,32	205,08	205,08	205,08	absent	205,08	absent	absent	absent	absent	absent
GOFFIN Jean-Pierre	Administration Communale de Liège	1 033,60	absent	205,08	absent	absent	205,08	205,08	209,18	absent	209,18	absent
GROSJEAN Philippe	Administration Communale de Seraing	820,32	205,08	205,08	absent	205,08	205,08	x	x	x	x	x
LAMALLE Philippe	Administration Communale de Esneux	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
LEGROS Michel	Administration Communale de Hamoir	1 862,12	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	209,18	209,18
LUCAS Pierre-Henri	Administration Communale de Awans	1 862,12	absent	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
MANIGLIA Giuseppe	Administration Communale de Liège	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
MARCK Christophe	Administration Communale de Trooz	1 648,84	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	absent	absent	209,18
MAYERESSE Robert	Administration Communale de Seraing	1 246,88	absent	absent	205,08	absent	absent	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
MOTTARD Maurice	Administration Communale de Grâce-Hollogne	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
NAISSE Grégory	Administration Communale de Seraing	627,54	-	-	-	-	-	-	-	209,18	209,18	209,18

x = n'est pas ou n'est plus administrateur

Nom	Institution	Jetons de présence 2017 (Montant imposable)	Séance du CA du									
			10/01/17	14/02/17	14/03/17	18/04/17	09/05/17	20/06/17	12/09/17	10/10/17	07/11/17	12/12/17
Administrateurs												
NOVELLO Lorenzo	Administration Communale de Tinlot	1 451,96	absent	205,08	absent	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	209,18	209,18
OCHENDZAN Stéphane	Administration Communale de Herstal	1 862,12	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	209,18	209,18
SCHLITZ Sarah	Administration Communale de Liège	1 657,04	205,08	205,08	absent	absent	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
YERNA Marc	Province de Liège	1 657,04	absent	205,08	205,08	absent	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
Observateurs												
BOURY Philippe	SWDE	0	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent
TELLINGS Claude	AIDE	0	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent	absent
JOINE Luc	Intradel Association intercommunale de traitement des déchets	1 443,76	205,08	205,08	205,08	absent	205,08	205,08	absent	209,18	209,18	absent
HAKIER Luc	CGSP-FGTB ALR Liège	205,08	absent	absent	205,08	absent						
PROVE Michaël	CGSP-FGTB ALR Liège	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
RAEVEN Vincent	CGSP-FGTB ALR Liège	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18
LACASSE Martine	CSC Services Publics-Liège	2 067,20	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	205,08	209,18	209,18	209,18	209,18

x = n'est pas ou n'est plus administrateur

COMITÉ DE GESTION

Le Président du Conseil d'Administration dispose d'un GSM et d'une tablette numérique.

Les membres du Comité de Gestion disposent d'une tablette numérique.

Pour ce qui concerne la mise à disposition d'un GSM et/ou d'une tablette, un avantage de toute nature (ci-après, ATN) est calculé sur base des règles appliquées par l'Administration fiscale en matière d'impôt sur les revenus.

ATN mensuel	GSM	Tablette AG du 19/12/2013
Président	12,5	6,87
Autres	/	6,87

RELEVÉ NOMINATIF DES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION ET TAUX DE PRÉSENCE

Nom	Institution	Qualité	Séance du CA du														Taux de présence					
			10/01/17	23/01/17	14/02/17	27/02/17	14/03/17	27/03/17	18/04/17	24/04/17	09/05/17	22/05/17	20/06/17	12/09/17	25/09/17	10/10/17		06/11/17	07/11/17	27/11/17	12/12/17	
DUPONT Francy	Administration communale de Ans	Président	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100,00%
HERRY Florence	Administration communale de Chaudfontaine	Vice-Présidente	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	83,33%
GIELEN Daniel	Administration communale de Grâce-Hollogne	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	83,33%
HEINDRICHS Bénédicte	Administration communale de Liège	Membre du Comité de Gestion (jusqu'au 31/10/2017)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	0	x	x	x	x	x	71,43%
HELEVEN Jacques	Administration communale de Saint-Nicolas	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	66,67%
LEJEUNE Jean-Denis	Administration communale de Flémalle	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	88,89%
NIKOLIC Diana	Administration communale de Liège	Membre du Comité de Gestion	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	66,67%
VRANCKEN André	Administration communale de Awans	Membre du Comité de Gestion	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	83,33%

1 = présent / 0 = absent / x = n'est pas ou n'est plus administrateur

RELEVÉ DES ÉMOLUMENTS LIQUIDÉS

NOM	Fonction	Brut annuel perçu *	ATN annuel	TOTAL
DUPONT Francy	Président	39 642,18	232,44	39 874,62
HERRY Florence	Vice-Présidente	29 731,68	82,44	29 814,12
GIELEN Daniel	Membre du Comité de Gestion	23 785,32	82,44	23 867,76
HEINDRICHS Bénédicte	Membre du Comité de Gestion (jusqu'au 31/10/2017)	19 781,86	68,7	19 850,56
HELEVEN Jacques	Membre du Comité de Gestion	23 785,32	82,44	23 867,76
LEJEUNE Jean-Denis	Membre du Comité de Gestion	23 785,32	82,44	23 867,76
NIKOLIC Diana	Membre du Comité de Gestion	23 785,32	82,44	23 867,76
VRANCKEN André	Membre du Comité de Gestion	23 785,32	82,44	23 867,76
		208 082,32	795,78	208 878,10

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de rémunération est composé de cinq administrateurs dont le Président du Conseil d'Administration, il s'est réuni deux fois en 2017.

Dans le respect de l'article L1523-17 du CDLD, les mandats au sein de ce comité sont exercés à titre gratuit.

LES FONCTIONS DE DIRECTION

Les fonctions de direction comprenant les membres du Conseil de Direction sont en 2017 :

Fonction de direction - par département	Total Rémunération	Chèques-repas	Eco-chèques	Assurance groupe	Total général
Direction générale	258.490,87	1.499,84	250,00	95.480,32	355.721,03
Direction administrative	125.892,49	1.582,40	250,00	0,00	127.724,89
Direction d'Exploitation	116.620,59	1.348,48	250,00	0,00	118.219,07
Achats et Marchés	107.425,82	1.486,08	250,00	0,00	109.161,90
Ressources Humaines (jusqu'au 30/09/17)	77.050,78	1.080,16	250,00	0,00	78.380,94
Ressources Humaines (à partir du 01/10/17)	22.229,32	364,64	250,00	0,00	22.843,96
Encadrement laboratoire - qualité	106.611,69	1.513,60	250,00	0,00	108.375,29
Protection des captages	106.683,90	1.472,32	250,00	0,00	108.406,22
Conseiller technique de la Direction (jusqu'au 28/02/17)	22.071,30	20,64	0,00	0,00	22.091,94
Assistance juridique au développement (à partir du 01/04/17)	72.115,83	1.155,84	250,00	0,00	73.521,67

LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE

Fonction	Société - objet			Rémunérations
Direction d'Exploitation	TERRANOVA	Conseil d'Administration	Administrateur	230€ brut par séance
Direction d'Exploitation	W-SMART	Autre organe	Autre	Non rémunéré
Direction générale	SWDE	Conseil d'Administration	Observateur	500€ brut par séance
Direction générale	AIDE	Conseil d'Administration	Observateur	205,08€ brut par séance
Direction générale	INTRADEL	Conseil d'Administration	Observateur	205,08€ brut par séance
Direction générale	AQUAWAL	Conseil d'Administration	Administrateur	Non rémunéré
Direction générale	AQUAWAL	Organe restreint de gestion	Autre	Non rémunéré
Direction générale	AQUAWAL	Conseil d'Administration	Administrateur	Non rémunéré
Direction générale	NRB	Conseil d'Administration	Administrateur	500€ brut par séance
Direction générale	ECETIA Finances	Conseil d'Administration	Autre	201,05€ brut par séance
Direction générale	GUBERNA	Autre organe	Autre	Non rémunéré
Direction générale	LIEXUTI	Conseil d'Administration	Administrateur	Non rémunéré
Direction générale	Conseil mondial de l'Eau	Autre organe	Autre	Non rémunéré
Direction générale	Aqua Publica Européa	Autre organe	Autre	Non rémunéré
Direction générale	SPGE	Conseil d'Administration	Administrateur	372€ brut par séance
Protection des captages	NITRAWAL	Conseil d'Administration	Administrateur	Non rémunéré
Protection des captages	ASTE	Conseil d'Administration	Administrateur	Non rémunéré

LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS, REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Fonction	Société - objet		
Président	CIRIEC	AG 16/05/17	Non rémunéré
Direction générale	AQUAWAL	Renouvellement mandats au sein du CA	Non rémunéré
Directeur Financier	AQUAWAL	Renouvellement mandats au sein du CA	Non rémunéré
Directeur d'exploitation	ISTE	AGO et AGE 18/05/17	Non rémunéré
Président	U.V.C.W.	AGO 19/05/17	Non rémunéré
Président	TERRANOVA	AGO 16/05/17	Non rémunéré
Président	SWDE	AGO et AGE 30/05/17	24,99 € brut par séance
Président	ASTEE	AGE 07/06/17	Non rémunéré
Président	ETHIAS	AGO 19/06/17	Non rémunéré
Protection des Captage	CEBEDEAU	AGO 14/06/17	Non rémunéré
Administrateur	LIEXUTI	AG Statutaire 29/05/17	Non rémunéré
Président	AIDE	AGO 19/06/17	Non rémunéré
Président	ECETIA FINANCES	AGO 27/06/17	Non rémunéré
Administrateur	AIDE	AG Stratégique 18/12/17	Non rémunéré
Président	INTRADEL	AG 21/12/17	Non rémunéré
Administrateur	ECETIA FINANCES	AG 19/12/17	Non rémunéré

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES

4

La qualité de l'eau est au centre de nos attentions. Le laboratoire de la CILE effectue 17.000 analyses qualité de l'eau par an. Il est accrédité ISO 17.025.



1. RAPPORT DU COMMISSAIRE

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la CILE (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée Générale du 16 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la CILE durant 5 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 425.048.870,13 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 3.305.319,40 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capa-

cité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

MENTION RELATIVE AU BILAN SOCIAL

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérence significative par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

MENTION RELATIVE AUX DOCUMENTS À DÉPOSER CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 100, § 1ER, 5° ET 6°/1 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérence significative par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- le document indiquant les informations suivantes, sauf si celles-ci sont déjà fournies de façon distincte dans les comptes annuels :

a. le montant, à la date de clôture de ceux-ci, des dettes ou de la partie des dettes garanties par les pouvoirs publics belges ;

b. le montant, à cette même date, des dettes exigibles, que des délais de paiement aient ou non été obtenus, envers des administrations fiscales et envers l'Office National de Sécurité Sociale ;

c. le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux ou en intérêts payés ou alloués par des pouvoirs ou institutions publics ;

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Aucune mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels, telle que prévu par la loi, n'a été effectuée, et notre cabinet de révision, et le cas échéant, notre réseau, sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de mission complémentaire compatible avec le contrôle légal des comptes annuels visée à l'article 134 du Code des sociétés qui a fait l'objet d'honoraires.

AUTRES MENTIONS

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 15 mai 2018
BMA ScPRL
Réviseurs d'entreprises
Représenté par

Hélène SPEGELAERE
Commissaire associée

Alain WILLIAUME
Commissaire

2. INDICATEURS DE GESTION

La CILE ne dispose pas d'un contrat de gestion avec ses associés. Néanmoins un contrat existe de facto entre la CILE, qui réalise une mission déléguée par les Villes et Communes associées pour ce qui concerne son objet social, et ces dernières, qui s'engagent à apporter tout leur concours à l'atteinte de cet objectif.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Libellé	Unité	2015	2016	2017
Taux de conformité des analyses impératives	%	99,9	99,8	99,6
Indice linéaire des volumes non enregistrés	m ³ /jour km	6,3	7,3	8
Indice des volumes non enregistrés par compteur (Distr.)	m ³ /an compteur	30,1	36,0	35,1
Taux de rendement global des réseaux CILE	%	76,69	73,79	72,99
Taux renouvellement des conduites	%	0,37	0,20	0,517
Facturation moyenne par compteur en service	EUR/compteur	283,64	287,57	286,31
Délai d'encaissement des créances clients « ventes d'eau »	jours	66	64	52
Taux d'occupation	compteurs/agent	762	770	783
Coût moyen du m ³ capté (unités de production)	EUR/m ³	0,5763	0,5145	0,5031
Coût moyen du m ³ acheté	EUR/m ³	0,8636	0,8210	0,8113
Coût moyen du m ³ transporté (adductions)	EUR/m ³	0,2602	0,3049	0,2907
Coût moyen complet du m ³ produit	EUR/m ³	0,9273	0,9038	0,8819
Coût moyen du m ³ distribué	EUR/m ³	2,9655	3,0309	2,9987
Vue par sous-bassin hydrographique :				
Meuse Aval	EUR/m ³	2,8990	2,9329	2,8643
Ourthe	EUR/m ³	3,3699	3,5076	3,8062
Vesdre	EUR/m ³	3,2318	3,5644	3,5789
Amblève	EUR/m ³	3,6373	4,4546	3,5562
Vue par secteur :				
Liège-Herstal	EUR/m ³	2,7845	2,8342	2,7375
Hesbaye	EUR/m ³	2,8842	2,9013	2,9718
Basse-Meuse	EUR/m ³	3,3791	3,5404	3,2723
Huy-Condruz	EUR/m ³			3,9066
Coût moyen du personnel par m ³ produit	EUR/m ³	0,7690	0,7415	0,7503
Coût moyen du personnel par m ³ distribué	EUR/m ³	1,1345	1,1433	1,1733
Coût moyen du personnel par compteur	EUR/cpt	108,5137	108,4763	112,0281

169

INDEMNITÉ D'OCCUPATION

La CILE a distribué à ses communes associées, à titre d'indemnité d'occupation du domaine public, le montant global de 2,740 millions d'EUR répartis :

- A l'activité de Production: 1,153 million d'EUR;
- A l'activité de Distribution: 1,587 million d'EUR.

LA COMPAGNIE INTERCOMMUNALE LIÉGOISE DES EAUX RÉSUMÉE EN QUELQUES CHIFFRES

		Unités	2014	2015	2016	2017
Conditions atmosphériques	Précipitations	mm	784	737	942	749
	Ensoleillement	heures	1 634	1 735	1 572	1 559
Production et fournitures	Total	Mio m ³	35,05	35,79	37,34	38,39
	Captages de Hesbaye	Mio m ³	14,37	14,18	14,51	16,49
	Captages de Néblon	Mio m ³	9,61	9,16	11,24	9,75
	Captages locaux	Mio m ³	1,49	1,11	1,3	1,17
	Fournitures par D.G.P.	Mio m ³	6,57	7,58	6,75	6,75
	Fournitures par S.W.D.E.	Mio m ³	1,74	1,71	1,81	1,86
	Fournitures par VIVAQUA	Mio m ³	1,27	2,05	1,73	2,37
	Débit moyen quotidien	Captages de Hesbaye	m ³ /jour	39 352	38 847	39 629
Captages de Néblon		m ³ /jour	26 334	25 084	30 718	26 714
Captages locaux		m ³ /jour	4 084	3 046	3 556	3 198
Fournitures d'eau	Aux associés	Mio m ³	30,91	31,85	33,4	33,58
	A des tiers	Mio m ³	3,24	3,21	3,33	3,47
Population	Associés au capital C	personnes	564 090	561 032	562 178	562 763
	Consommation/an/habitant	m ³	43,59	43,52	43,08	43,62
Compteurs en service			252 088	253 285	255 244	257 107
Réseau	Conduites adduction	km	264	264	263	263
	Conduites distribution	km	3 285	3 371	3 408	3 409
	Ouvrages (add. et distrib.)		329	332	334	332
Tarifs	Production					
	Associés	EUR/m ³	0,7624	0,841	0,841	0,841
	Non associés	EUR/m ³	0,7924	0,871	0,871	0,871
	Protection des captages	EUR/m ³	0,0756	0,0756	0,0756	0,0756
	Contribution de prélèvement	EUR/m ³	0,0796	0,0796	0,0796	0,0807
	Distribution					
	Redevance CILE	EUR/an	54,58	56,17	56,17	56,17
	Redevance assainissement	EUR/an	52,35	58,05	63,45	67,20
	de 1 à 30 m ³	EUR/m ³	1,3645	1,4043	1,4043	1,4043
	de 31 à 5.000 m ³	EUR/m ³	2,729	2,8086	2,8086	2,8086
	de 5.001 à 50.000 m ³	EUR/m ³	2,4561	2,5277	2,5277	2,5277
Assainissement public (tous les m ³ au-delà du 30 ^e m ³)	EUR/m ³	1,745	1,935	2,115	⁽⁶⁾ 2,115 ⁽⁷⁾ 2,365 ¹¹	
Fonds Social de l'eau	EUR/m ³	0,0125	0,025	0,025	0,0259	
Facturation	Montants encaissés	Mil EUR	116 817	124 056	127 908	135 895
	Rappels émis			150 981	⁽¹⁾ 120.052	184 987
	Mises en demeure émises		-	88 553	⁽²⁾ 66.177	104 419
	Réducteurs posés		-	2 094	⁽³⁾ 1.083	649
Contentieux commercial	Interruptions de fourniture pour non-paiement			875	630	751
	Dossiers remis en recouvrement externe		10 091	10 024	⁽⁴⁾ 7.985	8468
	Montant remis en recouvrement externe	Mil EUR	3 618	3 536	⁽⁵⁾ 2.628	4 136
Investissements	Production	Mil EUR	19 196	24 684	5 382	4 121
	Distribution	Mil EUR	9 379	14 387	9 519	8 759
Effectifs	Employés (administ. et techn.)		181	197	198	200
	Ouvriers		180	183	176	176
Chiffre d'affaires		Mil EUR	117 386	123 484	127 541	134 481

COMPTES ANNUELS

5

Le service commercial privilégie l'écoute attentive dans la gestion administrative de la facturation des consommations à plus d'un demi-million de personnes que nous desservons, chaque jour, en eau.

1. BILAN DE LA PRODUCTION

ACTIF

	2017	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	178.485.517	183.797.152
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171.679.285	176.398.071
Terrains et constructions	53.561.749	51.916.539
Installations, machines et outillage	114.623.889	119.865.113
Mobilier et matériel roulant	204.519	305.130
Location-financement et droits similaires	729.328	759.300
Autres immobilisations corporelles	395.250	415.500
Immobilisations en cours et acomptes versés	2.164.550	3.136.489
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6.806.232	7.399.081
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	571.542	566.433
Participations	571.542	566.433
Autres immobilisations financières	6.234.690	6.832.648
Actions et parts	6.211.280	6.809.238
Créances et cautionnements en numéraire	23.410	23.410
ACTIFS CIRCULANTS	27.990.879	21.108.952
CRÉANCES À PLUS D'UN AN		
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	525.771	610.876
Stocks	525.771	610.876
Approvisionnements	251.918	244.953
En-cours de fabrication	260.567	355.780
Produits finis	13.286	10.143
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	27.450.548	20.469.812
Créances commerciales	1.389.199	1.298.015
Autres créances	26.061.349	19.171.797
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		
Autres placements		
VALEURS DISPONIBLES		
COMPTES DE RÉGULARISATION	14.560	28.264
TOTAL DE L'ACTIF	206.476.396	204.906.104

PASSIF

	2017	2016
CAPITAUX PROPRES	196.372.811	194.428.690
CAPITAL	10.876.523	10.876.523
Capital souscrit	32.716.500	32.716.500
Capital non appelé	21.839.977	21.839.977
PRIMES D'ÉMISSION	475.455	475.455
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	69.946.494	73.799.095
RÉSERVES	103.584.199	99.615.274
Réserve légale	2.467.755	2.351.431
Réserves indisponibles	991.317	991.317
Autres	991.317	991.317
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	100.125.127	96.272.526
BÉNÉFICE REPORTÉ	7.277.823	5.067.658
SUBSIDES EN CAPITAL	4.212.317	4.594.685
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	304.658	325.241
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	304.658	325.241
Pensions et obligations similaires	224.658	245.241
Autres risques et charges	80.000	80.000
DETTES	9.798.927	10.152.173
DETTES À PLUS D'UN AN	241.250	305.584
Dettes financières	241.250	305.584
Dettes de location-financement et assimilées	241.250	305.584
Établissements de crédit		
DETTES À UN AN AU PLUS	9.509.749	9.786.222
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	64.334	64.333
Dettes commerciales	7.349.214	7.731.803
Fournisseurs	7.349.214	7.731.803
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.050.888	998.695
Impôts	52.434	36.013
Rémunérations et charges sociales	998.454	962.682
Autres dettes	1.045.313	991.391
COMPTES DE RÉGULARISATION	47.928	60.367
TOTAL DU PASSIF	206.476.396	204.906.104

COMPTE DE RÉSULTATS

	2017	2016
VENTES ET PRESTATIONS	38.902.875	38.497.491
Chiffre d'affaires	38.111.352	37.820.023
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(92.071)	(86.907)
Production immobilisée	261.898	409.619
Autres produits d'exploitation	606.506	191.393
Produits d'exploitation non récurrents	15.190	163.363
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	36.051.341	35.650.428
Approvisionnements et marchandises	14.130.077	13.577.339
Achats	14.137.043	13.558.139
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(6.966)	19.200
Services et biens divers	5.139.517	5.901.072
Rémunérations, charges sociales et pensions	7.914.644	7.640.144
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.755.480	8.447.646
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	13.558	28.057
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	25.367	(44.095)
Autres charges d'exploitation	15.273	35.451
Charges d'exploitation non récurrentes	57.425	64.814
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	2.851.534	2.847.063
PRODUITS FINANCIERS	1.107.432	1.095.159
Produits financiers récurrents	1.107.432	1.046.036
Produits des immobilisations financières	541.321	525.438
Autres produits financiers	566.111	520.598
Produits financiers non récurrents		49.123
CHARGES FINANCIÈRES	1.483.091	1.510.146
Charges financières récurrentes	1.483.091	1.510.146
Charges des dettes	1.482.961	1.498.770
Autres charges financières	130	11.376
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	2.475.875	2.432.076
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	149.386	133.143
Impôts	150.567	133.143
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	(1.181)	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2.326.489	2.298.933
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	2.326.489	2.298.933

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	2017	2016
Bénéfice (perte) à affecter	7.394.147	5.101.051
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	2.326.489	2.298.933
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	5.067.658	2.802.118
Affectations aux capitaux propres	116.324	33.393
à la réserve légale	116.324	33.393
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	7.277.823	5.067.658

2. BILAN DE LA DISTRIBUTION

ACTIF

	2017	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	145.820.660	148.160.196
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.539.558	5.070.061
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	141.274.107	143.089.135
Terrains et constructions	2.076.953	2.296.779
Installations, machines et outillage	133.883.530	131.329.709
Mobilier et matériel roulant	1.035.611	1.092.355
Immobilisations en cours et acomptes versés	4.278.013	8.370.292
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6.995	1.000
Autres immobilisations financières	6.995	1.000
Créances et cautionnements en numéraire	6.995	1.000
ACTIFS CIRCULANTS	98.807.254	85.489.006
CRÉANCES À PLUS D'UN AN		
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	2.870.342	2.850.780
Stocks	2.870.342	2.850.780
Approvisionnements	1.311.416	1.248.478
En-cours de fabrication	1.558.926	1.602.302
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	25.289.688	26.603.763
Créances commerciales	22.418.457	24.708.786
Autres créances	2.871.231	1.894.977
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	10.056.831	79.984
Autres placements	10.056.831	79.984
VALEURS DISPONIBLES	40.037.615	37.344.129
COMPTES DE RÉGULARISATION	20.552.778	18.610.350
TOTAL DE L'ACTIF	244.627.914	233.649.202

PASSIF

	2017	2016
CAPITAUX PROPRES	114.224.719	111.946.909
CAPITAL	34.423.247	34.423.247
Capital souscrit	98.414.250	98.414.250
Capital non appelé	63.991.003	63.991.003
PRIMES D'ÉMISSION	4.061.793	4.061.793
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	3.719.970	4.057.728
RÉSERVES	53.833.951	53.447.252
Réserve légale	3.665.587	3.616.645
Réserves indisponibles	19.724.219	19.724.219
Autres	19.724.219	19.724.219
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	30.444.145	30.106.388
BÉNÉFICE REPORTÉ	3.246.771	2.316.882
SUBSIDES EN CAPITAL	14.938.987	13.640.007
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	1.583.345	1.405.431
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.583.345	1.405.431
Pensions et obligations similaires	399.392	435.983
Autres risques et charges	1.183.953	969.448
DETTES	128.819.850	120.296.862
DETTES À PLUS D'UN AN	77.750.000	82.958.000
Dettes financières	77.750.000	82.958.000
Établissement de crédit	77.750.000	80.000.000
Autres emprunts		2.958.000
DETTES UN AN AU PLUS	50.311.833	36.796.555
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.208.000	1.000.000
Dettes commerciales	12.423.512	9.819.986
Fournisseurs	12.423.512	9.819.986
Acomptes reçus sur commandes	113.989	93.482
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.457.341	4.508.123
Impôts	1.754.407	1.942.970
Rémunérations et charges sociales	2.702.934	2.565.153
Autres dettes	29.108.991	21.374.964
COMPTES DE RÉGULARISATION	758.017	542.307
TOTAL DU PASSIF	244.627.914	233.649.202

COMPTE DE RÉSULTATS

	2017	2016
VENTES ET PRESTATIONS	135.437.287	128.039.585
Chiffre d'affaires	130.661.684	124.107.843
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(43.376)	465.511
Production immobilisée	2.290.420	1.497.730
Autres produits d'exploitation	2.449.602	1.961.254
Produits d'exploitation non récurrents	78.957	7.247
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	134.538.850	129.434.820
Approvisionnements et marchandises	88.172.430	84.498.469
Achats	88.235.368	84.630.538
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(62.938)	(132.069)
Services et biens divers	11.879.549	12.556.348
Rémunérations, charges sociales et pensions	20.699.352	20.005.296
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	11.110.933	10.507.344
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	791.023	765.570
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	131.966	(262.220)
Autres charges d'exploitation	1.734.633	1.351.077
Charges d'exploitation non récurrentes	18.964	12.936
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	898.437	(1.395.235)
PRODUITS FINANCIERS	959.881	889.271
Produits financiers récurrents	959.881	889.271
Produits des immobilisations financières		389
Produits des actifs circulants	13.704	35.279
Autres produits financiers	946.177	853.603
CHARGES FINANCIÈRES	766.971	897.204
Charges financières récurrentes	766.971	897.204
Charges des dettes	752.317	896.700
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -)	11.339	
Autres charges financières	3.315	504
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	1.091.347	(1.403.168)
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	112.516	227.904
Impôts	112.516	227.904
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	978.831	(1.631.072)
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER	978.831	(1.631.072)

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	2017	2016
Bénéfice (perte) à affecter	3.295.713	2.316.882
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	978.831	(1.631.072)
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	2.316.882	3.947.954
Affectations aux capitaux propres	48.942	
à la réserve légale	48.942	
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	3.246.771	2.316.882

3. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

	2017	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	324.306.177	331.957.349
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.539.558	5.070.061
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	312.953.392	319.487.207
Terrains et constructions	55.638.701	54.213.318
Installations, machines et outillage	248.507.420	251.194.822
Mobilier et matériel roulant	1.240.131	1.397.486
Location-financement et droits similaires	729.328	759.300
Autres immobilisations corporelles	395.250	415.500
Immobilisations en cours et acomptes versés	6.442.562	11.506.781
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6.813.227	7.400.081
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	571.542	566.433
Participations	571.542	566.433
Autres immobilisations financières	6.241.685	6.833.648
Actions et parts	6.211.280	6.809.238
Créances et cautionnements en numéraire	30.405	24.410
ACTIFS CIRCULANTS	100.742.693	87.624.602
CRÉANCES À PLUS D'UN AN		
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3.396.112	3.461.656
Stocks	3.396.112	3.461.656
Approvisionnements	1.563.333	1.493.431
En-cours de fabrication	1.819.493	1.958.082
Produits finis	13.286	10.143
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	26.684.885	28.117.877
Créances commerciales	23.807.657	26.006.801
Autres créances	2.877.228	2.111.076
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	10.056.831	79.984
Autres placements	10.056.831	79.984
VALEURS DISPONIBLES	40.037.615	37.344.129
COMPTES DE RÉGULARISATION	20.567.250	18.620.956
TOTAL DE L'ACTIF	425.048.870	419.581.951

PASSIF

	2017	2016
CAPITAUX PROPRES	310.597.530	306.375.600
CAPITAL	45.299.770	45.299.770
Capital souscrit	131.130.750	131.130.750
Capital non appelé	85.830.980	85.830.980
PRIMES D'ÉMISSION	4.537.248	4.537.248
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	73.666.465	77.856.823
RÉSERVES	157.418.150	153.062.527
Réserve légale	6.133.342	5.968.077
Réserves indisponibles	20.715.536	20.715.536
Autres	20.715.536	20.715.536
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	130.569.272	126.378.914
BÉNÉFICE REPORTÉ	10.524.594	7.384.540
SUBSIDES EN CAPITAL	19.151.303	18.234.692
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	1.888.003	1.730.671
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.888.003	1.730.671
Pensions et obligations similaires	624.050	681.223
Autres risques et charges	1.263.953	1.049.448
DETTES	112.563.337	111.475.680
DETTES À PLUS D'UN AN	77.991.250	83.263.583
Dettes financières	77.991.250	83.263.583
Dettes de location-financement et assimilées	241.250	305.583
Établissements de crédit	77.750.000	80.000.000
Autres emprunts		2.958.000
DETTES À UN AN AU PLUS	33.766.230	27.627.081
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.272.333	1.064.333
Dettes commerciales	19.772.726	17.551.790
Fournisseurs	19.772.726	17.551.790
Acomptes reçus sur commandes	113.989	93.482
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.508.229	5.506.818
Impôts	1.806.841	1.978.983
Rémunérations et charges sociales	3.701.388	3.527.835
Autres dettes	4.098.953	3.410.658
COMPTES DE RÉGULARISATION	805.857	585.016
TOTAL DU PASSIF	425.048.870	419.581.951

COMPTE DE RÉSULTATS

	2017	2015
VENTES ET PRESTATIONS	140.048.047	132.149.778
Chiffre d'affaires	134.481.109	127.540.567
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(135.447)	378.605
Production immobilisée	2.552.318	1.907.349
Autres produits d'exploitation	3.056.109	2.152.647
Produits d'exploitation non récurrents	93.958	170.610
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	136.298.264	130.697.950
Approvisionnements et marchandises	68.010.581	63.688.509
Achats	68.080.484	63.801.378
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(69.903)	(112.869)
Services et biens divers	17.019.066	18.457.420
Rémunérations, charges sociales et pensions	28.613.996	27.645.441
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	19.866.412	18.954.990
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	804.581	793.627
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	157.333	(306.315)
Autres charges d'exploitation	1.749.906	1.386.528
Charges d'exploitation non récurrentes	76.389	77.750
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	3.749.783	1.451.828
PRODUITS FINANCIERS	2.067.502	1.984.430
Produits financiers récurrents	2.067.313	1.935.307
Produits des immobilisations financières	541.321	525.827
Produits des actifs circulants	13.704	35.279
Autres produits financiers	1.512.288	1.374.201
Produits financiers non récurrents	189	49.123
CHARGES FINANCIÈRES	2.250.063	2.407.350
Charges financières récurrentes	2.250.063	2.407.350
Charges des dettes	2.235.278	2.395.470
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales, dotations (reprises)	11.340	
Autres charges financières	3.445	11.880
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	3.567.222	1.028.908
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	261.902	361.047
Impôts	263.083	361.047
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	(1.181)	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3.305.320	667.861
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	3.305.320	667.861

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	2017	2016
Bénéfice (perte) à affecter	10.689.860	7.417.933
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	3.305.320	667.861
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	7.384.540	6.750.072
Affectations aux capitaux propres	165.266	33.393
à la réserve légale	165.266	33.393
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	10.524.594	7.384.540

4. ANNEXES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de développement	Concessions. Brevets. Licences. Savoir-faire. Marques et droits similaires
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	364.331	5.285.551
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions, y compris la production immobilisée		
Cessions et désaffectations		
Transfert d'une rubrique à une autre (+) (-)		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	364.331	5.285.551
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	364.331	215.490
Mutations de l'exercice :		
Actés		530.503
Repris		
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)		
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	364.331	745.993
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		4.539.558

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	79.521.527	378.050.360	6.782.111
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	261.139	142.125	389.411
Cessions et désaffectations		206.581	503.523
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	3.680.192	13.471.729	
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	83.462.858	391.457.633	6.667.999
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	2.919.810	164.279.189	31.906
Mutations de l'exercice :			
Actées			
Acquises de tiers			
Annulées			1.961
Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE	2.919.810	164.279.189	29.945

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	28.228.019	291.134.727	5.416.530
Mutations de l'exercice :			
Actés	2.515.947	16.286.658	546.767
Repris			
Acquis de tiers			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		191.983	505.484
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)			
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	30.743.966	307.229.402	5.457.813
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	55.638.702	248.507.420	1.240.131

	Location - financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	999.079	704.747	11.506.781
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions, y compris la production immobilisée			12.087.702
Cessions et désaffectations			
Transferts d'une rubrique à une autre			(17.151.921)
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	999.079	704.747	6.442.562
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	239.779	289.247	
Mutations de l'exercice :			
Actés	29.972	20.250	
Repris			
Acquis de tiers			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations			
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)			
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	269.751	309.497	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	729.328	395.250	6.442.562
dont terrains et constructions	729.328		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Entreprises avec un lien de participation	Autres entreprises
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	1.316.433	6.837.366
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	6.152	
Cessions et retraits	1.043	597.958
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	1.321.542	6.239.408
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
		6.800
Mutations de l'exercice:		
Actées		
Annulées		
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE		6.800
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
Mutations de l'exercice :		
Actées		
Reprise		
Annulées à la suite de cessions et retraits		
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE		
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	750.000	34.928
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE	750.000	34.928
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	571.542	6.211.280
CRÉANCES		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		24.410
Mutations de l'exercice :		
Additions		5.995
Remboursements		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		30.405

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

SA AQUAWAL - RUE FÉLIX WODON, 21 - 5000 NAMUR, BELGIQUE - BE 0466.523.181

Droits sociaux directement détenus :	
Nombre d'actions détenues :	1.276
Pourcentage	20.45

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2017

Capitaux propres	3.130.435
Résultat net	66.825

SA TERRANOVA - RUE DE L'ILE MONSIN, 80 - 4020 LIÈGE, BELGIQUE - BE 0872.242.806

Droits sociaux directement détenus :	
Nombre d'actions détenues (sans valeur nominale) :	435
Pourcentage	12.50

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2017

Capitaux propres	1.702.216
Résultat net	241.971

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE : AUTRES PLACEMENTS

	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS, PARTS ET PLACEMENTS AUTRES QUE PLACEMENTS À REVENU FIXE		11.814
Valeur comptable augmentée du montant non appelé		11.814
TITRES À REVENU FIXE		
dont émis par des établissements de crédit		
COMPTES À TERME DÉTENUS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	9.988.660	
de plus d'un an	9.988.660	
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE NON REPRIS CI-AVANT	68.171	68.170

187

COMPTES DE RÉGULARISATION

	Exercice
Estimation chiffre d'affaires et assainissement	19.695.902
Intérêts à percevoir sur comptes financiers	1.672
Récupérations diverses Ethias + subsides à percevoir AWIP	72.471
Charges à reporter fournisseurs	797.205

ÉTAT DU CAPITAL

	Montant	Nombre d'actions
CAPITAL SOCIAL		
Capital souscrit		
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	131.130.750	
Modifications au cours de l'exercice :		
AU TERME DE L'EXERCICE	131.130.750	
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Parts "A" : Communes (production)	29.561.000	118.244
Parts "B1" : Province de Liège (production)	2.956.000	11.824
Parts "B2" : AIDE + INTRADEL (production)	199.500	798
Parts "C" : Communes (distribution)	98.414.250	393.657
Actions nominatives		
		524.523

	Montant non appelé	Montant appelé non versé
CAPITAL NON LIBÉRÉ		
Capital non appelé	85.830.980	
Capital appelé, non versé		
Actionnaires redevables de libération		
Capital A	19.651.549	
Capital B1	2.188.428	
Capital C	63.991.003	

88 |

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Provisions techniques diverses à l'activité de Distribution	548.139
Provisions techniques diverses à l'activité de Production	80.000
Provision pour fonds social wallon de l'eau	635.814

ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Échéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE			
Dettes financières	4.272.333	18.291.250	59.700.000
Dettes de location-financement et assimilées	64.333	241.250	
Établissements de crédit	2.250.000	18.050.000	59.700.000
Autres emprunts	1.958.000		
TOTAL	4.272.333	18.291.250	59.700.000

	Exercice
DETTES GARANTIES	
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
Dettes financières	80.000.000
Établissements de crédit	80.000.000
TOTAL	80.000.000

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales non échues	1.806.841
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	3.701.388

COMPTES DE RÉGULARISATION

Charges financières	180.124
Charges à imputer factures fournisseurs	168.335
Produits locatifs 2018 pour antenne téléphonie mobile	19.542
Produits à reporter sur travaux	437.856

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics		
CHARGES D'EXPLOITATION		
TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL		
Nombre total à la date de clôture	376	374
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	369,0	372,7
Nombre effectif d'heures prestées	478.626	474.145
FRAIS DE PERSONNEL		
Rémunérations et avantages sociaux directs	19.135.244	18.624.676
Cotisations patronales d'assurances sociales	8.085.965	7.816.247
Primes patronales pour assurances extra-légales	269.407	225.907
Autres frais de personnel	1.123.380	978.611
PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES		
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	(57.172)	(246.911)
RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Sur stocks et commandes en cours :		
Actées		
Reprises		
Sur créances commerciales :		
Actées	804.581	793.627
Reprises		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Constitutions	1.503.863	1.249.137
Utilisations et reprises	1.346.530	1.555.452
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	12.286	4.537
Autres	1.737.620	1.381.991
PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE		
Nombre total à la date de clôture		3
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	3,9	0,9
Nombre effectif d'heures prestées	7.242	1.755
Frais pour l'entreprise	189.211	44.683

RÉSULTATS FINANCIERS

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS		
AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :		
Subsides en capital	676.480	676.480
Amortissements financiers des subsides autres que pouvoirs publics	818.953	690.548
Produits financiers divers + escomptes obtenus	16.855	7.173
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS		
Actées	11.340	
Reprises		
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES		
Ventilation des autres charges financières		
Intérêts sur comptes courants communes associées		308
Divers		196
Intérêts sur expropriation Huet		11.376
Intérêts de retard sur factures fournisseurs	1.069	
Moins value et frais sur ventes actions Elia et Dexia	1.016	
Intérêts sur redressement TVA	1.299	

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	94.147	219.733
Produits d'exploitation non récurrents :	93.958	170.610
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	72.879	
Autres produits d'exploitation non récurrents	21.079	170.610
Produits financiers non récurrents :	189	49.123
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	189	168
Autres produits financiers non récurrents		48.955
CHARGES NON RÉCURRENTES	76.389	77.750
Charges d'exploitation non récurrentes :	76.389	77.750
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	63.685	64.140
Autres charges d'exploitation non récurrentes	12.704	13.610

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	263.083
impôts et précomptes dus ou versés	263.083
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE, PORTÉES EN COMPTE :		
à l'entreprise (déductibles)	18.172.877	19.511.791
par l'entreprise	12.689.580	13.789.243
MONTANTS RETENUS À CHARGE DE TIERS, AU TITRE DE :		
Précompte professionnel	5.658.937	5.471.060

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

92 |

	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	
Travaux 2017 adjugés et non terminés	17.605.899

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le Conseil d'Administration de la CILE, réuni en séance le 28 décembre 2011, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'affilier au fonds de pension solidarisé de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations locales et Provinciales (O.N.S.S.A.P.L.) à dater du 1er janvier 2012.

Depuis le 1er janvier 2012, les pensions de retraite et de survie sont à charge du fonds de pension solidarisé de l'O.N.S.S.A.P.L. selon les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

En 2016, l'O.N.S.S.A.P.L. est devenue l'O.R.P.S.S. (par fusion avec l'OSSOM) et ensuite transférée à l'ONSS en 2017. Le régime de pension repris au statut du personnel est plus favorable que le régime de pension du secteur public.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Pour garantir les droits acquis des agents, la CILE, au travers de l'OFP OGEO FUND, prend en charge la différence entre le montant de la pension calculé selon les règles de calcul reprises au statut du personnel et celui obtenu suivant les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

Afin de respecter les engagements de pension de la CILE, une note technique et un plan de financement sont rédigés par OGEO FUND tous les trois ans ou à chaque changement de législation. Ces documents sont communiqués à la FSMA.

La charge de pension 2017 supportée par la CILE (engagement à charge d'OGEO FUND) s'élève à 598.881,70 Eur.

La valeur du Canton CILE dans OGEO FUND au 31 décembre 2017 est de 137.433.463,81 Eur.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION		
1. Immobilisations financières	571.542	566.433
Participations	571.542	566.433

| 93

XIX. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Exercice
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	
aux administrateurs et gérants	250.645
Émoluments du (des) commissaire(s)	25.500

5. BILAN SOCIAL

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

	Temps plein	Temps partiel	Total (T) ou total en équiv. temps plein (ETP)
TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
AU COURS DE L'EXERCICE			
<i>Nombre moyen de travailleurs :</i>	353,7	19,3	369,0
Hommes	279,8	4,3	283,2
Femmes	73,9	15,0	85,8
<i>Nombre d'heures effectivement prestées :</i>	458.034	20.592	478.626
Hommes	361.954	4.761	366.715
Femmes	96.080	15.831	111.911
<i>Frais de personnel :</i>	27.412.664	1.201.332	28.613.996
Hommes	21.789.099	274.868	22.063.967
Femmes	5.623.565	926.464	6.550.028
AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
<i>Nombre moyen de travailleurs :</i>			372,7
Hommes			288,7
Femmes			84,0
<i>Nombre d'heures effectivement prestées :</i>			474.145
Hommes			363.458
Femmes			110.687
<i>Frais de personnel :</i>			27.645.441
Hommes			21.596.260
Femmes			6.049.181
À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE			
Nombre de travailleurs	352	24	371,1
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	332	24	351,1
Contrat à durée déterminée	20		20,0
<i>Par sexe et niveau d'études :</i>			
Hommes	279	7	284,6
de niveau primaire	15	1	15,8
de niveau secondaire	183	5	187,0
de niveau supérieur non universitaire	68	1	68,8
de niveau universitaire	13		13,0
Femmes	73	17	86,5
de niveau primaire			
de niveau secondaire	37	6	41,8
de niveau supérieur non universitaire	27	10	34,9

	Temps plein	Temps partiel	Total (T) ou total en équiv. temps plein (ETP)
de niveau universitaire	9	1	9,8
<i>Par catégorie professionnelle :</i>			
Personnel de direction	3		3,0
Employés	178	19	193,1
Ouvriers	171	5	175,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	3,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	7.242	
Frais pour l'entreprise	189.211	

| 95

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
ENTRÉES			
<i>Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice</i>	18		18,0
<i>Par type de contrat de travail</i>			
Contrat à durée indéterminée	1		1,0
Contrat à durée déterminée	17		17,0
Contrat de remplacement			
SORTIES			
<i>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice</i>	16		16,0
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	8		8,0
Contrat à durée déterminée	8		8,0
<i>Par motif de fin de contrat :</i>			
Pension	5		5,0
Licenciement	2		2,0
Autre motif	9		9,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	122	34
Nombre d'heures de formation suivies	2.320	713
Coût net pour l'entreprise	153.230	45.234
Dont coût brut directement lié aux formations	153.230	45.234
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE MOINS FORMEL OU INFORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	37	
Nombre d'heures de formation suivies	121	
Coût net pour l'entreprise	6.016	

96 |

Le Conseil d'Administration propose, sur base des résultats bilantaires, et conformément aux règles statutaires, la répartition suivante de l'excédent des recettes sur les dépenses :

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Production	Distribution	Consolidé
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2017 À AFFECTER	2.326.489	978.830	3.305.319
<i>Affectation</i>			
À LA RÉSERVE LÉGALE	116.324	48.941	165.265
AU BÉNÉFICE À REPORTER	7.277.823	3.246.771	10.524.594
Bénéfice de l'exercice à reporter	2.210.165	929.889	3.140.054
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	5.067.658	2.316.882	7.384.540

Rapport approuvé en Conseil d'Administration du 8 mai 2018,
soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 21 juin 2018.



**COMPAGNIE
INTERCOMMUNALE
LIÉGEOISE DES EAUX**

Société coopérative
à responsabilité limitée

Siège social :
Rue du Canal de l'Ourthe, 8
B-4031 Angleur

www.cile.be